

2016

**Rapport sur la situation de l'administration
et des affaires de la Commune de Walhain**

Vu l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le rapport sur la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Walhain pour l'année 2016 ;

Considérant que ce rapport comporte la composition des organes politiques et du personnel, des statistiques de population et d'état civil, l'état des finances et des contentieux, les grands axes de l'activité des services et des commissions, ainsi qu'une description des principales institutions locales actives sur la Commune de Walhain ;

Considérant que ce rapport relatif à l'année écoulée constitue un document requis dans le cadre de la procédure d'adoption du budget de l'année suivante ;

A MM. les membres du Conseil communal

Mesdames,
Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous soumettre la synthèse de la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Walhain pour l'année 2016. Les chiffres sont arrêtés au 30 novembre.

Table des matières

1	CORPS COMMUNAL	6
1.1	Conseil communal	6
1.2	Composition des Commissions et Conseils consultatifs	7
1.2.1	Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) :	7
1.2.2	Commission Communale des Finances :	7
1.2.3	Commission Consultative de l'Environnement :	7
1.2.4	Commission Locale de Développement Rural (CLDR) :	8
1.2.5	Commission consultative de la Mobilité	8
1.2.6	Commission Consultative de la Culture	8
1.2.7	Commission Consultative des Sports	8
1.2.8	Commission Consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement	8
1.2.9	Commission Consultative de l'Economie	8
1.2.10	Conseil Consultatif de Perbais	9
1.2.11	Conseil Consultatif de la Personne Handicapée	9
1.2.12	Conseil Consultatif des Aînés	9
1.2.13	Commission Communale de l'Accueil (CCA)	9
1.2.14	Commission Paritaire Locale (COPALOC)	9
1.2.15	Conseil de Participation	9
1.3	Représentations aux Assemblées générales et autres	10
2	ADMINISTRATION GENERALE	12
2.1	Le Personnel	12
2.1.1	Organigramme :	12
2.1.2	Grades légaux	13
2.1.3	Personnel administratif	13
2.1.4	Personnel spécifique	13
2.1.5	Personnel technique	13
2.1.6	Personnel de métier	13
2.1.7	Personnel de service	14
2.1.8	Personnel enseignant	14
2.1.9	Formations	15
2.1.10	Stages	15
2.2	Le Comité de direction (Codir)	15
2.3	Cadre du Personnel	16
2.4	Publications communales	18
2.5	2.6 Service informatique	18
2.6	2.7 Animations	18
2.7	2.8 Réceptions et cérémonies	18
2.8	2.9 Indicateur	18
2.9	2.10 Contentieux	19
3	ÉTAT CIVIL - POPULATION	22
3.1	Population de droit	22
3.2	Mouvement du Service Population	22
3.3	Délivrance de documents	23
3.4	Graphiques d'évolution de la population	23
3.5	Classement de la Commune et graphique	24
3.6	Graphique et pyramide des âges	24
3.7	État civil : tableaux et graphiques	26
4	FINANCES	28
4.1	Budget communal de l'exercice 2016 après modification budgétaire n° 2/2016	28
4.2	Evolution des voies et moyens principaux	28
4.3	Fiscalité 2016	29
4.3.1	Taxes additionnelles	29
4.3.2	Taxes communales	29
4.3.3	Redevances	32
4.4	Compte de l'exercice 2015	35

4.5	Cadastre	35
4.6	Assurances	35
4.7	Cultes	36
4.8	Commission Consultative de l'Economie	37
4.9	Commission Consultative des Finances	37
5	URBANISME - LOGEMENT	38
5.1	Dossiers traités	38
5.2	Permis d'urbanisme délivrés par le Fonctionnaire délégué	39
5.3	Etude d'Incidence sur l'Environnement et permis unique de classe 1	40
5.4	Patrimoine	40
5.5	Formation CPDT (Conférence Permanente du Développement Territorial)	40
5.6	Documents réglementaires	40
5.7	Plan particulier d'Aménagement PPA de Nil	41
5.8	Programme communal de développement rural (PCDR)	41
5.8.1	Composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR)	41
5.8.2	Elaboration du Programme Communal de Développement Rural et Agenda 21 local	42
5.8.3	Autres participants	42
5.8.4	Réunions officielles de la CLDR organisées en 2016	42
5.9	Commission consultative d'Aménagement du territoire et de Mobilité (CCATM)	42
5.10	Service communal du Logement	44
5.10.1	L'ancrage communal	44
5.10.2	La gestion des logements existants dans le patrimoine communal / CPAS	45
5.10.3	Les services aux citoyens et l'administration des biens immobiliers :	46
5.11	La cartographie	46
5.12	Le Conseil consultatif de Perbais	47
6	TRAVAUX	48
6.1	Actions du service technique	48
6.1.1	Epandage hivernal	48
6.2	Actions sur fonds propres	48
6.2.1	Sel de déneigement	48
6.2.2	Acquisition d'un tracteur d'occasion	48
6.2.3	Achat d'un véhicule pour le service technique	49
6.2.4	Contrôles périodiques par un organisme agréé de la conformité des installations électriques, de la cabine haute tension, des dispositifs d'alerte et d'alarme incendie, des engins de levage, des aires de jeux, ainsi que des équipements à mazout ou au gaz	49
6.2.5	Contrôle annuel des extincteurs et dévidoirs dans les bâtiments communaux	49
6.2.6	Réfection de dalles béton et de joints asphaltique sur diverses voiries communales	49
6.2.7	Achat de sapins pour les fêtes de fin d'année 2016-2017	50
6.2.8	Assistance technique ponctuelle 2016	50
6.2.9	Abattage, évacuation et dessouchage de 2 parcelles de bois sises rue de la Cruchenère à Perbais et du vieux Château de Walhain	50
6.2.10	Abattage et évacuation des arbres à divers endroits de la Commune	50
6.3	Actions subsidiées par la Province du Brabant wallon	51
6.3.1	Réalisation d'une aire de jeux sur le site des Cortils	51
6.3.2	Acquisition d'une mini pelle sur chenille contre les coulées boueuses	51
6.3.3	Acquisition d'une machine porte-outils	51
6.3.4	Réfection du parking et du chemin d'accès au parking des Cortils	52
6.4	Action subventionnée par l'Intercommunale du Brabant Wallon IBW	52
6.4.1	Plan d'investissement 2013-2016	52
6.4.2	Plan d'investissement 2017-2018	52
6.5	Actions subsidiées par le Service Public de Wallonie SPW	52
6.5.1	Plan d'investissement 2013-2016	52
6.5.1	Plan d'investissement 2017- 2018	53
6.5.2	Désignation d'un bureau d'ingénierie pour des travaux de réfection du réseau routier dans le cadre du plan d'investissement 2017-2018	53
6.5.3	Pose d'un nouveau revêtement rue Chapja	54
6.5.4	Désignation d'un Auteur de projet pour la valorisation de la Forge à Perbais	54
6.5.5	Restauration du Château de Walhain	54

6.6	Actions subsidiées par la Fédération Wallonie-Bruxelles	55
6.6.1	Ecole de Tourinnes.....	55
6.7	Charroi automobile.....	56
7	ENVIRONNEMENT –ÉNERGIE– MOBILITE	58
7.1	Commission consultative de l’Environnement.....	58
7.2	Commission consultative de Mobilité	58
7.3	Agenda 21 local.....	59
7.4	Déchets.....	59
7.5	Nature et espaces publics	64
7.6	Eau et inondations	65
7.7	Agriculture.....	66
7.8	Nuisances et pollutions diverses.....	66
7.9	Alimentation – Sécurité alimentaire - Consommation durable	66
7.10	Gestion des plaintes et des infractions environnementales	66
7.11	Urbanisme	67
7.12	Enquêtes publiques	67
7.13	Energie.....	67
7.14	Mobilité	67
7.15	Projet de GAL-LEADER (Groupe d’Action Locale).....	68
7.16	Divers.....	68
8	SPORTS – CULTURE - JEUNESSE	69
8.1	Location des salles communales.....	69
8.2	Commission consultative de la Culture	70
8.3	Commission consultative des Sports	70
8.4	Office du Tourisme de Walhain	70
9	COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES	71
9.1	Commission consultative des Relations internationales, Jumelages et Coopération au développement	71
9.2	Partenariat avec le territoire de Madimba.....	71
9.3	Jumelages.....	72
10	ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.....	73
10.1	Population scolaire au 1er octobre.....	73
10.2	Organigramme de l’enseignement communal	73
10.2.1	Walhain Centre	73
10.2.2	Tourinnes-St-Lambert.....	74
10.2.3	Perbais.....	74
10.2.4	Maîtres spéciaux des trois implantations	74
10.3	Commission Paritaire Locale (COPALOC).....	76
10.4	Conseil de Participation.....	76
11	ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) – EXTRASCOLAIRE	77
11.1	La Commission Communale de l’Accueil (CCA).....	77
11.2	Plan d’action annuel 2016-2017	78
12	ACTION SOCIALE	80
12.1	Centre Public d’Action Sociale	80
12.2	Conseil Consultatif de la Personne Handicapée.....	81
12.3	Conseil Consultatif des Aînés	81
12.4	La Crèche communale« Le Petit Favia ».....	82
12.4.1	Conseil d’Administration	82
12.4.2	Assemblée générale :.....	82
12.4.3	Personnel.....	82
12.5	La Maison d’Enfants « Les p’tits Loups ».....	83
13	AGENCE LOCALE POUR L’EMPLOI APE.....	84
13.1	Conseil d’Administration	84
13.2	Statistiques 2016	84
13.3	Utilisateurs de l’ALE - types de prestations effectuées	84
13.4	Formations	84
13.5	Contact	84
14	POLICE LOCALE.....	85
14.1	Zone de Police.....	85

14.2	Représentation communale.....	85
14.3	Effectifs.....	85
14.4	Répartition géographique et organisation du corps de police.....	85

1 CORPS COMMUNAL

1.1 Conseil communal

Laurence SMETS, Bourgmestre <i>Finances, Enseignement, Jeunesse, Cadre de vie, Ruralité, Etat-civil et Police</i> 14, rue de Blanmont, 1457 Nil-Saint-Vincent 010/65.15.63	Groupe WAL1
Nicole THOMAS-SCHLEICH, Première Echevine <i>Sports, Tourisme, Culture, Information, Communication, Economie et PME</i> 73, rue de Libersart, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert 010/68.00.08	Groupe WAL1
Jules PRAIL, Deuxième Echevin <i>Travaux subsidiés, Cours d'Eau, Jumelages et Animations locales</i> 108, rue de la Station, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert 010/65.07.89	Groupe WAL1
Philippe MARTIN, Troisième Echevin <i>Affaires sociales, Environnement et Agenda21, Extrascolaire et Petit Patrimoine</i> 2, rue Saiwère, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert 010/65.12.31	Groupe WAL1
Jean-Marie GILLET, Quatrième Echevin <i>Energie, Mobilité, Logement, Participation et Coopération au développement</i> 16, rue du Warichet, 1457 Nil-Saint-Vincent 010/65.74.41	Groupe ECOLO
Raymond FLAHAUT, Président du CPAS <i>Urbanisme, Cultes et Commémorations</i> 28, rue des Boscailles, 1457 Walhain-Saint-Paul 010/65.66.03	Groupe WAL1
André LENGELE, Conseiller communal 29, rue des Verts Pacages, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert 010/65.51.45	Groupe Avenir Communal
Agnès NAMUROIS, Présidente du Conseil communal 57, rue des Combattants, 1457 Walhain-Saint-Paul 010/65.83.97	Groupe ECOLO
Andrée MOUREAU- DELAUNOIS, Conseillère communale, 37, rue de Libersart, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert 010/68.92.69	Groupe WAL1
Isabelle DENEFF-GOMAND, Conseillère communale 61, rue Saint-Martin, 1457 Nil-Saint-Vincent 010/65.21.40	Groupe WAL1
Olivier PETRONIN, Conseiller communal 52, rue Margot, 1457 Nil-Saint-Vincent 010/65.99.63	Groupe Avenir Communal
Laurent GREGOIRE, Conseiller communal 15, rue du Maïeur, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert 010/65.80.51	Groupe Avenir Communal
Didier HAYET, Conseiller communal 1, rue des Combattants, 1457 Walhain-Saint-Paul 0476/59.88.50	Groupe WAL1
Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE, Conseillère communale 29, rue de la Campagnette, 1457 Walhain-Saint-Paul 010/65.76.71	Groupe WAL1
Julien PITSAER, Conseiller communal 31, rue du Vieux Château, 1457 Walhain-Saint-Paul 0479/35.43.90	Groupe ECOLO
Hugues LEBRUN, Conseiller communal 1, Drève Marie-Thérèse, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert 010/65.03.60	Groupe Avenir Communal
Xavier DUBOIS, Conseiller communal 1, Rue de l'Eglise, 1457 Nil-Saint-Vincent 0478/87.95.59	Groupe Avenir Communal

Au sein du Conseil communal, la majorité se compose des groupes WAL1 et ECOLO.
La minorité est composée du groupe AVENIR COMMUNAL.

Au cours de l'année 2016 (avec décembre 2015) :

Conseil communal	Collège	Séance Publique Commune avec le Conseil de l'Action sociale
249 objets sur 11 séances :	objets sur séances	1 le 8 décembre avec 6 objets

- 1) Le Conseil communal se sera prononcé sur un total de **249** objets répartis sur 11 séances tenues aux dates suivantes : Les 28 décembre 2015, 25 janvier, 21 mars, 23 mars, 25 avril, 23 mai, 20 juin, 12 septembre, 10 et 24 octobre et 9 novembre 2016.
- 2) Le Conseil communal a tenu **1** Séance Publique Commune avec le Conseil de l'Action sociale le 8 décembre et y a abordé **6** objets.
- 3) Le Collège communal, composé de la Bourgmestre, des Echevins et du Président du CPAS, s'est réuni à **44** reprises pour traiter **2.921** objets (décembre 2015 à novembre 2016).

1.2 Composition des Commissions et Conseils consultatifs

1.2.1 Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) :

MM. Luc POELMANS (Président démissionnaire), Yves BERTHOLET (Vice-Président), Isabelle DENEFF-GOMAND, Nicole THOMAS-SCHLEICH ; Laurent GREGOIRE, René SOMVILLE, Yannick DEWAELE, Jean-Pierre VAN PUymbROECK, Elise FLEMAL, Xavier DELFORGE, Cyril LIZEN, Francine DEVALCK (effectifs), Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE, Jean-Marie GILLET, André LENGELE, Geoffroy CASSART, Juliette BLANCHART, Joël CROONENBERGHS, Etienne MEURET, Vincent EYLENBOSCH, Joël DE HULST, Stéphane DELFOSSE, Grégoire WUILLAUME, Philippe BORCHGRAEVE(1^{er} suppléants), Philippe MARTIN, Jules PRAIL, Olivier PETRONIN, André CLIPPE, Yves BAUWENS, Jacques HENRY, Pierre GREGA et Éric VERHELST (2^e suppléants).

Secrétaire : Nathalie VAESKEN

1.2.2 Commission Communale des Finances :

MM. Laurence SMETS (Présidente), Nicole THOMAS-SCHLEICH, Jean-Marie GILLET, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS ; Xavier DUBOIS, Stéphane MORTIER.

Secrétaire : Aurélie FLAMAND

1.2.3 Commission Consultative de l'Environnement :

MM. Michel DIERICKX-VISSCHERS (Président), Isabelle DENEFF-GOMAND, Philippe MARTIN, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Jean-Luc GILOT, Cédric HARMANT, Michel INSTALLE, Ludovic BOQUET, Serge MATHIEU, Pierre MATZ, Jean-Pierre VAN PUymbROUCK.

Secrétaire : Brigitte MAROY

1.2.4 Commission Locale de Développement Rural (CLDR) :

MM. Isabelle DENEFF-GOMAND (Présidente), Laurence SMETS (1^{ère} Vice-présidente), Nicole THOMAS-SCHLEICH (2^{ème} Vice-présidente), Agnès NAMUROIS, Laurent GREGOIRE , Maxime BERTRAND, Charles-Philippe DE BURLET, Sébastien LACOURT, Frederik LANGHENDRIES, Philippe STRAPART, Xavier FANNA, Fabienne BILTERIJS, Yannick DEWAELE, Nicolas THOMAS, Pascal FROMENT, Alexia BOUCAU, Geoffrey EWBANK, Jean-Pierre VAN PUymbrouck, Alexis NUYT (effectifs), Francine KEKENBOSCH, Andrée MOUREAU, Jean-Marie GILLET, Didier HAYET, André LENGELE, Stéphane LALOUX, Joseph VERHEYDEN, Nadine GRAUWELS, Yves BERTHOLET, Robert OLBRECHTS, Dominique FINFE, Damien MARY, Stéphane DELFOSSE, Ekkehard STARCK, Grégoire WUILLAUME, Mireille SANSDRAP, Jean-Luc GILOT, Alain WAFFLARD, Catherine RONSE, Emmanuel CHALMAGNE (suppléants).

Secrétaire : Nathalie VAESKEN

1.2.5 Commission consultative de la Mobilité

MM. Luc POELMANS (Président démissionnaire), Isabelle DENEFF-GOMAND, Jean-Marie GILLET, Didier HAYET, Anne WISEUR-LEPINE, Stéphane DELFOSSE, Danièle GALLEZ, Hubert SIMONIS (coopté le 27/10/2016), Cédric HARMANT, Frédéric PETRE, Elise ROBERT, Ekkehard STARK, Jean-Pierre VAN PUymbrouck, Joseph VERHEYDEN et Alain WAFFLARD.

Secrétaire : Brigitte MAROY

1.2.6 Commission Consultative de la Culture

MM. Paul VAN RUYCHEVELT (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH, Philippe MARTIN, Fabienne VASSART, Claude BUCHKREMER, Caroline DOSSOGNE, Brigitte SAMAIN, André VANDERBORGH, Anne VAN RYMENAM.

Secrétaire : Isabelle LABYOIT

1.2.7 Commission Consultative des Sports

MM. Philippe STRAPPART (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH, Jean-Luc COQUERELLE, Benoît GERARD, Jean-Marie GILLET, Nancy HERNAUX-BERGIERS, Cyril LIZEN, Marcelle MONCOUSIN, Geoffroy CASSART, Laurent DELVILLE, Pierre GREGA, , Sébastien FRANCIS.

Secrétaire : Isabelle LABYOIT

1.2.8 Commission Consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement

MM. Agnès NAMUROIS (Présidente), Jean-Marie GILLET, Jules PRAIL, Xavier DUBOIS, Alain DELFOSSE, Marie DEPREZ ; Caroline DOSSOGNE et Henri van Zuylen van Nievelt.

Secrétaire : Nathalie HENRY

1.2.9 Commission Consultative de l'Economie

MM. René SOMVILLE (Président), Baudouin OLDENHOVE (Vice-Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH, Agnès NAMUROIS; Didier HAYET, Xavier DUBOIS, Olivier DELFORGE, Geoffroy CASSART, Stéphane DELFOSSE, Stéphane LECLEF, Olivier LENAERTS, Alain WAFFLARD, Michel DIERICKX-VISSCHERS, Alexandre DELTOUR et Sophie BRUX.

Secrétaire : Agnès VASSART.

1.2.10 Conseil Consultatif de Perbais

MM. Robert OLBRECHT (Président), Eveline BALDEWIJNS-SAPART (Vice-présidente), Isabelle DENEFF-GOMAND, Julien PITSAER, Marcelle MONCOUSIN, Yves BERTHOLET, Emmanuel LEPINE, François STEVENS, Alain WAFFLARD, Noël BARROIT, Maxime BERTRAND, Anne-Françoise DESIRANT, Dominique DESTREBECQ, Claudine HENRY et Frederik LANGHENDRIES.

Secrétaire : Nicolas VAN DEN STEEN

1.2.11 Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

MM. Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE (Présidente), Isabelle DENEFF-GOMAND, Philippe MARTIN, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Noëlle DOCQUIER, Nick GOMAND, Anne-Marie LINTERMANS-SCHNELLER, Isabelle POULET (démission actée le 12 septembre 2016), Evelyne SAPART, Simone SMETS-DELCHARLERIE, Fanny VANLIERDE, Catherine BIQUET et Alberte GIGOT.

Secrétaire : Anne-Sophie JANDRAIN

1.2.12 Conseil Consultatif des Aînés

MM. Didier HAYET (Président), Philippe MARTIN, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Jean-Marie STREYDIO, Annie BUTACIDE, André CHERON, Patricia DE MULDER, Danielle GALLEZ, Monique MONFILS, Evelyne SAPART.

1.2.13 Commission Communale de l'Accueil (CCA)

MM. Philippe MARTIN (Président), Laurence SMETS, Agnès NAMUROIS, Laurent GREGOIRE, Isabelle DENEFF-GOMAND, Hugues LEBRUN, Delphine BRICART, Sébastien BERGIERS, Sophie VANWAEYENBERGH, Nathalie HOTTART, Anne SERNEELS, Catherine MAILLEUX, Laurent RESTIAU, Éric VERHELST, Aïcha EL LUALID, Magali MORAINÉ, Fanny VANLIERDE, Alberte DALEMONT-GIGOT, Suzy BONTE, Mirella MANCONI, Cindy BUIS, Geneviève BURTON, Brigitte MASSAUX, Marie-Laine QUIROGA, Sébastien FRANCIS, Dimitri FRANCIS, Evelyne SAPART, Marcelle MONCOUSIN, Anne GILLES, Vanessa IPSEN, Françoise MERTENS, Patricia LOVENS, Nathalie SPRIMONT ; Nathalie DEPOORTER ; Boussad BENCHABA.

Secrétaire : Isabelle PAAR

1.2.14 Commission Paritaire Locale (COPALOC)

MM. Laurence SMETS (Présidente), Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Hugues LEBRUN, Delphine BRICART, Stéphanie BERTRAND, Marie-Thérèse ANDRE, Anne-Françoise FLAHAUT, Anne SERNEELS, Mélanie DECALUWE, Krystal SAPIN et André DEHUT.

Secrétaire: Christine DUQUENNE

1.2.15 Conseil de Participation

MM. Laurence SMETS (Présidente), Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Hugues LEBRUN, Delphine BRICART, Sabine DUCHENE, Kristel SAPIN, Virginie HARDENNE, Virginie VAN DER STRATEN, Anne SERNEELS, Axelle BOURLARD, Véronique HANQUET, Xavier FANNA, Éric VERHELST, Nathalie DEPOORTER, Yannick DEWAELE, Bernard LATTEUR, Isabelle PAAR, Cindy BUIS, Geneviève BURTON et Suzanne BONTE.

Secrétaire : Caroline WOUÉZ

1.3 Représentations aux Assemblées générales et autres

Asbl « Le Petit Favia »

MM. Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Présidente), Laurence SMETS, Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE, Agnès NAMUROIS (membres du Conseil communal), Cindy GELDERS, Nancy HERNAUX-BERGIERS, Geoffroy CASSART, Elise ROBERT, Fabienne VASSART (membres désignés par le Conseil communal).

Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

MM Jean-Paul DELFORGE (Président), Fabienne BILTERIJS, Yvan BLOT, Isabelle DE COCQ, Fabienne VASSART et Nicolas ART.

Intercommunale pour l'aménagement et l'extension économique du Brabant Wallon (IBW)

MM. Raymond FLAHAUT, Nicole THOMAS-SCHLEICH, Philippe MARTIN, Jean-Marie GILLET et Laurent GREGOIRE.

Intercommunale sociale du Brabant Wallon (ISBW)

MM. Laurence SMETS, Agnès NAMUROIS, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE et Hugues LEBRUN.

Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon (IECBW)

MM. Raymond FLAHAUT, Philippe MARTIN, Jean-Marie GILLET, Jules PRAIL et Olivier PETRONIN.

Intercommunale ORES ASSETS

MM. André LENGELE, Raymond FLAHAUT, Philippe MARTIN, Jean-Marie GILLET et Jules PRAIL.

Intercommunale SEDIFIN

MM. André LENGELE, Raymond FLAHAUT, Philippe MARTIN, Jean-Marie GILLET et Jules PRAIL.

Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle (IMIO)

MM. André LENGELE, Raymond FLAHAUT, Nicole THOMAS-SCHLEICH, Jean-Marie GILLET et Jules PRAIL.

Holding Communal de Belgique (DEXIA)

M. Raymond FLAHAUT.

Société Mutuelle des Administrations publiques (ETHIAS)

M. Didier HAYET.

Société Régionale du Transport (TEC)

Mme Laurence SMETS.

Société Wallonne des Eaux (SWDE)

M. Raymond FLAHAUT.

Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)

MM. Philippe MARTIN (effectif) et Laurence SMETS (suppléante).

Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW)

Mme Laurence SMETS.

Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW)

MM. Raymond FLAHAUT et Philippe MARTIN.

Société Coopérative de Logement social "Notre Maison"

MM. Agnès NAMUROIS, Didier HAYET et Hugues LEBRUN.

Asbl Pro-Logement

Mme Agnès NAMUROIS.

Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon (AISBW)

Mme Agnès NAMUROIS.

Maison du Tourisme du Pays de Villers en Brabant Wallon

MM. Laurence SMETS, Philippe MARTIN et Laurent GREGOIRE.

Office du Tourisme de Walhain

M. Philippe MARTIN.

Contrat de Rivière Dhyle-Gette

MM. Jules PRAIL et Philippe MARTIN.

Conseil d'orientation de la Maison de l'Urbanisme du Brabant Wallon

MM. Raymond FLAHAUT et Philippe MARTIN.

Comité Maison du Conte et de la Littérature ASBL

Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS.

Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon (CRIBW)

M. Philippe MARTIN.

Comité de pilotage « Les P'tits Loups »

MM. Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Laurent GREGOIRE et Marianne SAND.

La Ressourcerie de la Dyle

M. Jean-Marie GILLET.

Société TV-COM

M. Philippe STRAPART (depuis le 23 mai 2016). M. Denis DETINNE (démissionnaire le 23 mai 2016).

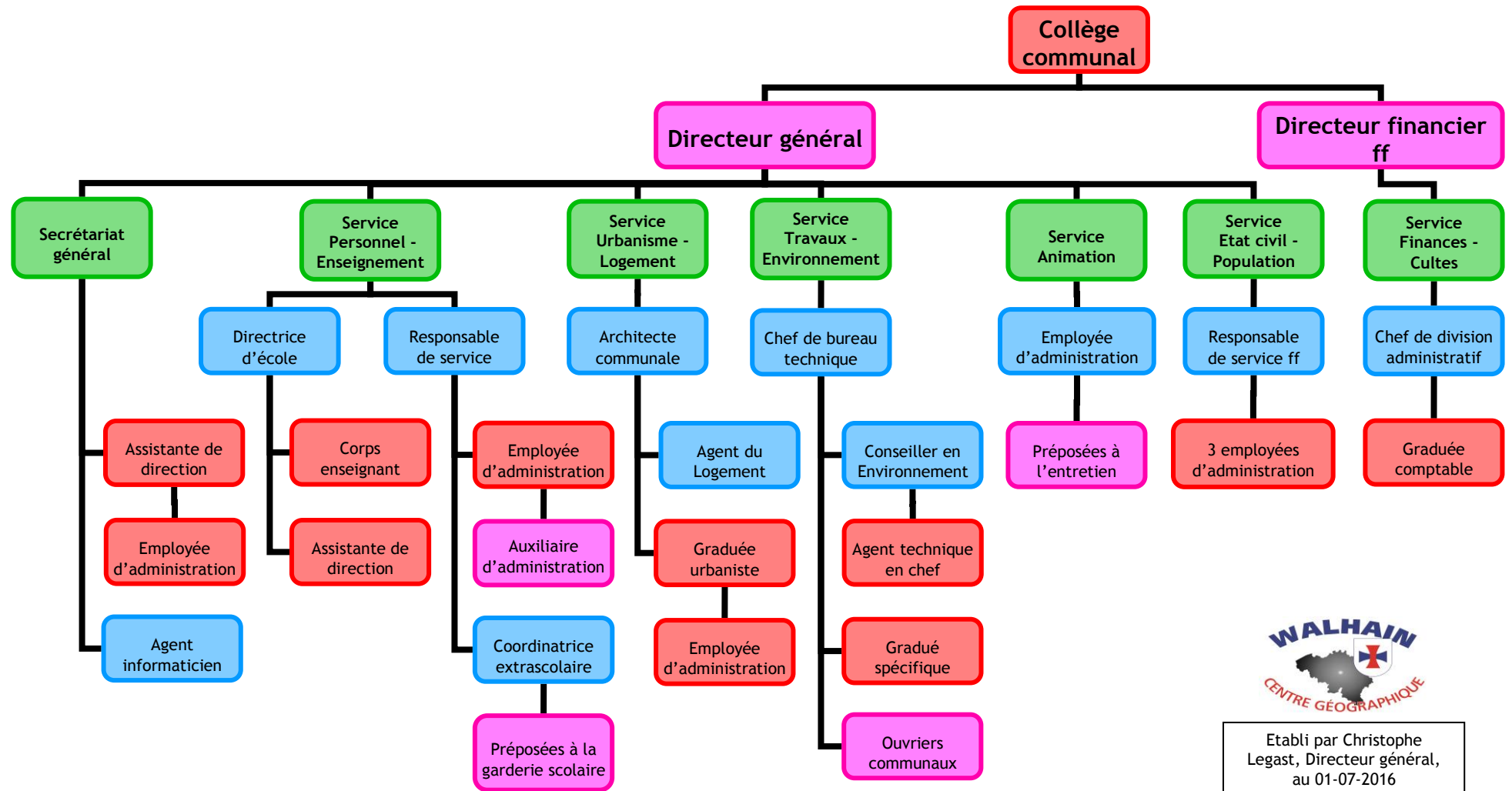
Société CANAL ZOOM

Mme Evelyne BALDEWYNS-SAPART.

2 ADMINISTRATION GENERALE

2.1 Le Personnel

2.1.1 Organigramme :



Etabli par Christophe Legast, Directeur général, au 01-07-2016

2.1.2 Grades légaux

M. LEGAST Christophe, Directeur général
 M. MORTIER Stéphane, Directeur financier a.i.

2.1.3 Personnel administratif

DELCOURT Monique, Employée d'administration (S)
 DUQUENNE Christine, Employée d'administration (S – 4/5 temps – I.C. 1/5 temps)
 LABYOIT Isabelle, Employée d'administration (S – 4/5 temps – I.C. 1/5 temps au 01/09/16)
 VASSART Agnès, Employée d'administration (S)
 HENRY Nathalie, Employée d'administration (S)

HANNON Colette Employée d'administration (APE)
 HAVENITH Catherine Employée d'administration (APE – 4/5 temps)
 HUBERT Martine Employée d'administration (APE – 4/5 temps – I.C. 1/5 temps du 01/05 au 30/09/16)

JADOUILLE Anne-Michèle, Employée d'administration (C – ½ temps)
 SWINNEN Dominique, Employée d'administration (APE – en maladie longue durée)
 WOUEZ Caroline, Employée d'administration (C – 4/5 temps)

BOUVIER Caroline, Auxiliaire d'administration (C – 1/2 temps en maladie longue durée)

2.1.4 Personnel spécifique

DECELLE Agnès, Attachée spécifique - architecte (C)
 MAROY Brigitte, Attachée spécifique – conseillère en environnement (C)

FLAMAND Aurélie Gradué spécifique – Finances (APE – I.C.1/5 temps du 01/07 au 30/11/16)
 PAAR Isabelle, Gradué spécifique – Coordinatrice ATL ½ temps
 et Archiviste ½ temps (I.C. 1/3 temps)

VAESKEN Nathalie, Gradué spécifique – Urbanisme (C - 4/5 temps)
 VAN den STEEN Nicolas, Gradué spécifique (agent du logement – détaché du CPAS)

GATHOT Nathalie, Agent sanctionnateur (fin de convention avec
 L'Administration communale de Mont-St-Guibert au 30/06/16)
 BARTEL Grégory, Agent constatateur (fin de convention avec
 L'Administration communale de Mont-St-Guibert au 30/06/16)

2.1.5 Personnel technique

MARCHAL Benoît, Chef de bureau technique (S)
 THEYS Anne, Agent technique en chef - Conseillère en mobilité (S - 4/5 temps – I.C. 1/5 temps)

BOUVIER Rodrigue, Gradué spécifique – Travaux (APE)

2.1.6 Personnel de métier

DECELLE Marc, Ouvrier qualifié (S)

CAP Jonathan, Ouvrier qualifié (APE)
 DELVAUX Kévin, Ouvrier (APE - I.C. complète au 01/08/16)
 JASPART Cédric, Ouvrier qualifié (APE – 34/38)
 LANNOY Jean-Marie, Ouvrier qualifié (APE – PCE)

LEGLISE Rudi,	Ouvrier (APE)
LOIS Jean-François,	Ouvrier qualifié (APE)
PALANGE Manuel,	Ouvrier (APE)
ROMAIN Sébastien	Ouvrier qualifié (APE - jusqu'au 14/08/16)
ROUSSEAU Aurélien,	Ouvrier (APE)
SCHOONENBURG Jean-Marie,	Ouvrier qualifié (APE – jusqu'au 31/01/16)
TARTE Fabien	Ouvrier (PTP)
THAYSE Didier	Ouvrier (APE)
VANDERHULST Pierre,	Ouvrier qualifié (APE)
VAN DER TAELEN Michel,	Ouvrier qualifié (APE – chauffeur)

JASPART Julien	Ouvrier saisonnier (APE – du 01/03 au 30/11/16)
MIRGUET Arnaud	Ouvrier saisonnier (APE – du 01/03 au 30/11/16)

LEFEVRE Michel	Ouvrier saisonnier (Activa – du 01/07 au 31/08/16)
SALAMONE Alessandro	Ouvrier saisonnier (Activa – du 01/07 au 31/08/16)

4 étudiants sous contrat d'étudiant durant les mois de juillet et août 2016

20 moniteurs et coordinateurs sous contrat durant les 7 semaines de plaines de vacances

2.1.7 Personnel de service

DEWIT Carine,	Ouvrière qualifiée – entretien (S)
LATOUR Alberte,	Auxiliaire professionnelle – entretien et garderie (S)
MARIJNS Annick,	Auxiliaire professionnelle – entretien (S)

BONTE Suzanne,	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE – 27,5/38)
BUIS Cindy,	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE – 25,5/38)
BURTON Geneviève,	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE – 31/38)
GENO Chantale,	Auxiliaire professionnelle – repas chauds + entretien (APE)
GOFFAUX Mathilde	Auxiliaire professionnelle – entretien et garderie (C – 25/38)
GOMAND Fabienne,	Auxiliaire professionnelle – entretien et garderie (C – 34/38)
HAYNE Virginie,	Auxiliaire professionnelle – garderie (Activa au 01/02/16 – 27,5/38)
ISSA Maryam	Auxiliaire professionnelle – entretien (APE)
MANCONI Mirella	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE – 19/38)
MATHIEU Sarah	Auxiliaire professionnelle – garderie (Activa – 27,5/38 – jusqu'au 26/02/16)
REGNIER Maryse,	Auxiliaire professionnelle – entretien (APE – 24/38)
SCOURNAUX Nancy,	Auxiliaire professionnelle – garderie (C – 6/38)
SPRIMONT Nathalie	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE – 19/38)

DAMANET Christelle	Puéricultrice (C - 1/8 temps mis à disposition de la crèche « Le Petit Favia »)
FRERE Angélique	Puéricultrice (C - 1/8 temps mis à disposition de la crèche « Le Petit Favia »)
TOURNEMENNE Noëlie	Puéricultrice (C - ¼ temps mis à disposition de la crèche « Le Petit Favia »)

Pour mémoire – divers contrats ALE et contrats de remplacement.

2.1.8 Personnel enseignant

Voir chapitre 10, page 73.

2.1.9 Formations

42 jours de formation suivis par 18 agents.

2.1.10 Stages

1 stagiaire au service Secrétariat général : Soizic de VIRON (du 13/01 au 20/04/16)

1 stagiaire au service Environnement : Carine DE MYTTENAERE (du 12/10/16 au 30/06/17)

1 stagiaire accueilli au service Travaux : Hugues HAMOIR (du 07/11 au 25/11/16)

Légende :

(S) agent statutaire ;

(C) agent contractuel ;

(APE) agent contractuel subventionné ;

(PCE) dans le cadre du Plan Communal pour l'Emploi ;

(IC) interruption(s) de carrière.

2.2 Le Comité de direction (Codir)

Rappel : Le Comité de direction (Codir) connaît de toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services communaux, ainsi que des projets de budget et de modification budgétaire. Il s'agit d'un lieu d'échanges interactifs et transversal entre l'ensemble des services via les responsables de service ainsi que vers le Collège communal.

Composition : MM. Christophe LEGAST (Directeur général) ; Stéphane MORTIER (Directeur financier) ; Agnès DECELLE (Responsable du service de l'Urbanisme) ; Christine DUQUENNE (Responsable du service du Personnel) ; Benoît MARCHAL (Responsable du service Travaux) et Catherine HAVENITH (Secrétaire du Comité de direction).

Le Comité de direction s'est réuni **9 x** en 2016 : Les 12 janvier, 16 février, 31 mai, 14 juin, 8 septembre, 4 octobre, 8 et 22 novembre et 20 décembre.

Des réunions conjointes entre les Comités de direction de la Commune et du CPAS ont été tenues **2 x** en 2016 : les 26 avril et 25 octobre.

2.3 Cadre du Personnel

Adopté par le Conseil communal en sa séance du 25 février 2013

Cadre du Personnel au 01/05/2013				Répartition du personnel		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	STATUTAIRE	CONTRACTUEL SUBVENTIONNE (APE, ACTIVA, MARIBEL, AWIPH, ONE, SPW)	CONTRACTUEL
A. Personnel administratif						
Directeur général	légal		1	1		
Directeur financier	légal		1	1		
Chef de division	A	A3-A4	1	1		
Chef de bureau administratif	A	A1-A2	1	1		
Employés d'administration	D	D1-D2-D3-D4- D5-D6	15	6	6	3
Auxiliaire d'administration	E	E1-E2-E3	1		1	
B. Personnel spécifique						
Attaché spécifique (Conseiller Aménagement)	A	A1sp.-A2sp.	1	1		
Attaché spécifique (Conseiller Environnement)	A	A1sp.-A2sp.	1		1	
Gradué spécifique (finances)	B	B1-B2-B3	1		1	
Gradué spécifique (urbanisme)	B	B1-B2-B3	1			1
Gradué spécifique (archives)	B	B1-B2-B3	1		1	
Gradué spécifique (extrascolaire)	B	B1-B2-B3	1		1	
C. Personnel technique						
Chef de bureau technique	A	A1-A2	1	1		
Agent technique en chef	D	D9-D10	1	1		
Agent technique	D	D7-D8	2	1	1	

Cadre du Personnel au 01/05/2013				Répartition du personnel		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	STATUTAIRE	CONTRACTUEL SUBVENTIONNE (APE, ACTIVA, MARIBEL, AWIPH, ONE, SPW)	CONTRACTUEL
D. Personnel ouvrier						
Brigadier	C	C1-C2	5	5		
Ouvriers qualifiés	D	D1-D2-D3-D4	19	10	9	
Auxiliaires professionnels	E	E1-E2-E3	13	5	8	
E. Personnel d'entretien et de garderie						
Brigadier	C	C1-C2	1	1		
Ouvrier qualifié - entretien	D	D1-D2-D3-D4	1	1		
Auxiliaires professionnel(le)s - entretien	E	E1-E2-E3	11	4	4	3
Auxiliaires professionnel(le)s - garderie	E	E1-E2-E3	11	4	5	2
Totaux			91	44	38	9
F. Personnel occasionnel ou à titre précaire						
Etudiants / Moniteurs			variable	(CDD/quinzaine juillet et août + semaine Pâques et Toussaint)		
Ouvriers saisonniers	E	E1-E2-E3	2	2 (CDD)		
G. Personnel enseignant						
				Régime particulier		

Approuvé par la Tutelle régionale le 28 mars 2013.

2.4 Publications communales

2 bulletins communaux d'information, 1 bulletin culturel, 10 feuilles communales ont été déposés en toutes boîtes au cours de cette année.

2.5 2.6 Service informatique

Le site internet de la Commune est géré pour la partie technique et formelle par le responsable de l'Espace Public Numérique, M. Cédric LENGELE.

Suite à l'arrêt du projet de développement d'un programme de gestion complet de la facturation dans le milieu scolaire, un marché public de services est en cours pour l'acquisition d'un logiciel (Happy school).

En septembre, l'Administration communale a attribué à la société IMIO la gestion des organes délibérants (Collège et Conseil communal) via le logiciel ladélib. Elle a également attribué à la société IRIS la gestion électronique des courriers via le logiciel Elise. Ce logiciel n'a pas pu encore être utilisé, en effet, ce programme demande l'acquisition d'un serveur plus performant, un dossier est en cours pour l'acquisition d'un nouveau serveur en 2017.

La mise à jour du logiciel ACROPOLE POPULATION du service Population évoluera vers le nouveau logiciel SAPHIR (société CIVADIS) dès 2017.

2.6 2.7 Animations

- Accueil des nouveaux habitants le 27 août ;
- Journées du Patrimoine avec visites guidées de l'Abbaye de Lerinnes et du Carmel les 10 et 11 septembre ;
- Opération "Place aux enfants" le 15 octobre ;
- Corrida « Jogging de 5 et 10 km » le 17 décembre.

2.7 2.8 Réceptions et cérémonies

- Remise des vœux le 27 janvier ;
- Remise des brevets cyclistes aux élèves des écoles communales le 12 mai ;
- Vernissage de l'exposition « Les écoles des 4 Nils au fil du temps » le 13 mai ;
- Réception des élèves de 6^{ème} primaire des écoles communales de Walhain le 27 juin ;
- Cérémonie des Jubilaires le 24 septembre ;
- Journée des Associations le 27 août ;
- Dépôts de gerbes aux divers monuments aux morts et cérémonie d'hommage aux Anciens Combattants le 11 novembre.

2.8 2.9 Indicateur

Au 30 novembre 2016, le Secrétariat Général enregistrait **927** courriers entrants (uniquement les recommandés), ainsi que l'expédition de **324** lettres (à l'exception des courriers propres aux activités du Service Population en matière de renseignements administratifs, des courriers du Service Finances en matière d'avertissements extraits de rôle et des courriers du Service Urbanisme depuis l'introduction d'un nouveau logiciel de courrier en novembre 2006).

2.9 2.10 Contentieux

Actions en défendant

Affaire O.N.S.S. / Commune de Walhain / Gérard BETHUME

(Action en recouvrement de charges patronales impayées par un adjudicataire non enregistré et tombé en faillite) – Jugement rendu le 14 mars 2003 par le Tribunal du Travail de Nivelles condamnant la Commune, ainsi que l’architecte insolvable en garantie – Appel interjeté par la Commune devant la Cour du Travail de Bruxelles – Conclusions d’appel déposées le 3 mai 2004 par la partie adverse – Conclusions d’appel déposées le 3 février 2005 par la Commune – Conclusions additionnelles déposées le 2 juin 2006 par la partie adverse – Conclusions de synthèse déposées le 13 octobre 2006 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 8 septembre 2008 par la partie adverse – Requête de mise en état déposée le 20 avril 2015 par la partie adverse – Ordonnance rendue le 29 juin 2015 par la Cour du Travail de Bruxelles fixant le calendrier de procédure – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 16 novembre 2015 par la Commune – Conclusions de synthèses déposées le 31 mars 2016 par la partie adverse – Audience de plaidoirie le 12 octobre 2016 devant la Cour du Travail de Bruxelles et remise au 11 octobre 2017 pour permettre à la partie intervenante de prendre connaissance du dossier – En cours.

Affaire Antoine DALEMONT / Communauté française / Commune de Walhain

(Action en dommages et intérêts contre la suppression rétroactive de la subvention-traitement du plaignant suite à sa démission d’office de ses fonctions dans l’enseignement communal) – Assignation de la Communauté française et de la Commune de Walhain en date du 4 décembre 1992 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles et introduction de plusieurs recours devant le Conseil d’Etat – Arrêts du Conseil d’Etat rendus les 30 décembre 1992, 24 février 1997 et 23 novembre 2001 rejetant les recours en annulation contre les délibérations du Conseil communal ou annulant les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française invalidant lesdites délibérations – Tenue de plusieurs réunions de conciliation entre les parties – Courrier de relance du 27 août 2014 par l’avocate des héritiers de la partie adverse – Conclusions additionnelles de reprise d’instance déposées le 28 avril 2015 par la partie adverse – Requête en aménagement de délais déposée par la partie adverse le 21 août 2015 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Ordonnance rendue le 1^{er} février 2016 par le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon fixant le calendrier de procédure – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 6 mai 2016 par la Commune – Conclusions déposées le 18 octobre 2016 par la partie adverse – En cours.

Affaire MOBISTAR / Commune de Walhain

(Contestation du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l’exercice 2011) – Requête en annulation introduite par la partie adverse en date du 8 février 2012 – Audience d’introduction du 12 mars 2012 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles – Conclusions déposées le 3 août 2012 par la Commune – Conclusions déposées le 2 novembre 2012 par la partie adverse – Conclusions en réplique et de synthèse déposées le 2 mai 2013 par la Commune – Audience de plaidoiries le 13 mai 2013 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles – En cours.

Affaire POWIS de TENBOSSCHE / Commune de Walhain et Consorts

(Action en responsabilité des inondations et coulées boueuses survenant sur la propriété de l’habitation du plaignant) – Citation à comparaître devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles signifiée à la Commune le 3 juin 2013 – Audience d’introduction tenue le 18 juin 2013 – Conclusions déposées le 23 septembre 2013 par une autre partie défenderesse – Conclusions déposées le 24 septembre 2013 par la Commune – Jugement intermédiaire rendu le 8 octobre 2013 par le Tribunal de Première Instance de Nivelles chargeant un expert de fournir toutes informations utiles pour la solution du litige – Compte-rendu de la réunion de démarrage de l’expertise du 15 janvier 2014 – Rapport préliminaire de l’expert judiciaire daté du 4 février 2014 – Compte-rendu de la visite de terrain du 28 février 2014 – Rapport provisoire de l’expert judiciaire daté du 20 mai 2014 – Courrier de l’avocat de la Commune daté du 14 juillet 2014 portant certaines remarques sur le rapport provisoire de l’Expert judiciaire – Rapport définitif de l’Expert judiciaire daté du 18 septembre 2014 – Réunion de médiation sur place le 28 janvier 2015 en vue de rechercher un accord transactionnel – Courrier de l’avocat

de la partie adverse daté du 26 octobre 2015 sollicitant une réunion transactionnelle fondée sur le rapport du GISER portant des propositions d'aménagements d'urgence pour prévenir les risques de coulées boueuses – Réunion de conciliation tenue le 22 janvier 2016 entre toutes les parties en présence de l'auteur du rapport du GISER – En cours.

Affaire WALHAIN MOTORS / Commune de Walhain et Consorts

(Action en dommages et intérêts suite à un accident de roulage causé par de la boue dans la rue Chèvequeue) – Jugement rendu le 17 février 2014 par le Tribunal de Police de Wavre déboutant la partie adverse – Appel interjeté par la partie adverse devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Conclusions principales déposées le 18 septembre 2014 par la partie adverse – Conclusions déposées le 18 septembre 2014 par la Commune – Conclusions déposées le 6 novembre 2014 par l'autre partie défenderesse – Audience du 26 février 2015 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon renvoyant l'affaire au rôle – Ordonnance rendue le 18 juin 2016 par le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon fixant le calendrier de procédure – Conclusions de synthèse déposées le 5 mars 2016 par la Commune – Audience de plaidoiries le 29 septembre 2016 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – En cours.

Affaire Nadège FRUMY / Commune de Walhain / Société VIABUILD

(Action en dommages et intérêts suite à un accident de roulage causé par une taque d'égout manquante dans l'allée Vaux-en-Beaujolais) – Requête introductive d'instance déposée le 30 mai 2013 par la partie adverse – Citation en intervention forcée de la Société adjudicatrice Viabuild déposée le 19 mars 2014 – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 1^{er} septembre 2014 par la Commune – Conclusions en réponse déposées le 7 septembre 2015 par la Compagnie Ethias Assurance – Audience de plaidoiries le 12 septembre 2016 devant le Tribunal de Police du Brabant wallon – Jugement rendu le 26 septembre 2016 par le Tribunal de Police du Brabant Wallon déboutant la partie requérante – Requête d'appel déposée le 27 octobre 2016 par la partie requérante devant le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon – En cours.

Affaire ALTERNATIVE GREEN / Commune de Walhain et Consorts

(Action en dommages et intérêts contre la décision de la Commune d'introduire un recours en annulation devant le Conseil d'Etat contre le permis délivré au plaignant pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien aux lieux dits Baudecet et Diquet sur les Communes de Walhain et Gembloux) – Citation à comparaître devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles signifiée à la Commune le 29 novembre 2013 – Audiences du Tribunal les 17 décembre 2013, 28 janvier et 27 février 2014 – Conclusions déposées le 2 mai 2014 par la Commune – Requête en intervention volontaire déposée le 5 mai 2014 par la Compagnie Ethias Assurance – Conclusions déposées le 2 juillet 2014 par les mandataires et directeur concernés – Conclusions principales déposées le 11 août 2014 par la partie adverse – Conclusions déposées le 11 septembre 2014 par la partie intervenante – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 3 novembre 2014 par les mandataires et directeur concernés – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 2 décembre 2014 par la partie adverse – Requête en intervention volontaire introduite le 2 décembre 2014 par les Sociétés Van Marcke et Noverialux – Conclusions de synthèse déposées le 2 janvier 2015 par la Commune – Conclusions de synthèse déposées le 6 janvier 2015 par la Compagnie Ethias Assurance – Secondes conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 3 mars 2015 par la partie adverse – Dernières conclusions de synthèse déposées le 2 avril 2015 par la Commune – Audience de plaidoirie le 25 novembre 2015 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Jugement rendu le 13 décembre 2015 par le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon constatant le désistement de la partie adverse et la condamnant au paiement de 36.500 € d'indemnités de procédure – Affaire close.

Affaire BASE Company / Commune de WALHAIN

(Contestation du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l'exercice 2013) – Requête contradictoire introduite le 27 mai 2014 par la partie adverse – Audience d'introduction du 23 juin 2014 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Conclusions déposées le 25 septembre 2014 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 15 décembre 2014 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 4 février 2015 par la partie adverse – Secondes conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 20 février 2015 par la Commune – Jugement rendu le 1^{er} juin 2015 par le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon condamnant la Commune à la restitution de la taxe 2013 sur les pylônes de téléphonie mobile – En cours.

Affaire MOBISTAR / Commune de Walhain

(Contestation du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l'exercice 2013) – Requête introduite le 3 septembre 2014 par la partie adverse – Audience d'introduction du 6 octobre 2014 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Ordonnance rendue le 12 janvier 2015 par le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon fixant le calendrier de procédures – Conclusions déposées le 27 avril 2015 par la Commune – Conclusions additionnelles déposées le 3 février 2016 par la Commune – Conclusions de synthèse déposées le 13 octobre 2016 par la Commune – En cours.

Affaire Cédric HARMANT / Commune de Walhain et Consorts / Mathieu PEETERS

(Recours en annulation et suspension auprès du Conseil d'Etat contre le permis d'urbanisme délivré le 12 août 2015 à M. Mathieu PEETERS pour « Extension d'un entrepôt », sur un bien sis Ruelle Margot à Nil-Saint-Vincent) – Requête introduite le 12 octobre 2015 par la partie adverse auprès du Greffe du Conseil d'Etat – Requête en intervention volontaire introduite le 16 novembre 2015 par le bénéficiaire du permis contesté – Arrêt rendu le 18 novembre 2015 par le Conseil d'Etat déboutant la partie requérante de son recours en suspension – Courrier de la partie adverse adressé le 17 décembre 2015 au Greffe du Conseil d'Etat sollicitant la poursuite de la procédure du recours en annulation – Mémoire en intervention déposé le 24 février 2016 par la partie intervenante – Mémoire en réponse déposé le 29 février 2016 par la partie défenderesse – Mémoire en réplique déposé le 9 mai 2016 par la partie requérante – Rapport rendu le 5 septembre 2016 par l'Auditeur du Conseil d'Etat sollicitant l'annulation du permis délivré – Courrier adressé le 10 octobre 2016 au Greffe du Conseil d'Etat par la partie intervenante sollicitant la poursuite de la procédure suite au rapport de l'Auditeur – Dernier mémoire déposé le 20 novembre 2016 par la partie requérante – En cours.

Action en demandant**Affaire Commune de WALHAIN / M. Francis ROUSSEAUX / Société GREEN FARMS**

(Action en cessation des activités d'un agriculteur sur une parcelle communale exploitée sans autorisation) – Citation introductive d'instance déposée le 13 mars 2015 devant la Justice de Paix de Wavre – Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 23 mars 2015 – Audience d'introduction du 24 mars 2015 devant le Juge de Paix de Wavre – Audience tenue le 21 avril 2015 devant le Juge de Paix de Wavre en vue de tenter un règlement transactionnel – Ordonnance rendue le 5 mai 2015 par le Juge de Paix de Wavre fixant le calendrier de procédure – Conclusions déposées le 26 mai 2015 par la partie adverse – Conclusions déposées le 1^{er} juillet 2015 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 9 juillet 2015 par la partie adverse – Audience de plaidoiries du 15 septembre 2015 devant le Juge de Paix de Wavre – Note d'argumentation complémentaire déposée le 8 octobre 2015 par la Commune – Seconde audience de plaidoiries du 13 octobre 2015 devant le Juge de Paix de Wavre – Jugement rendu le 20 octobre 2015 par le Juge de Paix de Wavre ordonnant à la partie adverse de libérer la parcelle sous peine d'astreintes et désignant un expert judiciaire pour évaluer le montant des dommages subis par la Commune – Réunion contradictoire tenue sur place le 16 novembre 2015 par l'expert judiciaire – Notes préliminaires de l'expert judiciaire datées du 15 mars 2016 – En cours.

3 ÉTAT CIVIL - POPULATION

3.1 Population de droit

Population de droit⁽¹⁾ au 01/12/2016

Année de recensement	Nil-St-Vincent	Tourinnes - St-Lambert	Walhain- St-Paul et Perbais	TOTAL
1990	1.450	1.367	1.947	4.764
2000	1.700	1.627	2.209	5.536
2001	1.748	1.689	2.271	5.708
2002	1.773	1.686	2.338	5.797
2003	1.799	1.739	2.365	5.903
2004	1.791	1.783	2.377	5.951
2005	1.839	1.799	2.417	6.055
2006	1.859	1.824	2.411	6.095
2007	1.863	1.895	2.415	6.173
2008	1.926	1.911	2.416	6.253
2009	1.909	1.963	2.462	6.370
2010	1.947	1.998	2.503	6.448
2011	1.973	2.047	2.561	6.581
2012	2.027	2.060	2.571	6.658
2013	2.060	2.082	2.587	6.729
2014	2.131	2.140	2.640	6.911
2015	2.210	2.145	2.655	7.010
2016	2.258	2.143	2.721	7.122

(1) C'est-à-dire : seuls les habitants de nationalité belge ou étrangère qui ont le siège de leur résidence habituelle à Walhain

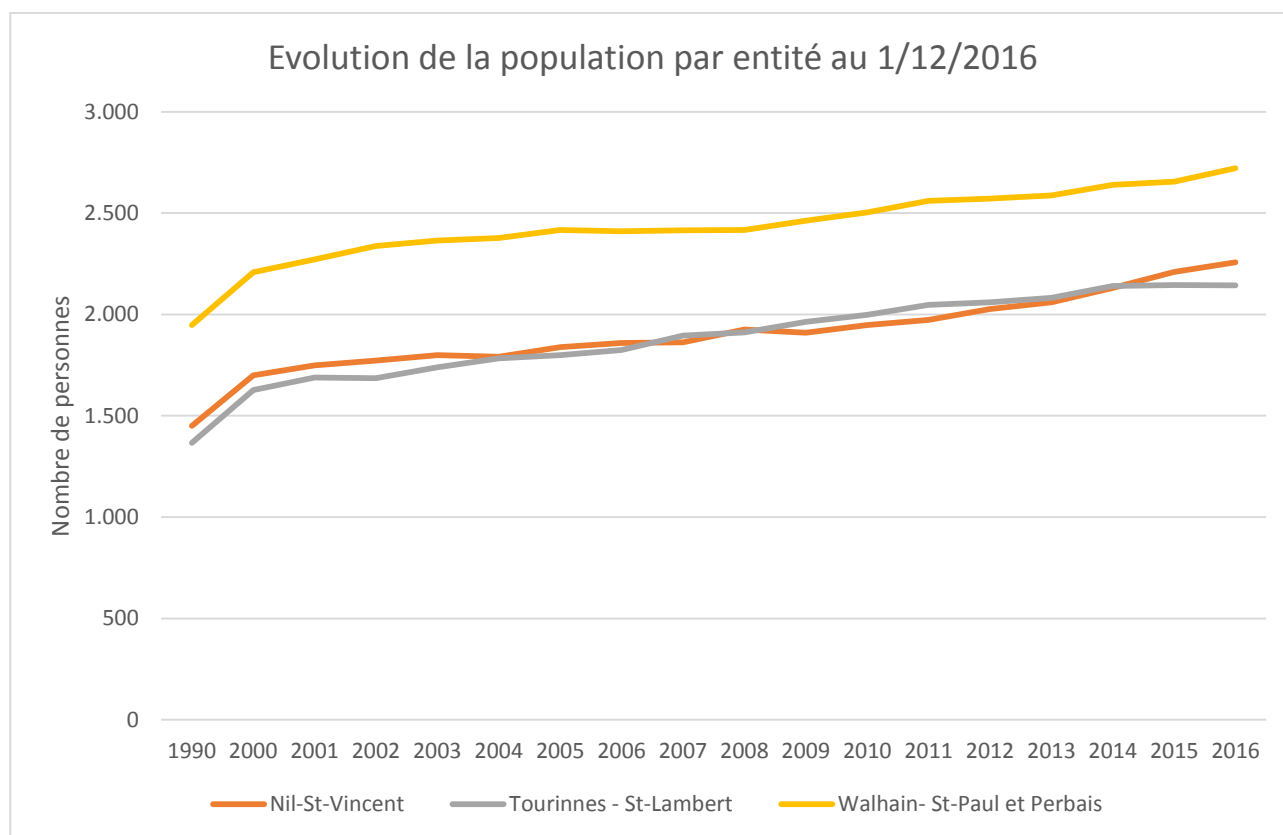
3.2 Mouvement du Service Population

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
A. <u>ENTREES</u> (Inscriptions) :	462	419	511	307	467	478	317	378	401	480
B. <u>SORTIES</u> (Radiations) :	386	254	414	241	323	382	314	278	319	398
C. <u>NAISSANCES</u> :	78	76	81	64	81	64	79	62	78	76
D. <u>RADIATIONS D'OFFICE</u> :	6	18	8	14	7	15	14	10	8	9
E. <u>INSCRIPTION D'OFFICE</u>									1	3

3.3 Délivrance de documents

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cartes d'identité	1.420	769	1.259	1.341	1.619	1.073	1.205	725	1152	1626
Cartes de séjour					56	36	35	57	39	57
Certificats d'identité (- 12 ans)	273	331	357	361	173	247	283	205	272	260
Certificats d'identité (Bébés)	76	67	76	78	0	0	79	0	0	0
Extrait de casier judiciaire	275	286	310	340	370	284	270	275	260	285
Bulletins de renseignements	230	236	260	330	241	215	240	150	100	178
Passeports	214	293	241	399	362	345	295	376	459	504
Permis de conduire provisoire	357	527	424	445	459	444		99	108	169
Permis de conduire internationale								45	44	55
Nombre de permis délivré									481	357

3.4 Graphiques d'évolution de la population



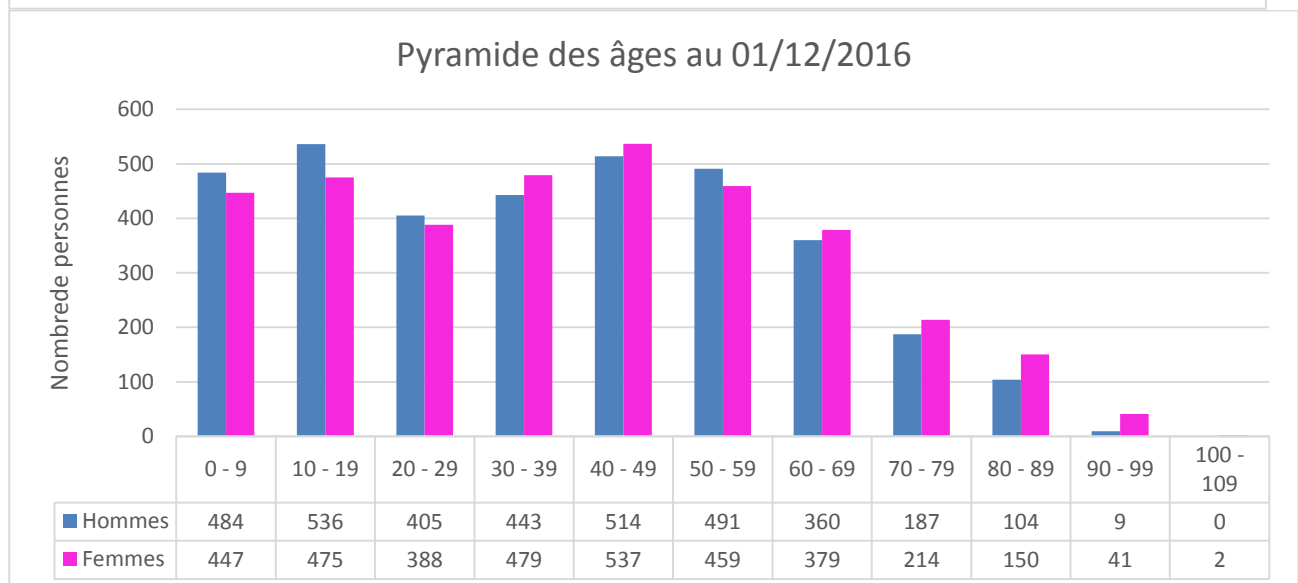
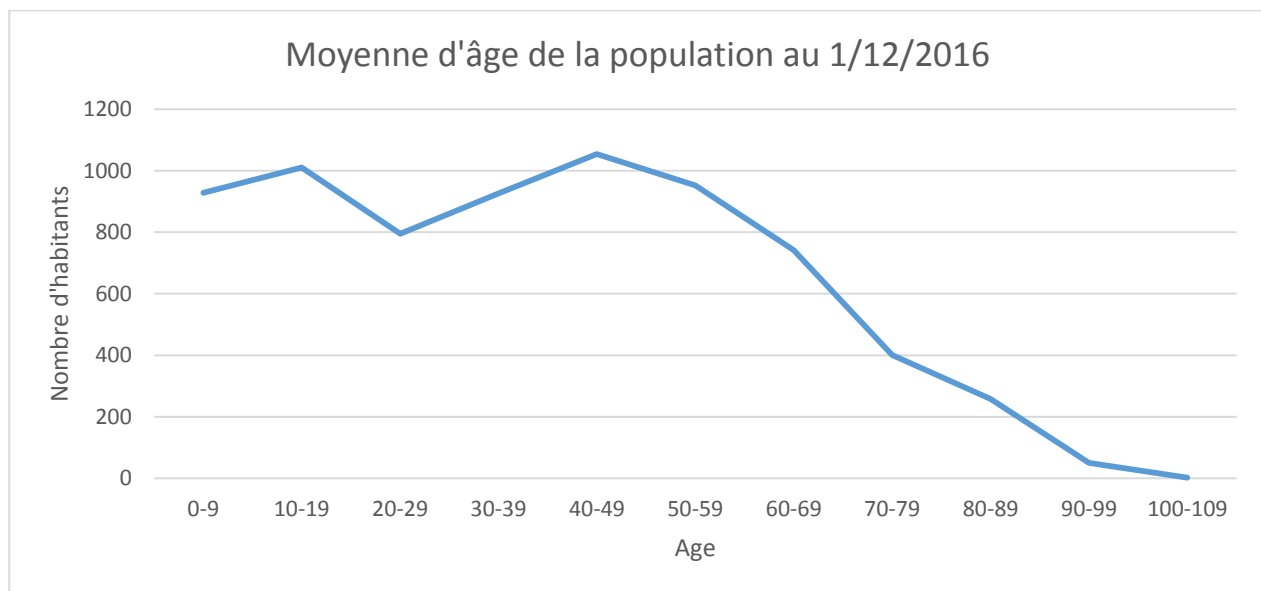
3.5 Classement de la Commune et graphique

Un Arrêté du Gouvernement Wallon du 23 septembre 2004 classe la commune de Walhain dans la catégorie 13 énoncée au § 1^{er} de l'art. 28 de la loi communale (6.001 à 8.000 habitants).

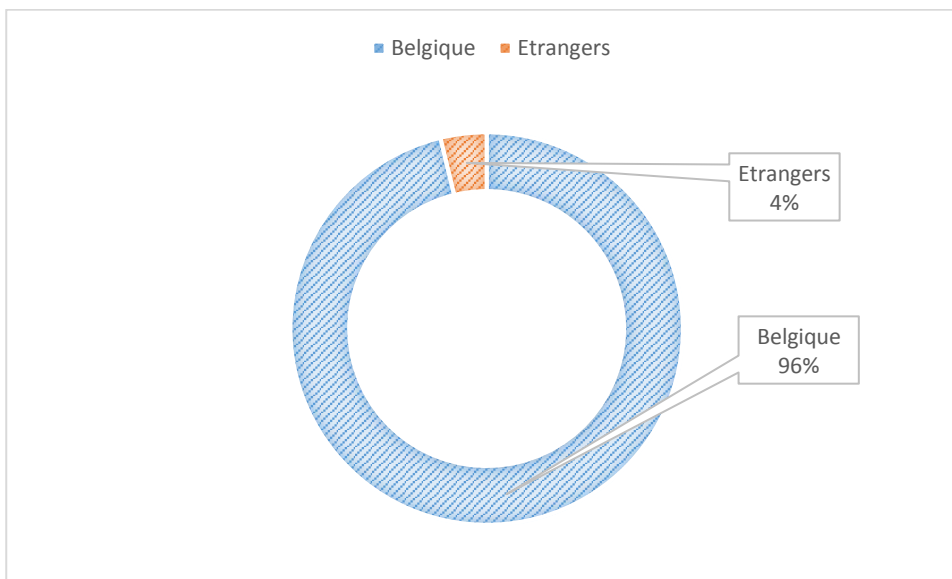
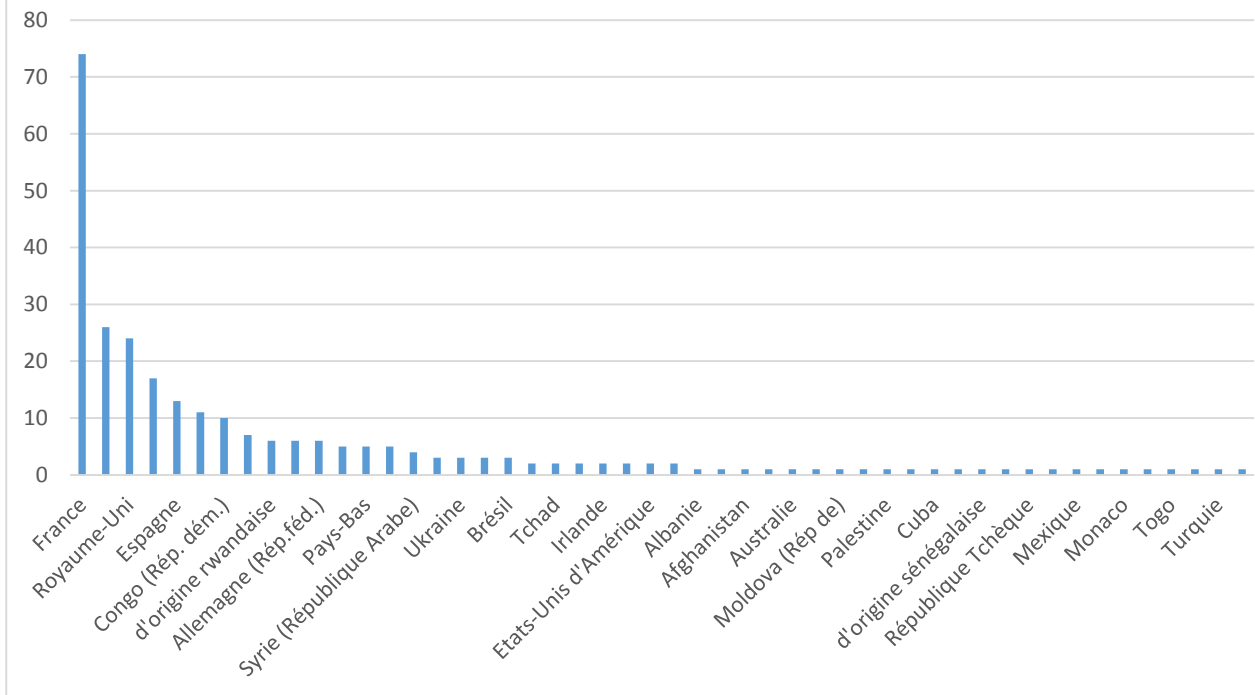
Nombre d'habitants de la Commune à la date du 29 novembre 2016 avec Registre d'Attente :

Code	Libellé	Nombre
1	Homme	3.545
2	Femme	3.577
	Nombre total de personnes	7.122

3.6 Graphique et pyramide des âges



Statistique sur la nationalité étrangère au 1/12/2016



3.7 État civil : tableaux et graphiques

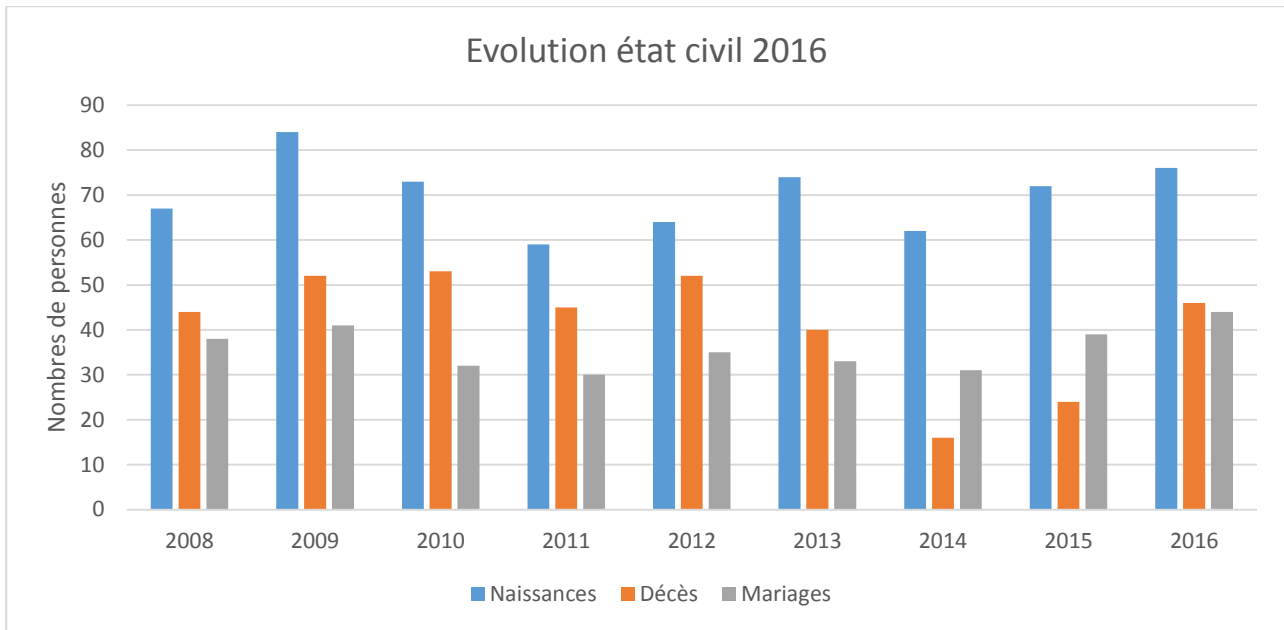
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Naissances	84	73	59	64	74	62	72	76
Garçons	44	32	28	27	43	35	42	37
Filles	40	41	31	37	31	27	30	39
Actes transcrits au registre des naissances	28	31	14	25	33	31	38	35
Naissances (transcription)	1	-	-	3	3	1	1	0
Déclaration conjointe	-	-	-	-	-	-	7	1
Reconnaissances	-	-	-	-	-	-	-	0
Reconnaissances prénatales	23	29	10	19	23	27	29	32
Adoptions, transcription, révocation	1	-	-	1	1	-	-	0
Rectifications du nom patronymique	-	-	-	-	1	2	-	0
Option de nationalité	3	2	2	2	5	1	1	2
Recouvrement de nationalité	-	-	-	-	-	-	-	0
Actes transcrits au registre des décès	52	53	45	52	40	16	24	46
Hommes	27	28	18	30	19	5	8	11
Femmes	25	25	27	22	21	11	16	35
Enfants de – 18 ans	-	-	-	0	0	0	-	0
Actes transcrits au registre des mariages	41	32	30	35	33	31	39	44
Mariages	23	22	20	21	21	22	27	30
Transcription mariage (mariage à l'étranger)	1	1	-	2	1	-	1	2
Divorces	17	9	10	12	12	9	11	12
Séparations	-	-	-	-	-	-	-	-
Modification du régime matrimonial (tribunal)	-	-	-	-	-	-	-	-
Déclarations de mariage	24	22	21	21	27	21	26	30
Modification de régime matrimonial (notaire)	9	1	3	-	-	-	-	-
Recherches généalogiques	18	20	20	20	15	10	15	13

Il faut cependant noter que :

Pour les naissances : Il s'agit d'arrivées dans la Commune, car les naissances s'effectuent en général en milieu hospitalier ;

Pour les mariages : Les futurs époux ont le choix de la Commune pour la célébration du mariage, pour autant que l'un des deux ait sa résidence habituelle dans la commune où le mariage sera célébré.

Pour les décès : Il s'agit de citoyen décédé sur la commune de Walhain.



4 FINANCES

4.1 Budget communal de l'exercice 2016 après modification budgétaire n° 2/2016

ORDINAIRE	2016 après MB2	EXTRAORDINAIRE
8.327.599,22 €	Recettes	1.345.623,73 €
7.736.685,94 €	Dépenses	1.345.623,73 €
590.913,28 €		0,00 €

4.2 Evolution des voies et moyens principaux

Année	Revenu cadastral global (non indexé)	Fonds des communes
2002	2.732.645 €	422.850,30 €
2003	2.813.248 €	436.746,19 €
2004	2.833.358 €	443.667,39 €
2005	2.880.657 €	477.675,01 €
2006	2.908.322 €	440.964,30 €
2007	2.975.974 €	442.760,03 €
2008	3.051.783 €	692.933,75 €
2009	3.133.608 €	698.932,16 €
2010	3.164.953 €	699.144,81 €
2011	3.245.672 €	730.102,62 €
2012	3.332.833 €	764.031,67 €
2013	3.207.901 €	782.132,28 €
2014	3.410.872 €	803.154,35 €
2015	3.477.372 €	874.446,77 €
2016	3.615.331 €	952.567,52 €

4.3 Fiscalité 2016

4.3.1 Taxes additionnelles

Additionnels au précompte immobilier	2500 centimes
Additionnels à l'I.P.P.	8,5 %

4.3.2 Taxes communales

Recouvrées par rôle	
Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau de distribution du gaz naturel	Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m
Taxe sur l'enlèvement des immondices	35 € par personne de plus de 23 ans
Taxe sur l'enlèvement des versages sauvages	80 € par déchets de moins de 0,2 m ³ 400 € pour les déchets compris entre 0,2 m ³ et 1 m ³ 500 € pour les déchets volumineux de plus de 1 m ³ .
Taxe sur les mines, carrières et sablières situées en zone d'extraction au plan de secteur.	Forfait de 70.000 € par mine, carrière ou sablière visée à l'article 1 ^{er} du règlement en vigueur + un montant de 10 € par are de zone d'extraction exploité sur le territoire communal, tout are entamé étant dû en entier.
Taxe sur les panneaux publicitaires fixes	0,60 € par dm ² ou fraction de dm ² de superficie du panneau et par an
Taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires "toutes boîtes"	0,0111 € par exemplaire jusqu'à 10 grammes
	0,0297 € par exemplaire au-delà de 10 grammes et jusqu'à 40 grammes inclus
	0,0446 € par exemplaire au-delà de 40 grammes et jusqu'à 225 grammes inclus
	0,08 € par exemplaire supérieurs à 225 grammes 0.0060 € pour la presse régionale
Taxe sur les terrains de camping	40 € par emplacement de 50 à 80 m ²
	50 € par emplacement de 80 à 100 m ² (20 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage)
	65 € par emplacement de 100 à 120 m ² (25 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage)
	80 € par emplacement de plus de 120 m ²
Taxe sur les véhicules abandonnés	600 € par véhicule isolé abandonné
Taxe sur les agences bancaires	150 € par poste de réception
Taxe sur les parcelles non bâties comprises dans un lotissement non périmé	20 € par mètre courant de longueur de parcelle front voirie (60 € si Z.P.) - max 350 € par an et par parcelle (1500 € si Z.P.)

Recouvrées par rôle	
Centimes additionnels à la taxe régionale sur les mâts, pylônes ou antennes affectés à la réalisation d'une opération mobile de télécommunications	Le taux de cette taxe est fixé, pour tous les contribuables, à 100 centimes additionnels calculés conformément au décret du 11 décembre 2013 instaurant une taxe sur les mâts, pylônes ou antennes affectés à la réalisation d'une opération mobile de télécommunications par l'opérateur d'un réseau public de télécommunications.
Taxe sur les mats d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité.	Pour une puissance inférieure à 2,5 mégawatts : 12.500 € Pour une puissance comprise entre 2,5 et 5 mégawatts : 15.000 € Pour une puissance supérieure à 5 mégawatts : 17.500 €
Taxe sur les secondes résidences	400 € par seconde résidence non établie dans un camping 50 € par seconde résidence établie dans un camping ou un logement d'étudiants
Taxe sur les immeubles inoccupés	150 € par mètre courant de façade d'immeuble bâti ou partie d'immeuble bâti
Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau d'égouts	Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m
Taxe de remboursement sur les travaux de raccordement d'immeubles au réseau d'égouts	Prix coûtant

Recouvrées au comptant	
Taxe sur la demande d'autorisation d'activités soumis à permis d'environnement	500 € par permis d'environnement de classe 1 100 € par permis d'environnement de classe 2 650 € par permis unique de classe 1 180 € par permis unique de classe 2 20 € par déclaration de classe 3
Taxe sur la demande de permis de lotir	150 € par lot
Taxe sur la délivrance de documents administratifs	<ol style="list-style-type: none"> 1) <i>Sur la délivrance des cartes d'identité :</i> 2,50 € par carte d'identité électronique, compte non-tenu du coût de fabrication et de l'éventuelle procédure d'urgence sollicitée. 1,25 € par carte d'identité délivrée sur support papier. 2) <i>Sur la délivrance des permis de conduire :</i> 4 € par permis au format de carte bancaire, compte non-tenu de coût de fabrication 3,75 € par permis délivré sur support papier, compte non-tenu du coût de fabrication 3) <i>Sur la délivrance des passeports :</i> 12,50 € pour tout nouveau passeport, compte non-tenu du coût de fabrication et de l'éventuelle procédure d'urgence sollicitée 4) <i>Sur la délivrance d'autres documents de toute nature (extraits, autorisations, etc.) :</i> 1,50 € par certificat délivré

Recouvrées au comptant	
	5) <i>Sur la délivrance de photocopies :</i> 0,10 € par photocopie en noir et blanc 0,20 € par photocopie en couleurs 6) <i>Sur la demande de recherche généalogique :</i> 5 € par renseignement communiqué 7) <i>Sur la légalisation de signatures :</i> 1,50 € par document 8) <i>Sur la demande d'abattage d'arbres sur toute parcelle bâtie ou non bâtie ou pour laquelle un permis d'urbanisme non périmé a été délivré :</i> 12,50 € par dossier 9) <i>Sur la demande de certificat d'urbanisme n° 1 ou une déclaration urbanistique préalable :</i> 50 € par dossier 10) <i>Sur la demande relative aux autres travaux et actes de minime importance, aux actes de division ou à tout renseignement urbanistique nécessitant une étude approfondie :</i> 100 € par dossier 11) <i>Sur la demande d'un certificat d'urbanisme n° 2, d'un permis d'urbanisme ou d'un permis socio-économique :</i> 150 € par dossier
Taxe sur le raccordement particulier au réseau d'aqueduc	250 € par raccordement délivré
Taxe sur les inhumations, dispersions de cendres et mises en columbarium	250 € par inhumation, dispersion des cendres ou mises en columbarium
Taxe sur le contrôle préalable à la mise en œuvre des permis uniques, des permis d'urbanisme et des permis d'urbanisme de constructions groupées	a) Pour tous les permis concernés : 20 € par chaise indiquant l'implantation sur place du pourtour des constructions ou extensions à réaliser ; b) Pour les permis d'urbanisme de constructions groupées : 100 € par unité autorisée ; Pour les permis uniques : 100 € par établissement autorisé au sens de l'article 1 ^{er} du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.
Taxe de remboursement sur le contrôle postérieur à l'exécution des permis uniques, des permis d'urbanisme et des permis d'urbanisme de constructions groupées	Prix coûtant

4.3.3 Redevances

Redevances	
Redevance sur la conservation des véhicules saisis par la police	110 € par enlèvement + garde du véhicule :
	a) camion : 10 € par jour ou fraction de jour
	b) voiture : 5 € par jour ou fraction de jour
	c) motocyclette et cyclomoteur : 2,50 € par jour ou fraction de jour
Redevance sur le régime des sacs-poubelles payants	1,25 € par sac poubelle de 60 litres
	0,70 € par sac-poubelle de 30 litres
Redevance relative à la collecte saisonnière des tontes de pelouses sur demande de certaines catégories d'habitants.	5 € par contenant vidangé
Redevance relative à la collecte bisannuelle des tailles de branches sur demande des habitants.	15 € le 1 ^{er} m3 de branchages et 10 € par m3 supplémentaire avec un maximum de 3 m3 par collecte
Redevance pour la concession de sépultures	Cette redevance est fixée à 250 €, que la sépulture soit réalisée par inhumation, dispersion de cendres ou mise en columbarium pour une durée de 30 ans : 250 € Pour un caveau communal de 2 personnes : 1.200 € Pour un columbarium de 2 personnes : 600 €
Redevance pour l'usage du caveau d'attente	25 € par mois
Redevance pour l'occupation lucrative du domaine public ou privé de la Commune	25 € par installation et par jour en cas d'occupation régulière ou continue 75 € par installation en cas d'occupation ponctuelle (Redevance max. = 500 €/an)
Redevance pour services offerts au sein des écoles communales	3,75 € par repas chaud avec potage (maternelles) 4,00 € par repas chaud avec potage (primaires) 0,75 € par bol de soupe sans repas chaud (maternelles et primaires) 0,50 € de l'heure par élève gardé de 16h à 18h 5 € de l'heure par élève gardé après 18h 1 € par élève pour le transport au bassin de natation aller/retour 3 € par élève pour l'entrée au bassin de natation 1 € par élève pour l'étude surveillée
Redevance pour les activités extrascolaires	40 € par enfant et par semaine de plaines communales de vacances 30 € à partir du 3 ^{ème} enfant d'une même famille par semaine de plaines 4 € par séance pour les activités du mercredi après-midi encadrées par un extérieur rémunéré 15 € par séance pour les stages complémentaires aux plaines encadrés par un extérieur rémunéré
Redevance pour certaines prestations des ouvriers communaux et pour la délivrance de matériaux issus du service des travaux	a) Taille ou élagage de haies ou taillis bordant le domaine public : - Pour chaque ouvrier : 30 € par heure de travail ; - Pour chaque machine : 70 € par heure d'utilisation

Redevances	
	b) Enlèvement d'éléments privés présents sur le domaine public : <ul style="list-style-type: none"> - Pour chaque ouvrier : 30 € par heure de travail ; - Pour chaque machine : 70 € par heure d'utilisation ; - Pour chaque camion : 70 € par heure d'utilisation ; - Pour les matériaux enlevés : 175 € par tonne c) Transport de personnes ou de matériel en voiture ou camionnette communale : 60 € par heure de prestation et 0,5 € par kilomètre parcouru. d) Transport de personnes ou de matériel en bus ou camion communal : 90 € par heure de prestation et 1 € par kilomètre parcouru. e) Affichage sur les panneaux situés le long des voies publiques : 3 € par affiche apposée f) Délivrance de pavés porphyres <u>sans</u> dépôt asphaltique : 0,5 € par pavé g) Délivrance de pavés porphyres <u>avec</u> dépôt asphaltique : 0,3 € par pavé h) Délivrance de sel de déneigement : 0,5 € par kilo
Redevance pour la fourniture de boissons et de petites restaurations par la Commune lors de certains événements ou festivités	1 € par verre d'eau non pétillante 1,5 € par verre ou tasse et 6 € par conditionnement de 1 litre pour les bières de table, limonade, café et autres boissons non alcoolisées 2,5 € par verre et 15 € par conditionnement de 75cl pour les bières spéciales, vin, mousseux et autres boissons alcoolisées 3 € par unité pour les collations préemballées, portions de tartes et autres petites restaurations similaires 3,5 € par unité pour les sandwiches garnis et autres petites restaurations nécessitant une préparation
Redevance pour la fourniture de pochettes de protection pour cartes d'identité électronique	Pochette de protection pour carte d'identité électronique : 0,40 € Exemplaire de la carte des voiries de la Commune : 3 € Exemplaire de chaque collection de fiches éditée par l'Office du Tourisme : 5 € Exemplaire de chaque brochure éditée par l'Office du Tourisme : 10 €
Redevance pour la mise à disposition des salles communales, matériel de fêtes et signalisation	Chalet du Tram: 50 € par jour, consommations : 20 €/jour ou 4 €/heure Maison Saint-Joseph : 50 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure Centre Jadinon : 50 € par jour, consommations : 20 €/jour ou 4 €/heure Le Seuciau (étage): 50 € par jour, consommations : 20 €/jour ou 4 €/heure Le Seuciau (rez): 30 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure Forge de Perbais : 50 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure Réfectoire de Perbais: 100 € par jour, consommations : 10 €/jour ou 2 €/heure

Redevances	
	Réfectoire de Walhain : 100 € par jour, consommations : 10 €/jour ou 2 €/heure
	Réfectoire de Tourinnes : 100 € par jour, consommations : 10 €/jour ou 2 €/heure
	Les Cortils : 150 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure
	Les Boscailles salle seule: 150 € par jour, consommations : 30 €/jour ou 6 €/heure
	Les Boscailles salle et cuisine: 250 € à 400 € par jour, consommations : 35 €/jour ou 35 €/jour
	Les Boscailles bâtiment entier: 500 € à 600 € par jour, consommations : 80 €/jour
	Le Fenil : 350 € à 450 € par jour, consommations : 100 €/jour
	Activités culturelles ou sportives payantes (toute salle seule) : 10 € par heure
	Activités commerciales, lucratives ou autres (toute salle seule) : 15 € par heure
	Chapiteaux de réception : 150€ à 1000€ selon les cas Podium : 300€ Caution: 50 €

4.4 Compte de l'exercice 2015

Comptabilité budgétaire :

ORDINAIRE		EXTRAORDINAIRE
7.744.844,31 €	Recettes	6.230.773,52 €
7.634.665,50 €	Dépenses	5.994.841,66 €
110.178,81 € (BONI)		235.931,86 € (BONI)

Comptabilité générale :

Résultat d'exercice			
2001	44.126.351 €	2010	426.883,69 €
2002	725.711,95 €	2011	1.233.574,92 €
2003	1.173.433,15 €	2012	670.276,30 €
2004	804.042,13 €	2013	303.694,42 €
2005	709.953,21 €	2014	-2.438.257,55 €
2006	360.962,85 €	2015	-2.212.018,06 €
2007	581.118,50 €		
2008	1.254.989,83 €		
2009	566.215,87 €		

4.5 Cadastre

Dernière situation au 01.01.2016 :

Contenance globale	3.690 ha 08 à 54 ca	
Contenance imposable	3.666 ha 98 à 77 ca	
Contenance non imposable	23 ha 09 à 77 ca	(rues, chemins, cours d'eau)
Contenance non cadastrée	103 ha 44 a 97 ca	(rues, chemins, cours d'eau)

4.6 Assurances

Gestion des 52 polices d'assurance couvrant (*)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
La responsabilité civile générale de la Commune (protection juridique, défense civile et pénale, réparation des préjudices)	6	7	6	5	5	3	5
La responsabilité civile relative aux bâtiments accessibles au public :	//	//	//	//	//	//	//
Les accidents du travail des Membres du Collège :	//	//	//	//	//	//	//
Les accidents corporels des conseillers communaux :	//	//	//	//	//	//	//
Les accidents du travail :	2	5	1	3	2	2	3
Les accidents scolaires :	11	15	19	12	14	9	8
Les effets personnels des élèves :	//	//	//	//	//	//	//
Les bâtiments communaux :	2	//	//	2	2	//	1
Le charroi automobile :	2	2	1	2	2	3	2
Mission de service		1	1	//	//	//	//

4.7 Cultes

Interventions communales en faveur des Fabriques d'Eglise

	Notre Dame	Sts Lambert & Libersart TSL	Sts Martin & St Brice NSV	Sts Martin & Sart WSP	Saint Paul WSP	Saint Servais TSL	Sainte Thérèse WSP	Saint Vincent NSV	TOTAL
2001	391.214		69.651					294.594	755.459
2002	5.875		3.800		750	2.426,90			12.851,90
2003	6.144,56		2.770		3.161,68		13.057,93		25.134,17
2004	5.756,22		3.201,86		1.286,99	269,25	3.283,59		13.797,91
2005	177323,85		68452,86	10.000	5544,84	1970,60	912,60		264204,75
2006	69.110,85				3.456,95	13.135,17	3.638,70		89.341,67
2007	6.080,72		3.526,75		8.503,66	44.179,36	313,61		62.604,10
2008	5.146,27		7.864,25	15.594,77	2.681,84	3.041,99	6.308,47	-	40.637,59
2009	26.976,31		2828,96		6523,52	7976,68	10468,48	6605,52	61.379,48
2010	9070,14				1781,76	9058,61	5.790	2013,19	27.713,7
2011	9.918				2071,07			2005,81	13.994,88
2012	6.256,79	3.894,13			2.241,05	8.411,37	11.019,50	3.303	35.125,84
2013	16.469			23.659,52	1.913,58	4.550,99			46.593,09
2014	14.866,67			1.134,44	3.054,90	10.339,50	4.588,11		33.983,62
2015	20.985,49		15.374,93	5.335,00		5.173,27	9.891,41		56.760,10
2016	15.163,48					7.459,96	8.336,00		

WSP=Walhain-Saint-Paul, TSL=Tourinnes-Saint-Lambert, NSV=Nil-Saint-Vincent

Fabriques d'Église	Présidents	Trésoriers
Notre-Dame (Walhain-Saint-Paul)	M. Nabil AZER-NESSIM	M. Jean-Pierre DELFOSSE
Saints-Joseph & Martin (Sart-Walhain)	M. Luc BERO	M. William ADENS
Saint-Lambert (Tourinnes / Libersart)	M. Francis CORLIER	Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS
Saint-Paul (Walhain-St-Paul)	M. Fernand DEMORTIER	Mme Jacqueline JANDRAIN
Saint-Servais (Tourinnes-St-Lambert)	Mme Martine GILSON	M. Hugues LEBRUN
Sainte-Thérèse (Perbais)	M. Alain WAFFLARD	M. Bruno DE GHELLINCK
Saints-Vincent & Martin (Nil-St-Vincent)	M. Jean-Paul BLONDEEL	M. Laurent CLAES

4.8 Commission Consultative de l'Économie

Composition :

MM. René SOMVILLE (Président) ; Baudouin OLDENHOVE (Vice-Président) ; Nicole THOMAS-SCHLEICH (Première échevine, représentante du Collège communal) ; Agnès NAMUROIS ; Didier HAYET ; Xavier DUBOIS. (Représentants des groupes politiques du Conseil communal) ; Geoffroy CASSART ; Stéphane DELFOSSE ; Stéphane LECLEF ; Olivier LENAERTS ; Alain WAFFLARD ; Sophie BRUX ; Olivier DELFORGE ; Alexandre DELTOUR ; Michel DIERICKX-VISSCHERS (membres à titre personnel).

Secrétaire : Agnès VASSART

Pas de réunion cette année.

4.9 Commission Consultative des Finances

Composition :

MM. Laurence SMETS (Présidente) ; Nicole THOMAS-SCHLEICH ; Jean-Marie GILLET (Représentants du Collège communal) ; Andrée MOUREAU-DELAUNOIS ; Xavier DUBOIS (Représentants du Conseil communal) ; Stéphane MORTIER (Directeur financier ai), Aurélie FLAMAND (Secrétaire, graduée comptable au service Finance).

Invité : MM. Christian JANSSEN, Expert désigné par le Collège communal (DF Commune de Waterloo)

Thèmes abordés lors des réunions de la Commission : Les 18 mai, 15 juin, 19 octobre :

- Fonctionnement de la Commission finances (préambule)
- Présentation du Compte communal (exercice 2015)
- Balance budgétaire trimestrielle (au 31/03/2016)
- Projet du Règlement d'ordre d'intérieur de la Commission
- Modification budgétaire n° 1-2016
- Modification budgétaire n° 2-2016

5 URBANISME - LOGEMENT

Le service est constitué de Mme Agnès DECELLE, Responsable du service, attachée-spécifique, architecte et conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme, de Mme Nathalie VAESKEN, graduée-spécifique et Architecte, de Mme Martine HUBERT, employée administration et de M. Nicolas Van den STEEN, attaché-spécifique et agent du logement.

5.1 Dossiers traités

Certificats d'urbanisme n°1 (CU1)	
- introduits en 2016 et antérieurs (en cours) :	0
- délivrés :	0
Certificats d'urbanisme n°2 (CU2)	
- introduits en 2016 et antérieurs (en cours) :	1
- délivrés :	0
Permis d'urbanisation (nouveau libellé permis de lotir depuis le 1 ^{er} septembre 2010),	
- en cours :	1
- délivrés :	1
- demande de principe en cours d'analyse :	0
Abrogation valeur réglementaire de lotissement (AbroVr)	7
Autorisation de dresser des plans (avis pour le Gouverneur)	0
Permis d'urbanisme de compétence communale :	
- délivrés en 2016 (PB et PUG) :	46
- retirés suite à suspension par le Fonctionnaire délégué :	1
- refusés :	2
- délivré par le Ministre sur recours :	1
- refusé par le Ministre sur recours :	0
Permis d'urbanisme (PB PUG) introduits en 2016 (54) et antérieurs en cours (17) :	71
Dossiers entrés en recours au Gouvernement (<i>par la commune</i>) (PB)	0
Déclarations urbanistiques préalables (DUP)	6
Dossiers d'urbanisme, d'environnement et DIC délivrés 2016 en enquête publique	32
Dossiers d'urbanisme et environnement et DIC introduits 2016 (en cours) enquête publique	21
Permanences pour enquête publique	14
Permis d'urbanisme de compétence régionale :	
- délivrés par le Fonctionnaire délégué art. 127	2
- refusé :	1
- demande de permis en cours :	5
Permis de « minime importance »	
- introduits (PT) en 2016 délivrés en 2016 :	34
- introduits en 2016 :	38
- introduits en 2016 en cours :	4
- introduits en 2015 délivrés en 2016 :	6
Demandes d'abattage d'arbres introduites (ABAT)	
- délivrées :	5

Demandes d'autorisation de raccordement à l'égouttage (RA) introduites :	23
Autorisation du Collège Provincial (ponceau et rejet) :	
- en cours ou délivrés en 2016 :	3
Actes de division (DIV)	28
Renseignements notariaux :	155
- dossiers en attente :	+/- 45
Dossiers d'infractions	2
- Demandes de principe introduites en 2016 (PRI)	30
Permis d'environnement classe 2 (PE2)	
- délivré :	0
- en cours :	0
- irrecevable :	0
Permis d'environnement classe 1 (PE1)	
- délivrés :	0
- en cours :	1
Déclarations d'environnement classe 3 :	
- introduits :	23
- en cours de traitement :	4
Permis Unique (urbanisme et environnement classe 2) (PU2)	
- délivrés :	2
- irrecevables :	0
- en cours :	1
- refusé :	0
Permis Unique (urbanisme et environnement classe 1) (PU1)	
- délivrés :	0
en cours :	0
Enquêtes communes limitrophes	25
Enquête et avis Décret Implantations Commerciales (communes limitrophes)	3

5.2 Permis d'urbanisme délivrés par le Fonctionnaire délégué

1) La Société de logements de service public « NOTRE MAISON » (Charleroi), a obtenu :

- un permis d'urbanisme pour la construction d'un immeuble à appartements, Chaussée de Namur à 1457 Walhain le 8 août ;
- un permis pour la construction de 33 logements dont un immeuble mixte, ouverture de voiries, équipements et abords.

2) La Commune a obtenu :

- Un permis d'urbanisme pour la création d'un sas devant l'entrée de la Commune, sis place communale 1 à 1457 Walhain le 1^{er} février;
- Un permis d'urbanisme pour la restauration du château de Walhain, sis Rue du Vieux Château à Walhain le 24 mars;

- Un permis d'urbanisme pour l'abattage d'un érable, un bouquet de charmes et 4 frênes, sis Rue de la Tour à Walhain le 30 septembre.
 - Autres demandes de permis en cours :
 - o Aménagement d'une maison rurale à l'ancienne Forge de Perbais ;
 - o Abattage de 4 arbres ;
 - o Placement d'un module abri vélos.
 - o Placement d'un module préfabriqué pour locaux des ouvriers ;
- 3) La KBC VERZEKERING (Leuven) a obtenu l'autorisation d'un projet d'assainissement (décret sols) pour le bien sis Place communale 3 et Rue des Déportés 3 à Walhain le 10 juin.

5.3 Etude d'Incidence sur l'Environnement et permis unique de classe 1

Annnonce de RIP (Réunion d'Information du Public) dans le cadre de la Procédure préalable à l'Etude d'Incidences sur l'Environnement :

- Demande (26 mai) de M. Pierre QUINTIN pour le renouvellement de permis d'environnement de classe 1 (selon le livre 1er du code de l'environnement) pour l'exploitation existante de poulaillers de 68 400 poulets de chair et de 220 bovins viandeux. Aucune modification du cheptel ou du fonctionnement de l'exploitation n'est prévue.
- Annonce par la SA Alternative Green d'une Etude d'Incidences sur l'Environnement (pas de RIP) : Implantation de 5 à 8 éoliennes sur les communes de Walhain et Gembloux.

Voir le chapitre 5 « Contentieux ».

5.4 Patrimoine

Liste des haies et arbres remarquables mise à jour et transmise vers la DGO-4 SPW suivant dispositions contenues dans l'article 268 du CWATUPE. La Commune de Walhain a fait partie des 22 communes (sur 262) qui n'ont pu être traitées en 2012 et 2013 par la DNF-Direction des Ressources Forestières - Cellule "Arbre remarquable". Le parachèvement du traitement de ces dossiers était prévu fin 2014. Affaire en cours.

5.5 Formation CPDT (Conférence Permanente du Développement Territorial)

Le thème de la formation des Conseillers Aménagement Territoire session 2016-2017 est la motivation des permis et des autres actes administratifs.

5.6 Documents réglementaires

Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP) modifications du Code :

- Arrêté du Gouvernement wallon du 29 février 2016 abrogeant les articles 452/15 à 452/18 car faisant référence à l'article 129bis précédemment abrogé.
- Approbation du Plan Communal d'Aménagement W-01 dit « de Perbais » suivant l'Arrêté ministériel référence D2325/5 du 10 décembre 2015 - date du 27 janvier 2016 de l'affichage de la publication faisant départ de la mise en vigueur du PCA.

La dernière coordination officielle du Code est celle du 29 février 2016. Le Plan Communal d'Aménagement W-01 dit « de Perbais » est d'application depuis le 27 janvier 2016.

5.7 Plan particulier d'Aménagement PPA de Nil

Ce plan est en procédure de révision.

- Arrêté royal du 24 mars 1961 approuvant les 4 PPA de Nil
- Délibération du Conseil communal le 26 janvier 2015 relatif au Marché public de services pour une mission d'auteur de projet pour la révision total du Plan communal d'Aménagement dit « Les deux Eglises » à Nil-Saint-Vincent.
- Délibération du Conseil communal le 26 mai 2015 relatif au Marché public de services à une mission d'auteur de projet pour la révision totale du Plan Communal d'Aménagement dit « Les deux Eglises » à Nil-Saint-Vincent – Procès-verbal d'ouverture des soumissions et rapport d'analyse des offres – Désignation du bureau d'études DR(EA)²M.
- Arrêté Ministériel du 17 juin 2016 – Visa 16/11048 accordant un subside pour la révision totale du plan communal d'aménagement W-02 dit « des deux églises ».

5.8 Programme communal de développement rural (PCDR)

5.8.1 Composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR).

Membres effectifs	Membres suppléants
Isabelle DENEFF-GOMAND (Présidente)	Francine KEKENBOSCH
Laurence SMETS (Vice-Présidente)	Andrée MOUREAU
Nicole THOMAS-SCHLEICH (Vice-Présidente)	Didier HAYET
Agnès NAMUROIS	Jean-Marie GILLET
Laurent GREGOIRE	André LENGELE
Joseph VERHEYDEN (1945) Nil	-
Charles-Philippe DE BURLET (1985) Nil	-
Olivier FABES (1972) Nil	-
Frederik LANGHENDRIES (1975) Perbais	Yves BERTHOLET (1942) Perbais
Philippe STRAPART (1970) Perbais	Robert OLBRECHTS (1954) Perbais
Dominique FINFE (1963) Perbais	-
Alain WAFFLARD (1963) Perbais	-
Fabienne BILTERIJS (1981) Sart-Lerignes	Damien MARY (1967) Sart-Lerignes
Yannick DEWAELE (1976) Sart-Lerignes	Stéphane DELFOSSE (1969) Sart-Lerignes
Ekkehard STARCK (1950) Tourinnes	-
Pascal FROMENT (1972) Tourinnes	Grégoire WUILLAUME (1959) Tourinnes
J-P. VAN PUymbrouck (1973) Tourinnes	Mireille SANSDRAP (1955) Tourinnes
Geoffrey EWBANK (1980) Walhain	Jean-Luc GILOT (1960) Walhain

Membres effectifs	Membres suppléants
Catherine RONSE (1941) Walhain	Laurence TAETS (1970) Walhain
Emmanuel CHALMAGNE (1970) Walhain	-

Le Conseil communal lors d'une prochaine séance prendra acte d'une nouvelle constitution de la CLDR suite à la démission de 2 membres dont 1 effectif et 1 suppléant et la cooptation d'un nouveau membre.

Sous réserve d'approbation ministérielle, il a été pris acte des démissions suivantes :

- Frederik LANGHENDRIES, membre effectif à titre personnel ;
- Stéphane DELFOSSE, membre suppléant à titre personnel ;

Et il a été pris acte de la cooptation suivante : Éric VERHELST, membre suppléant à titre personnel

5.8.2 Elaboration du Programme Communal de Développement Rural et Agenda 21 local

La deuxième demande de convention-faisabilité choisie par la CLDR porte sur l'aménagement de la Grange des six heures à Nil.

5.8.3 Autres participants

Auteur de projet : Philippe PIETERS

Secrétaire : Nathalie VAESKEN, Secrétaire de la CLDR.

Représentant ruralité : Xavier DUBOIS, DGO4

5.8.4 Réunions officielles de la CLDR organisées en 2016

Réunion n° 1 le 10 mars - Réunion n° 2 le 9 juin - Réunion n° 3 le 6 juillet - Réunion n° 4 le 13 octobre.

5.9 **Commission consultative d'Aménagement du territoire et de Mobilité (CCATM)**

Depuis sa mise en place le 18 octobre 2007, M. Luc POELMANS est désigné comme Président (Démissionnaire) de la Commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité.

Composition de la CCATM du 26 juillet 2013 :

Membre effectif	Premier suppléant	Second suppléant
Isabelle DENEFF-GOMAND (majorité)	Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE (majorité)	Philippe MARTIN (majorité)
Nicole THOMAS-SCHLEICH (majorité)	Jean-Marie GILLET (majorité)	Jules PRAIL (majorité)
Laurent GREGOIRE (opposition)	André LENGELE (opposition)	Olivier PETRONIN (opposition)

Sont désignés en qualité de **membres effectifs ou suppléants** de la CCATM :

Membre effectif	Premier suppléant	Second suppléant
René SOMVILLE (Nil), médiateur indépendant retraité	Philippe BORCHGRAEVE (Walhain), géomètre	-
Yannick DEWAEL (Sart), consultant informatique	Grégoire WUILLAUME (Tourinnes), architecte	-
J.-P. VAN PUYMBROECK (Tourinnes), agriculteur	Stéphane DELFOSSE (Sart), agriculteur salarié	Jacques HENRY (Tourinnes), conseiller technique pensionné
Elise FLEMAL (Tourinnes), étudiante ingénieur architecte	Joël DE HULTS (Tourinnes), architecte	Pierre GREGA (Walhain), sociologue
Xavier DELFORGE (Nil), entrepreneur	Vincent EYLENBOSCH (Nil), enseignant aménagement jardins	-
Yves BERTHOLET (Perbais), ingénieur agronome	Etienne MEURET (Perbais), ingénieur architecte	Éric VERHESLT (Perbais), chef de projet
Cyril LIZEN (Nil), étudiant en langues modernes	Geoffroy CASSART (Walhain), fonctionnaire/agent immobilier	-
Juliette BLANCHART (Walhain), architecte	André CLIPPE (Walhain), ingénieur	-
Francine DEVALCK (Walhain), expert-comptable	Joël CROONENBERGHS (Walhain), agent immobilier	Yves BAUWENS (Walhain), ingénieur technicien

Autres participants :

- Raymond FLAHAUT, Président du CPAS en charge de l'Urbanisme → voix consultative.
- Christian RADELET, Fonctionnaire délégué SPW-DGO4 Aménagement du Territoire → voix consultative.
- Agnès DECELLE, Conseillère Aménagement Territoire Urbanisme (CATU) → voix consultative.

Secrétaire : Nathalie VAESKEN, graduée spécifique – urbanisme.

Réunions :

Séance n°1 du 15 février : **2 demandes d'avis**

- Demande de principe sollicitant l'autorisation de réaménager le « Presbytère de Notre Dame en 7 logements et immeuble neuf pour 9 logements », bien sis à Walhain, Rue du Centre(WSP) 2 à 1457 Walhain, (01 F 404 C, 01 F 405 B). 2016/PRI/239. AVIS DE LA COMMISSION sur les points de A à G de la grille.
- Demande sollicitant un permis d'urbanisation pour « Urbanisation d'un bien (19 lots) et réalisation des voiries, égouttage et modification relief du sol » sur le terrain cadastré 1 ère division section F parcelle 44 A, situé Rue des Angléés(WSP) et Chemin des Vallées de Roux(WSP) à 1457 Walhain. 2015/PURB/1.2. POUR INFORMATION PREPARATOIRE.

Séance n°2 du 9 mai : **1 demande d'avis**

- Demande tendant à obtenir l'autorisation de « Extension d'un atelier et garage par la construction d'un hall de stockage, bureau, logements. », bien sis à Walhain, Chaussée de Wavre(WSP) 1 à 1457 Walhain, (01 E 144 D). 2016/CU2/01. AVIS DE LA COMMISSION sur les points de A, B, E, F et G de la grille.

Séance n°3 du 27 juin : **1 demande d'avis**

- Demande sollicitant l'autorisation de « Construction de 6 habitations. », bien sis à Walhain, Rue Chapelle Sainte Anne(WSP) *** à 1457 Walhain, (01 G 321 A). 2016/PUG/25. AVIS DE LA COMMISSION sur les points de B, D, E, F de la grille.

Séance n°4 du 29 août : **1 demande d'avis**

- Demande tendant à obtenir l'autorisation de « Rénovation et aménagement de la cure (6 appartements), construction d'un immeuble (8 appartements) », bien sis à Walhain, Rue du Centre(WSP) 2 (*) à 1457 Walhain, (01 F 404 C, 01 F 405 B). 2016/PB/29 - (AD). AVIS DE LA COMMISSION sur les points de A à G de la grille.

Séance n°5 du 3 octobre : **1 demande d'avis**

- Demande tendant à obtenir l'autorisation de « Construction d'une habitation unifamiliale. », bien sis à Walhain, Rue de la Station(TSL) *** à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert, (03 D 123 B). 2016/PB/47 - (NV). AVIS DE LA COMMISSION sur le points D de la grille.

Séance n°6 du 14 novembre : **1 demande d'avis**

- Demande tendant à obtenir l'autorisation de « Construction de cinq maisons d'habitation. », bien sis à Walhain, Le Géronsart(NSV) *** à 1457 Walhain, (02 A 269 G). 2016/PUG/50 - (NV). AVIS DE LA COMMISSION sur les points B, D et F de la grille.

Séance n°7 du 5 décembre : **1 demande d'avis**

- Demande tendant à obtenir l'autorisation de « Construction d'une habitation unifamiliale. », bien sis à Walhain, Rue du Moulin (TSL) *** à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert, (03 A 480 A 2, 03 A 480 Z). 2016/PB/55 - (NV) AVIS DE LA COMMISSION sur le point D de la grille.

5.10 Service communal du Logement

Le service est constitué de l'agent du logement Nicolas Van den Steen, Attaché-spécifique.

5.10.1 L'ancrage communal

C'est de très loin ce qui a le plus occupé le service cette année puisque 4 gros projets ont été gérés conjointement à divers stades d'évolution : La rénovation lourde et complète d'un bâtiment du CPAS (Grand rue), le lancement des travaux de construction de 9 logements au Champ du Petit Pré, le projet du Seuciau qui a été remanié et réintroduit chez le fonctionnaire délégué et le projet du Bia Bouquet qui a été au centre de toutes les attentions et qui se concrétise en cette fin d'année 2016.

Autres projets :

Création de 12 logements sociaux et moyens à la rue du Trichon à Nil-St-Vincent :

Les logements qui ont été inaugurés mi-2014 sont maintenant tous occupés. De manière générale, l'ensemble des habitants y vivent en bonne harmonie et s'y sentent très bien. Une deuxième fête de quartier a d'ailleurs eu lieu, avec la collaboration de la Régie de quartier de Notre Maison. Suite à celle-ci, les habitants ont proposé de pérenniser cette fête de quartier en gérant eux-mêmes celles-ci (ce qui était le but initial).

Par ailleurs, quelques améliorations ont déjà été faites pour améliorer le cadre de vie et d'autres sont prévues (aménagement d'une table « pique-nique » par exemple). Enfin, il est à noter que l'installation de l'abri vélos doit encore être effectuée.

Gestion des 3 logements de transit et d'1 logement d'insertion au « Comme chez Toit » (ex « maison des sans-abri » à Nil-St-Vincent :

Une fois la rénovation terminée, la gestion a été confiée en 2012 au CPAS qui gère les dossiers sociaux et est donc plus à même de déterminer les priorités dans les différentes demandes ou les différents cas qui se présentent. La synergie du service logement avec le CPAS prend ici tout son sens puisque le service travaille en étroite collaboration avec les assistantes sociales.

La gestion « administrative technique » du bâtiment est d'ailleurs confiée au service logement qui se charge de résoudre les petits (ou gros) problèmes techniques.

Cette année 2016 a été marquée par l'amélioration nette des abords du bâtiment en plus de la sécurisation de la partie arrière par une barrière (pour les enfants entre autres).

Gestion des 2 logements d'urgence au Pachis du Capitaine à Tourinnes-St-Lambert :

La gestion du Pachis continue de manière maintenant « routinière ». Aucun vide locatif ou presque n'est constaté ce qui démontre encore une fois le besoin permanent de ce genre de logement.

Création de 3 logements sociaux Chaussée de Namur (N4) : Projet déplacé de la rue Chèvequeue :

Le permis ayant été refusé, une modification des plans a été nécessaire. La nouvelle demande a été acceptée et le marché de travaux a été passé. Le début des travaux est prévu pour le 1^{er} février 2017 environ et ce pour une durée d'un an.

Création de 9 logements au Champ du Petit Pré à Walhain-St-Paul :

Ce projet a démarré au printemps 2016 et est en avance sur le planning initial.

Rénovation complète de 5 logements au 86 Grand rue (bâtiment ILA du CPAS) :

Les travaux ont officiellement commencé le 23 novembre 2015. Ils se termineront fin décembre 2016 et leur occupation, après aménagements intérieurs etc. est prévue début février 2017.

Projet « Bia Bouquet » :

Pour rappel, il s'agit d'un projet composé d'un ensemble de 33 logements, dont 23 publics, d'un commerce, d'un ensemble de 3 cabinets médicaux et d'une salle de quartier. Dans ces 23 logements publics, 9 sont à destination de personnes âgées et/ou à mobilité réduite.

A côté de ces logements publics, 10 autres logements seront construits (6 maisons et 4 appartements) pour être vendus.

L'ensemble du projet s'articulera autour d'une nouvelle place de village, conviviale, sécurisée et centrale.

Le permis doit être délivré en cette fin 2016 et le chantier devrait débuter en avril 2017 pour une fin de chantier prévue en octobre 2018.

5.10.2 La gestion des logements existants dans le patrimoine communal / CPAS

Il est important de prévoir l'évolution de cette gestion qui va croître avec la création des nouveaux logements qui seront également gérés par le service. En effet, dans le futur projet « Bia Bouquet », pas moins de 9 logements (8 appartements et une maison) seront ajoutés, soit au minimum 23 logements au total. Par ailleurs, même si leurs logements sont gérés par la SLSP (Société de Logement des Service Publics), les locataires de logements « publics » contactent régulièrement le service pour diverses interventions. On note cependant une légère diminution de ces demandes en 2016, ce qui tente à prouver que les locataires, mieux installés, différencient mieux les rôles de chacun.

5.10.3 Les services aux citoyens et l'administration des biens immobiliers :

Information aux citoyens, primes et questions relatives au logement :

Ce service a profondément évolué depuis le 1^{er} mai 2015, lorsque de nouvelles primes « Energie » et « Rénovation » ont été lancées. L'ensemble ayant été simplifié et ne nécessitant plus de passage obligatoire à la Commune (comme c'était le cas pour certaines primes), nous avons moins de « vues » sur les demandes. Le travail actuel à ce sujet est donc devenu un travail de conseil, d'information et d'aide administrative aux citoyens. Bien que les demandes soient moins fréquentes qu'avant ce changement de régime, elles sont encore régulières (plusieurs demandes par mois).

Lutte contre les logements inoccupés et insalubres :

La lutte contre les logements inoccupés est certes essentielle, mais elle est aussi très difficile à mettre en œuvre et ce, dans toutes les communes. Elle se fait au cas par cas, d'une part parce qu'il est parfois difficile, voire impossible de connaître l'état intérieur d'un logement, d'autre part parce que l'insalubrité est presque toujours en lien avec une détresse sociale. Il s'agit d'un « tout » qu'il faut gérer, souvent en collaboration avec le service social, parfois la police ou les institutions régionales.

Soucieuse de privilégier le dialogue, la Commune de Walhain tente prioritairement de convaincre les propriétaires de remettre de tels biens dans le circuit locatif, entre autre via une mise en gestion à l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon. Cette collaboration porte généralement ses fruits.

Au niveau de la salubrité, le nombre relativement peu élevé de problèmes de grande envergure (immeuble de rapport insalubre et/ou dangereux) nous permet encore de gérer ces dossiers au cas par cas.

Plusieurs demandes sont aussi parvenues au service concernant des problèmes de salubrité de logements mis en location. Ce sont alors les locataires qui s'adressent au service pour trouver les solutions à ces problèmes ; solutions que l'on recherche le plus souvent via un dialogue avec le propriétaire et, en cas d'échec, en collaboration avec le service de la Région wallonne compétent pour réaliser les enquêtes de salubrité, lesquelles sont systématiquement suivies par le service.

On note également un nombre considérablement croissant de demandes d'aide ou de conseils juridiques concernant les baux à loyer. Il s'agit principalement de propriétaires victimes de mauvais payeurs, de dégradations etc. Le service répond au mieux à ces demandes et, au-delà des informations qu'il peut donner, oriente les demandeurs vers d'autres services spécialisés.

5.11 **La cartographie**

Comme chaque année, divers projets ont encore été établis, principalement avec le logiciel ARC GIS concernant des demandes ponctuelles en matière d'urbanisme, de travaux publics, d'environnement, afin de visualiser au mieux les projets de logements ou pour établir des cartes thématiques de Walhain. Il s'agit également de demandes « extérieures » comme par exemple, la création de cartes pour les fiches « Balades » de l'Office du tourisme.

Cette année peu de projets ont été développés alors même que la Région wallonne met de plus en plus de documentation, de bases de données et d'informations à disposition pour permettre de créer des projets intéressants pour les communes. Ce sera donc un axe du service qu'il faudrait pouvoir mettre en avant pour les années à venir.

5.12 Le Conseil consultatif de Perbais

Composition : MM. Robert OLBRECHT (Président), Eveline BALDEWIJNS-SAPART (Vice-présidente), Isabelle DENEFF-GOMAND, Julien PITSAER ; Marcelle MONCOUSIN (Représentants des groupes politiques), Yves BERTHOLET, Emmanuel LEPINE, François STEVENS, Alain WAFFLARD, Noel BARROIT, Maxime BERTRAND, Anne-Françoise DESIRANT, Dominique DESTREBECQ, Claudine HENRY et Frederik LANGHENDRIES (membres à titre personnel).

Secrétaire : Nicolas VAN DEN STEEN (010/65.33.95)

Le Conseil consultatif de Perbais s'est réuni le 18 octobre :

1. Discussion et approbation du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2015
2. Détail des actions suite à ces réunions
3. Informations diverses concernant Perbais
4. Travaux prévus à Perbais
5. Projet de la Forge : situation actuelle et échéances à venir
6. Inondations de juin 2016
7. Divers

6 TRAVAUX

Le Service Communal des Travaux est composé de M. Benoît MARCHAL, Chef de Bureau technique, de M. Rodrigue BOUVIER, agent du service et des équipes des ouvriers communaux.

6.1 **Actions du service technique**

6.1.1 Épandage hivernal

Lors de l'épandage de nuit, les véhicules quittent le hangar à 3h30 au plus tard. Le camion a en charge les voiries principales et le trajet des bus TEC, tandis que le tracteur équipé de la nouvelle épandeuse achetée en 2014 est en charge des voiries secondaires.

Le camion réalise un épandage sur toutes les voiries principales avec une trémie chargée de cinq tonnes de sel (suivant le grammage épandu). Le tracteur réalise son circuit avec une épandeuse chargée d'une tonne de sel, il recharge également une fois avec une tonne de sel. Le sel de déneigement n'est efficace que lorsqu'une circulation constante le mélange à la neige. Un épandage dans toute l'entité coûte +/-1500 €. Cependant le coût peut varier suivant le sel utilisé : Lors de gel ne descendant pas en-dessous des - 8°C, nous travaillons avec un sel de déneigement classique et en cas de température plus négative nous travaillons avec un sel type Di-Mix (mélange plus efficace mais plus onéreux). Lors de fortes averses de neige et comme cela a déjà été le cas, nous sommes parfois amenés à fermer certaines voiries secondaires pour lesquelles il existe un itinéraire parallèle (ex : Route Orbais fermée = itinéraire parallèle via la E411).

6.2 **Actions sur fonds propres**

6.2.1 Sel de déneigement

Dans le but de sécuriser les voiries pendant la période hivernale et vu le manque de place pour stocker le sel nécessaire à l'épandage, un marché de fourniture a été lancé.

L'année dernière et cette année encore, afin de se prémunir sur certains points, le service travaux a préféré rédiger un cahier spécial des charges (approuvé le 27/07/2016 par le Collège). Celui-ci reprend clairement les clauses telles qu'un engagement quantitatif, des amendes et pénalités de retard de livraisons, une possibilité de contrôle qualité en laboratoire, des spécificités sur la livraison et le stockage, bref, les caractéristiques complètes et spécifiques à nos besoins.

Le marché a été attribué à l'entreprise ESCO Benelux ((Diegem). Une première commande de 50 tonnes a été réceptionnée le 10 octobre. Il est important de savoir qu'une quantité de 150T est stockée chez l'adjudicataire. Les commandes sont passées par charge complète de 24T et livrables dans les 48h dans notre hangar communal.

6.2.2 Acquisition d'un tracteur d'occasion

Vu que le tracteur Massey Ferguson est dans un état de vétusté irréparable et que l'autre tracteur New Holland est spécifiquement destiné au fauchage des bords de route (ne peut être affecté au salage hivernal en raison de son équipement électronique sensible), il reste que le tracteur Same Lazer, qui lui est affecté à des tâches telles que l'arrosage des jardinières, le salage des voiries, le déneigement ou encore le broyage.

Un nouvel appel d'offres a été lancé le 8 juin, un avis favorable a été remis par le Directeur financier le 11 juillet, un cahier spécial des charges a été approuvé par le Collège les 13 et 27 juillet et le 18 août avec passage au conseil le 12 septembre. Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 3 octobre et c'est l'entreprise VERHULST qui a remis une offre unique et intéressante pour un montant de 32.065 € tva pour un tracteur réceptionné début décembre.

6.2.3 Achat d'un véhicule pour le service technique

Un des véhicules communaux, la Renault Kangoo est devenu irréparable et c'est donc un appel d'offres pour l'acquisition de 2 véhicules d'occasion qui a été lancé en avril pour un montant de 15.000 €. Aucune offre n'a été réceptionnée.

Par conséquent, le service Travaux a lancé un autre appel d'offres en août pour l'acquisition d'un nouveau véhicule en motorisation essence. Sur 8 garages interrogés, seuls 3 ont remis offre. Et c'est le garage RENAULT à Gembloux qui a fait l'offre la plus intéressante, à savoir un Docker Van 1.6 essence pour un montant de 12.377,02€ t vac.

Le véhicule sera livré en janvier 2017.

6.2.4 Contrôles périodiques par un organisme agréé de la conformité des installations électriques, de la cabine haute tension, des dispositifs d'alerte et d'alarme incendie, des engins de levage, des aires de jeux, ainsi que des équipements à mazout ou au gaz

Nos divers contrats ne correspondaient plus à la réalité au vu des modifications apportées à ceux-ci, en raison des extension(s) et/ou modification(s) des bâtiments communaux.

Le service Travaux a donc proposé un cahier spécial des charges avec un marché divisé en 6 lots :

- Lot 1 : Contrôle des installations électriques et de la cabine haute tension ;
- Lot 2 : Contrôle des engins de levage (ascenseurs et grues mobiles) ;
- Lot 3 : Contrôle des aires de jeux ;
- Lot 4 : Contrôle des installations d'alerte/alarme incendie ;
- Lot 5 : Contrôle d'étanchéité des cuves de mazout ;
- Lot 6 : Contrôle d'étanchéité des installations gaz.

Le Conseil communal a approuvé les conditions et mode de passation le 25 avril. Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 17 mai et c'est l'entreprise BTV qui a remporté le marché, approuvé par le Collège le 13 juillet. Marché d'une durée d'un an pour un montant annuel de 8.312,34€ t vac avec tacite reconduction possible de 3 ans.

6.2.5 Contrôle annuel des extincteurs et dévidoirs dans les bâtiments communaux

Nos divers contrats ne correspondaient plus à la réalité au vu des modifications apportées à ceux-ci, en raison des extension(s) et/ou modification(s) des bâtiments communaux.

Le service Travaux a donc proposé un cahier spécial des charges au Collège le 9 mars et approuvé par le Conseil communal le 21 mars. Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 5 avril et c'est l'entreprise SICLI qui se voit attribuer le marché par le Collège du 8 juin, marché pour un montant annuel de 2.097,47€ t vac avec tacite reconduction possible de 3 ans. Notification faite à l'entreprise le 10 juin.

6.2.6 Réfection de dalles béton et de joints asphaltique sur diverses voiries communales

Dans le but de proposer des rues au Collège sur base du budget disponible pour ces travaux, le service travaux réalise un mesurage complet des voiries en béton. Suivant mesurage et proposition du service travaux, le Collège Communal, en date du 30 septembre 2015, valide le nom des rues et le fait de demander au bureau d'études la réalisation du PSS et son tableau des déchets.

Dès lors, suivant la décision du Collège du 30 mars 2016, le service travaux réalise un nouveau métré de manière à respecter le budget estimé de 95.199,47€ t vac. Ce montant reprend le remplacement de 450m² de dalle béton dans les diverses voiries, le remplacement de certains éléments linéaires, le remplacement des joints longitudinaux et transversaux dans les rues de Sart, du Vieux Château, Chemin Charretier et Chapelle Ste Anne (3Km).

Le Service travaux en collaboration avec le bureau CONCEPT ont préparé un Cahier spécial des charges et le PSS. Le Collège en sa séance du 1^{er} juin approuvait le Cahier spécial des charges, la liste des entreprises à interroger et le Conseil Communal du 20 juin approuvait les conditions et le mode de passation.

Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 19 août. Le Directeur financier remettait un avis favorable sur la phase attribution en date du 6 septembre. Le Service travaux rédigeait le rapport d'attribution le 5 septembre, celui-ci a été soumis au Collège du 12 octobre qui attribuait le marché de travaux à l'entreprise MASSET (Tourinnes-St-Lambert) pour un montant de 95.199,47€ t vac. Le dossier est actuellement à l'analyse de la tutelle sur les marchés publics du Service Public de Wallonie. Dès validation de leur part, les travaux pourront débuter au printemps 2017.

6.2.7 Achat de sapins pour les fêtes de fin d'année 2016-2017

Comme chaque année, un appel d'offres est lancé pour la fourniture de sapins pour les fêtes de fin d'année. Ceux-ci seront implantés sur 27 sites (églises, places, squares etc...). Le Collège du 28 septembre a approuvé sociétés à consulter ainsi que l'emplacement des sapins. L'appel d'offres a été lancé le 10 octobre et le marché a été attribué par le Collège du 9 novembre à la société Léon CORNET pour un montant de 1.656,49 € t vac. Les sapins ont été installés et décorés par les ouvriers. Ils seront illuminés du 9 décembre 2016 au 9 janvier 2017.

6.2.8 Assistance technique ponctuelle 2016

Dans le cadre d'un certain nombre de dossiers confiés au service travaux et notamment pour des réparations de voiries, des petits projets de voiries ponctuels et parfois subventionnés, notre service ne dispose pas d'un préventionniste nécessaire à la réalisation du dossier sécurité/ santé. Dès lors, nous devons faire appel à un bureau d'études extérieur dans le cadre de la procédure sur simple facture acceptée.

Le Collège a approuvé le principe et les bureaux à interroger et ce, le 23 septembre. Un appel d'offre a donc été lancé (septembre) et seuls 3 bureaux ont répondu. Le marché a été attribué par le Collège du 21 octobre au bureau d'étude CONCEPT LEBON (Gembloux) pour un tarif horaire de 60,50 € t vac pour les honoraires d'ingénieur industriel, un tarif horaire de 48,40€ t vac pour les honoraires de dessinateur-projeteur, un tarif horaire de 54,45€ t vac pour les honoraires de géomètre et un tarif de 42,35€ t vac pour les honoraires de coordination sécurité-santé.

6.2.9 Abattage, évacuation et dessouchage de 2 parcelles de bois sises rue de la Cruchenère à Perbais et du vieux Château de Walhain

En 2010, l'abattage des bois avait déjà été envisagé pour la liquidation des 2 parcelles susmentionnées.

Suite à une réunion avec la DNF (Direction Nature et Forêt) le 15 janvier, cette dernière nous indique que le code forestier autorise au propriétaire (la Commune) de donner la gestion de la vente de bois de ses parcelles, à la DNF qui a fait par la suite un cahier spécial des charges.

La vente a eu lieu le 28 septembre et seule une offre d'un montant de 4.888€ htva pour la parcelle du Vieux Château a été réceptionnée par la DFN. En ce qui concerne la parcelle de la rue Cruchenère, ils n'ont reçu aucune offre, ils vont donc lancer une vente de gré à gré.

6.2.10 Abattage et évacuation des arbres à divers endroits de la Commune

Rue chapelle -Ste-Anne : Elagage des branches de deux noyers, d'un chêne et d'un charme (prévention).

Rue de la Tour : Abattage d'un érable, le bouquet de charme et les quatre frênes. Il faudra toutefois laisser les souches pour le maintien du talus.

Rue de la Culée : Elagage des branches d'un tilleul, de deux bouleaux, d'un marronnier et d'un aulne ainsi que l'abattage d'un peuplier.

En raison de branches qui poussent dans les fils électriques et parce que les ouvriers communaux ne sont pas équipés et formés pour réaliser un travail d'abattage/élagage, un marché de services a été réalisé (Collège du 2 mars) pour faire appel à un élagueur professionnel et ce, conjointement avec une demande de permis d'abattage.

Le permis d'abattage a été introduit le 8 août et octroyé le 3 octobre. Un appel d'offres a été lancé le 3 octobre. Le marché a été attribué (Collège du 23 novembre) à l'entreprise JARDIMATH pour un montant de 4.719,00€ t vac. Les travaux débuteront dans le courant du mois de décembre.

6.3 Actions subsidiées par la Province du Brabant wallon

6.3.1 Réalisation d'une aire de jeux sur le site des Cortils

La Province du Brabant wallon a lancé un projet pour les investissements à portée économique en vue de la dynamisation des centres des villes et des villages qui était à rentrer pour le 30 avril 2015 au plus tard.

En 2015 : Le 12 mars le service travaux proposait au Collège de réaliser une aire de jeux à Tourinnes sur le site des Cortils. Le Collège émettait un accord de principe le 25 mars et fit rentrer ce projet à la Province.

Le Collège approuva le projet et le cahier spécial des charges le 25 avril moyennant détermination de l'implantation, mais également les entreprises à interroger. Une demande de permis a été faite en date du 6 mai. Le montant estimé est fixé à 28.193 € tvac avec une subvention possible de 20.000 ou 25.000 € suivant acceptation de la fiche PCDR. Le dossier a été envoyé à la Province le 13 avril (accusé de réception du 21 avril). Un Arrêté d'octroi de promesse ferme de subside a été réceptionné le 23 octobre fixant celui-ci à 22.554,40€. Le permis d'urbanisme a été octroyé le 25 juin.

Le Collège Communal a donc attribué le marché à la société LIBRAPLAY le 9 mars 2016 pour un montant de 24.5010,97 € tvac. Les travaux ont débuté le 20 mai pour se terminer le 2 juin, le dossier décompte final a été envoyé à la Province le 15 juin. Le subside a été versé le 28 juillet.

6.3.2 Acquisition d'une mini pelle sur chenille contre les coulées boueuses

C'est dans le cadre du lancement des appels à projets relatifs au subventionnement des communes de la Province pour des travaux et/ou acquisitions de matériel visant à remédier à la problématique des coulées boueuses qu'une demande de subside a été introduite pour l'acquisition d'une nouvelle mini pelle sur chenille. En effet, la mini pelle communale est devenue trop vétuste et ne peut plus répondre aux besoins sans cesse croissants pour lutter contre les coulées boueuses tant au niveau curatif qu'au niveau préventif (curage de ravines et placement de fascines). En outre, la nouvelle mini pelle sera munie de chenilles rétractables et d'une lame extensible qui pourra servir au creusement de tranchée, de nettoyage de ravine ou d'ouverture de sépulture dans les cimetières. Elle sera également munie d'un marteau-piqueur complet et d'une remorque adaptée à son transport. Le Collège approuvait le 8 juin la liste des entreprises à interroger et le Conseil communal qui approuva à son tour le 20 juin. Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 30 juin, l'ouverture des offres le 26 août, le rapport d'examen des offres rédigé le 24 novembre.

Il y a eu une démonstration de machine par les sociétés Bob cat et Wacker Neuson à la Commune devant les ouvriers qui ont pu les tester.

C'est la société COMPACT MACHINERY (Ghislenghienp) qui a remporté le marché pour un montant de 37.813,71 €, tvac, avec reprise de la Pel-job communale. N'ayant pas encore réceptionné la promesse ferme de subside, la machine sera achetée début 2017.

6.3.3 Acquisition d'une machine porte-outils

Dans le cadre d'un appel à projets de la Province pour une alternative à la pulvérisation des cimetières et à cause de l'interdiction prochaine de la pulvérisation phytosanitaire dans les espaces publics, une demande de subvention (Collège du 27 avril) auprès de la Province a été faite pour l'acquisition d'une machine porte-outils équipé d'un désherbeur mécanique. Un avis du Directeur financier a été rendu le 3 juin, la liste des sociétés à consulter a été approuvée par le Collège le 8 juin. Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 4 juillet, le procès-verbal d'ouverture des soumissions a été dressé le 26 août. Un Arrêté Provincial fut réceptionné le 9 août, octroyant une subvention de 12.500,00€ relative à l'acquisition de brosses de désherbage mécanique destinées à équiper un camion-brosse, des débrousailluses et têtes de débrousailluses et une machine porte-outils. Le Collège (28 septembre) a attribué le marché à l'entreprise GREENAGRI pour un montant de 23.517,56 € tvac options comprises (fraise mécanique et paire de roues doubles). La réception de la machine a été faite le 22 novembre.

6.3.4 Réfection du parking et du chemin d'accès au parking des Cortils

Le revêtement du parking des Cortils étant détérioré (nombreux affaissements) et n'étant pas pourvu d'un système de récolte des eaux (l'eau de pluie avait tendance à y stagner en larges flaques, susceptibles de geler en hiver), et que cette situation ne permettait plus aux usagers d'y circuler en toute sécurité, il était donc nécessaire de profiler à nouveau le parking des Cortils afin d'y créer des pentes pour diriger les eaux vers les éléments linéaires et de récolter celles-ci en vue d'éviter les stagnations.

Le ré-asphaltage consécutif à ce reprofilage permet d'y tracer des bandes de circulation et de stationnement et ainsi d'en sécuriser l'utilisation, mais également d'éviter ou au moins limiter le stationnement intempestif devant les accès des services de secours.

Suite aux nouveaux projets de subventionnement proposés par la Province, le service travaux transmet son dossier à ce dernier qui est réceptionné le 16 avril. Le Conseil communal valide le mode de passation le 23 mars. Les invitations à remettre offres ont été envoyées le 3 décembre.

L'avis de légalité phase attribution a été remis par le Directeur financier le 9 février. Le rapport d'examen des offres a été rédigé également le 9 février. Le Collège (17 février) a attribué le marché à l'entreprise Travaux Stéphanois (Court-St-Etienne) pour un montant de 84.089,56 € t vac.

Les travaux ont débuté le 25 avril pour se terminer le 24 mai.

6.4 **Action subventionnée par l'Intercommunale du Brabant Wallon IBW**

6.4.1 Plan d'investissement 2013-2016

Egouttage exclusif de la rue Cruchenère :

Déjà, lors du plan triennal 2007-2009, le service travaux avait rentré un dossier pour réaliser la pose d'un égout dans la rue Cruchenère (égouttage collectif à Perbais). Vu que ce dossier n'avait pas été retenu dans le cadre du plan triennal 2007-2009 et 2010-2012, le service travaux avait à nouveau introduit dans le cadre du plan d'investissement 2013-2016 en dossier exclusif. Celui-ci a été accepté par le SPW et la SPGE dans le PIC 2013-2016. Vu qu'il s'agit d'un dossier exclusif, les travaux sont la maîtrise d'ouvrage de l'Intercommunale du Brabant Wallon. Le Collège Communal a cependant décidé d'inclure un budget de 175.000 € dans des travaux de remplacement d'avaloirs, de réfection des parties de dalle de béton du côté opposé au tracé, de réfection du muret de sentier Venelle-ST-Antoine et de stabilisation des berges du Ry de Perbais en face des n°61, 63 et 65. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise TRBA, pour un montant total de 613.372,76 € et débuteront le 20 mars 2017 pour une durée de 140 jours ouvrables. Ils seront réalisés en deux phases de manière à ne pas gêner le déroulement des festivités du 15 août.

6.4.2 Plan d'investissement 2017-2018

Réalisation d'une station de relevage rue de la Sucrierie :

Dans le cadre du plan d'investissement (PIC) 2017-2018, le Conseil Communal du 10 octobre 2016 a validé le fait de remplacer le siphon peu fonctionnel de la rue de la Sucrierie par une station de relevage. Cette installation a été également validée par l'IBW pour être reprise en dossier exclusif (PIC 2017-2018). Le montant estimé de la fiche réalisée par l'IBW est de 554.205,30 € htva, le dossier est à présent à l'analyse du Service Public de Wallonie depuis le 20 octobre.

6.5 **Actions subsidiées par le Service Public de Wallonie SPW**

6.5.1 Plan d'investissement 2013-2016

Pour rappel, l'évaluation du plan d'investissement 2013-2016 se montait à un total de 1.051.235,90 € t vac avec une subvention de 360.366 €. Le dernier chantier devait obligatoirement être attribué pour le 31 décembre de cette année. Le plan d'investissement communal 2013-2016 a été approuvé par le Ministre des pouvoirs locaux en date du 6 mai 2014. Le service Travaux a lancé un marché de services et deux marchés de travaux, les

marchés de travaux couvrant chacun une phase du plan d'investissement validé par le service Public de Wallonie.

Marché de travaux (phase II), pour le plan d'investissement :

Pour rappel, le Marché avait été attribué à la société PIRLOT (Gilly) pour un montant de 480.348,27 € t vac. Les travaux ont débuté le 18 avril et se sont terminés le 8 août. Actuellement nous n'avons toujours pas pu réceptionner provisoirement les travaux à cause des essais à posteriori non conformes.

6.5.1 Plan d'investissement 2017- 2018

Suite à une dépêche émanant du Service Public de Wallonie le 1er août 2016 exposant les lignes directrices du fonds d'investissement 2017-2018 et prise pour information par le Collège du 10 août, le service a lancé un plan d'investissement qui porte de 2017 à 2018.

Le plan d'investissement fixe des priorités bien arrêtées. En respectant les priorités, la Commune peut obtenir une enveloppe subsidiée de 195.637 € en vue de réfectionner des voiries communales sur une durée déterminée.

Voici les priorités définies dans le plan d'investissement 2017-2018 de travaux subsidiés :

- 1) La création, l'aménagement et l'entretien extraordinaire des voiries publiques ou des parkings établis sur le domaine public;
- 2) La construction, la réfection et le renouvellement d'aqueducs et d'égouts ;
- 3) L'installation, l'extension, le déplacement et le renouvellement de l'éclairage public ;
- 4) La construction, la transformation et la réhabilitation, ainsi que l'aménagement des abords de bâtiment destiné à diverses affectations ;
- 5) L'acquisition, à l'exclusion du terrain, des biens immobiliers destinés à l'usage des personnes morales visées par le titre IV du décret ;

Afin de respecter les points repris dans la dépêche, une réunion a été organisée en date du 9 septembre entre la Commune et l'Intercommunale du Brabant wallon. Suite à cette réunion et de manière à respecter les priorités en matière d'égouttage, il a été proposé au Collège Communal de reprendre la station de relevage de la rue de la Sucrierie en égouttage exclusif.

Le 10 octobre, le Conseil Communal a approuvé le plan d'investissement proposé par le service travaux. Vu le délai très court laissé pour réaliser le plan d'investissement le service travaux s'est chargé de la réalisation des fiches et du mesurage des voiries reprises dans celles-ci. Les rues concernées sont, la rue des Boscailles et le Chemin des Boscailles pour Walhain, la rue de la Commune et la rue des Cortils pour Tourinnes.

Le 20 octobre, le plan d'investissement est transmis au Service Public de Wallonie (fiches individuelles, fiche récapitulative, délibération du Collège Communal), qui en accusait réception le 24 octobre. Le dossier est à ce jour en attente d'une réponse de la Région Wallonne.

6.5.2 Désignation d'un bureau d'ingénierie pour des travaux de réfection du réseau routier dans le cadre du plan d'investissement 2017-2018

Rappel : La première phase du plan d'investissement 2013-2016 est clôturée depuis juin 2015, la seconde depuis le 30 juin 2016. Le service travaux propose au Collège (20 mars) de lancer le marché de services pour le plan d'investissement 2017-2018.

Le 9 mars, le Collège communal approuve le Cahier spécial des charges, le type de travaux de réfection et d'entretien ainsi que la liste des bureaux à consulter et le fait d'être soumis au prochain Conseil communal qui a validé le mode de passation en séance du 21 mars.

Le plan d'investissements 2017-2018 devrait être doté d'une subvention d'environ 180.000€, réduite de moitié par rapport à celle du plan 2013-2016 avec la règle inchangée d'1 euro investi pour 1€ de subsides.

Considérant que, comme pour la phase I du plan précédent et au vu des économies de 158.000€ réalisées sur cette même phase, le plan d'investissement communal 2017-2018 pourrait dès lors porter sur une enveloppe de 150% an soit environ 540.000€ de travaux.

Grâce aux types de réfections réalisées en fonction de l'état de détérioration des voiries, pas moins de 18 d'entre-elles ont pu être rénovées dans le cadre du plan 2013-2016 mais beaucoup de rues doivent encore être réfectionnées.

Le procès-verbal d'ouverture des offres a été rédigé le 27 mai et l'avis de légalité du Directeur financier intérimaire, a été émis le 30 mai 2016. Le Marché a été attribué au bureau C2 PROJECT (Lasne) en juin et notifié le 23 novembre. L'ordre de débiter la mission sera envoyé en fonction du retour du Service Public de Wallonie sur la PIC 2017-2018.

6.5.3 Pose d'un nouveau revêtement rue Chapja

Dans le cadre du Plan Triennal 2010-2012, la réfection de la rue Chapja avait été sélectionnée.

Le dossier a dû être élaboré dans le cadre du plan triennal transitoire, ce qui a été l'objet d'une nouvelle décision du Conseil Communal, en sa séance du 21 janvier 2013.

Le Collège Communal, en sa séance du 22 mai 2013, a attribué le marché à la société TRAVAUX & EDIFICATIONS pour un montant de 459.218,21 € t vac, reprenant 1% de majoration suite à la demande de prolongation de validité des offres (en attente de la promesse ferme de subsides).

Le Service Public de Wallonie, en date du 9 juillet 2013, marquait son accord sur la phase attribution et donne une promesse ferme de subsides, actée par le Collège Communal en sa séance du 14 août 2013.

Les travaux débutent le 22 septembre 2013 pour se clôturer le 20 mars 2014. Les états d'avancement couvrant l'enveloppe de 70% ayant été envoyé directement, nous avons pu toucher cette première partie le 2 février 2014. Vu la non-conformité de certains essais et suite aux nombreuses demandes de contre-essais émanant de l'entreprise (validée par le Collège Communal), il n'y a toujours pas eu de réception de travaux.

Une réunion a eu lieu le 13 octobre 2015 avec l'entrepreneur, le Service Public de Wallonie et maître d'ouvrage de manière à déterminer les zones à recommencer. Dès que ces zones auront fait l'objet d'une réfection la réception provisoire pourra avoir lieu. Un solde de 30 % sera perçu dès lors que le décompte final sera transmis au Service Public de Wallonie. L'entreprise étant en faillite, nous n'avons toujours pas pu réceptionner les travaux et donc clôturer le dossier.

6.5.4 Désignation d'un Auteur de projet pour la valorisation de la Forge à Perbais

Rappel : Pour ce marché de service, les conditions et mode de passation ont été approuvés par le Conseil communal du 22 septembre 2014. C'est l'Architecte Bernard DEFRENNE qui a été désigné. Le métré a déjà été réalisé, le projet est en attente de permis, les travaux seront effectués en 2017.

6.5.5 Restauration du Château de Walhain

Suite au marché de services pour la restauration des ruines du Château de Walhain (approuvé par le Conseil communal du 17 octobre 2011), le bureau d'associations momentanées AAUM- VANDEN EYNDE-WAUTIER et le Bureau MATRICHE ont été désignés comme auteurs de projet par le Collège communal (6 mars 2013) et notifié au bureau le 20 mars de la même année. Depuis lors, un comité d'accompagnement a été créé et s'est réuni à plusieurs reprises dans le but d'obtenir le certificat de patrimoine, chose faite en date du 22 avril 2015. La phase III reprenant le permis d'urbanisme est également clôturée au vu de la réception du permis d'urbanisme en date du 23 mars 2016. Vu que la phase III reprenant l'octroi du permis est clôturée, le service

travaux a questionné le Collège sur la commande de la phase IV du marché de service, à savoir la mise en adjudication. Le Collège Communal en date du 22 juin 2016 a décidé de reporter le point afin d'analyser sa mise en route.

6.6 Actions subsidiées par la Fédération Wallonie-Bruxelles

6.6.1 Ecole de Tourinnes

Dans le cadre du Programme Prioritaire de Travaux (PPT) 2012 de la Fédération Wallonie-Bruxelles, un dossier a été introduit en 2012 par le service travaux afin de remplacer une partie des châssis du bâtiment existant de l'école de Tourinnes (bâtiment maternelles), sa toiture, son isolation ainsi que les zingueries.

Le Conseil de L'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP), le 24 avril 2015, informe de l'éligibilité du dossier pour l'année 2015 (ce dossier a été réintroduit à plusieurs reprises entre 2012 et 2016) et que le budget était épuisé ; qu'il faudra attendre pour le lancement d'un marché.

Marché de service :

Rappel 2015 : Un cahier spécial des charges a été élaboré et approuvé par le Collège communal (27 mai). Le Conseil communal (22 juin) approuve également les conditions et le mode de passation. Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 6 juillet. Le marché de services est estimé à 15.000 € t vac. Le rapport d'analyse des offres a été rédigé le 21 septembre. Le Collège communal (2 septembre) a attribué le marché au Bureau DEFRENNE (rue du Centre, 12 à 1457 Walhain) fixant le pourcentage à 10% fractionné suivant l'état d'avancement du dossier. La notification a été envoyée le 22 septembre avec ordre de commencer l'étude dès réception du courrier de notification.

Marché de travaux :

2016 : Suite à la notification du marché de service, plusieurs réunions ont eu lieu entre le bureau d'architecte et le service travaux. Dans la foulée des réunions, le Collège communal (13 janvier) approuvait le Cahier spécial des charges et la liste des sociétés pour chaque lot (lot toiture et lot châssis). Le Conseil communal (25 janvier) fixait les conditions et le mode de passation du marché public. Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 28 janvier. Le procès-verbal d'ouverture des soumissions a été dressé le 23 février.

Le lot 1 (Remplacement de la toiture et de sa couverture) : Le Collège (4 mai) attribuait le marché à l'entreprise GRUSSELLE-LIBERT (Walhain) pour un montant de 67.962,59 € T vac.

Le lot 2 (Remplacement châssis et finitions intérieures) : Le Collège (4 mai) attribuait le marché à l'entreprise JASPART (Walhain) pour un montant 16.257,23 €, 6% T vac.

Une prolongation des offres a été faite fixant le délai de validité au 31 décembre 2016 (Approuvé par les sociétés GRUSELLE LIBERT, JAUMOTTE, DE FRUTOS mais sans réponse de la société Maxi VANDENBOSCH).

A noter : L'entreprise JASPART a fait par (mail du 26 août) d'une hausse de 3,75% en raison des augmentations des prix des matériaux et de la taxe kilométrique.

Vu l'accord de la tutelle marché public du Service Public de Wallonie sur la phase attribution, le dossier a été envoyé au Ministère de la Communauté Française le 16 juin dans le but d'obtenir une promesse ferme de subside (réception le 4 juillet). Le 9 septembre, le Conseil de l'enseignement des communes et des Provinces a indiqué que le dossier a été jugé recevable par la Commission Inter caractère mais qu'il faut attendre une promesse ferme de subside pour débiter les travaux.

Dossier en attente.

Au-delà des nombreux marchés publics et chantiers, le service Travaux lance régulièrement de petits appels d'offres en vue d'alimenter divers chantiers de nos équipes pour lesquels certaines marchandises ne savent pas être fixées à l'avance.

6.7 Charroi automobile

Véhicule et type	Immatriculation	Mise en circulation	Carburant	Première mise en circulation	Affectation	Kilométrage au 1 ^{er} décembre 2015
Camion balayeur Volvo 2.632K	1-FRH-504	01/10/2013	Diesel	01/10/2013	Nettoyage, balayage, désherbage.	21.947 km 2.800 heures
Autobus BMC	BRV 901	23/03/2010	Diesel	04/01/2010	Transport scolaire + festivité.	90.116 km
Camion Mercedes Atego 1828 AK tribenne 4x4 + grue	GUV 517	01/03/1999	Diesel	1999	Voirie + espaces verts + bâtiment + cimetière.	160.149 km
Camion Renault	SSH093	03/11/2004	Diesel	1994	Voirie 1	156.129 km
Citroën Berlingo	JQS769	04/04/2003	Diesel	2003	Population	145.380 km
Citroën C15	GPQ328	31/05/2002	Diesel	2002	Nettoyage bords de route	Vendu en 2014
Compresseur	QBQ826	21/10/2004	Diesel	2004	Voirie	1.804,9 heures
Hydrocureuse Menart	«	12/06/1991	«	1991	Voirie	«
Pelle mécanique PEL-JOB EB16 + remorque	«	«	Diesel	1997	Voirie + bâtiment + cimetière	5.565 heures
Remorque (pour tracteur ISEKI)	«	«	«	«	Espaces verts	«
Remorque tribenne	«	01/07/1980	«		Voirie	«
Renault Kangoo	RKG455	31/05/1999	Diesel	1999	Voirie + foot	138.362 km
Renault Kangoo	KDT405	28/03/2000	Diesel	2000	Travaux garde	Déclassé, châssis pourri
Tracteur Ford 7700	EPP595	24/11/1980	Diesel	1980	Sécateur/ élagage	261 heures (nouveau moteur)
Tracteur Massey Ferguson	CSX297	06/09/1991	Diesel	1985	Voirie + arrosage + espaces verts	Reprise par le garage Verhulst
Tracteur Same Aurora 45	BBE036	05/07/1996	Diesel	1979	Voirie pulvérisation + foot	3.540 heures
Tracteur Same Lazer 110 DT	SEP975	04/11/1999	Diesel	1999	Fauchage + broyage + salage + déneigement.	600 heures nouveau compteur
Tracteur tondeuse ISEKI SG 17	«	«	Diesel	«	Espaces verts	Pas de compteur
Tracteur tondeuse ISEKI SGR 22	«	«	Diesel	«	Complexe sportif	235 Heures (Compteur bloqué)

Camion Volvo N10	XVV627	18/10/2007		1989	Voirie + épandage + transports divers	24.906 km
Tracteur Newholland-T6030	992AKI	12/05/2009	Diesel	idem	Fauchage + broyage + déneigement.	5.665 heures
Camionnette Mercedes	863 BUI	30/06/2010	Diesel	30/06/2010	espaces verts	75.979 km
Opel Combo	1BHT780	01/06/2011	Diesel	29/05/2007	Bâtiment	80.404 km
Opel Vivaro	1BQE169	02/08/2011	Diesel	02/08/2011	Voirie 2 + magasinier.	45.940 km
Opel Corsa				22/11/2011	Service technique garde	41.700 km
Renault Kangoo (Visiocom)	1 KKN 412	Juin 2015	Diesel		Service bâtiments	12.817 Km
Tracteur tondeuse Toro Wheel Horse 22F-5			Essence	2013	Espaces verts + cimetière	452,6 heures
Tracteur Toro cylindrique foot			Diesel	2014	Tondre les terrains de football	1.684 heures
Groupe électrogène Promac (vert)		2014	Essence	2014	Service voirie + délestage	10 heures
Groupe électrogène bleu		2014	Essence	2014	Service voirie + délestage	72 heures
Bison (machine porte-outils)		Décembre 2016	Essence	2016	Service Espaces verts	1 heure
Kubota B1400 (tondeuse)			Essence			276 heures

/ signifie que le compteur ne fonctionne plus ou que le compteur des véhicules à l'entretien ne peut être relevé.

	Frais de Fonctionnement	
	Véhicules (entretien, réparations)	Carburant (essence, diesels)
2004	44.271,26 €	18.940,55 €
2005	56.265,26 €	26.329,73 €
2006	86.997,33 €	26.763,61 €
2007	85.341,84 €	24.196,74 €
2008	70.961,00 €	28.230,66 €
2009	65.819,00 €	28.718,90 €
2010	65.571,13 €	38.010,78 €
2011	46.911,32 €	36.421,12 €
2012	56.877,17 €	42.739,35 €
2013	68.504,52 € (13/11/2013)	44.837,26 € (13/11/2013)
2014	60.985,67 € (31/12/2014)	48.000 € (31/12/2014)
2015	71.179,70 € (08/12/2015)	38.825,50 € (08/12/2015)
2016	71.227,32 € (31/10/2016)	27.754,43 € (31/10/2016)

7 ENVIRONNEMENT – ÉNERGIE – MOBILITÉ

Le service Environnement – Energie - Mobilité est constitué de Mme Brigitte MAROY, éco-conseillère et conseillère en mobilité, et de Mme Anne THEYS, agent technique en chef et conseillère en mobilité.

7.1 Commission consultative de l'Environnement

Composition : MM. Michel DIERICKX-VISSCHERS (Président), Isabelle DENEFF-GOMAND, Philippe MARTIN (Membres issus du Conseil communal), Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ (Représentante de groupe politique du Conseil communal), Jean-Luc GILOT, Cédric HARMANT, Michel INSTALLE, Ludovic BOQUET, Serge MATHIEU, Pierre MATZ et Jean-Pierre VAN PUymbrouck (Membres à titre personnel).

Secrétaire : Mme Brigitte MAROY (010/65.32.05) pour les convocations, participation aux réunions, procès-verbaux des réunions, relais des projets et demandes vers le Collège, mise en œuvre des actions sélectionnées, rapport d'activités.

Réunions :

- 19/04/2016 : Etat d'avancement du PASH (Plans d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographiques) - Bilan de l'opération BeWapp (plan propreté publique) - Projet d'aménagement naturel des cimetières : comptes rendus des visites avec divers experts et projets - Projet Ville et Villages fleuris - Nasses à canettes : discussion sur la pertinence du système et propositions - Divers
- 14/06/2016 : Etat d'avancement du PASH – Inondations à Perbais : état des lieux-mesures d'urgence-analyse du Giser (Gestion intégrée Sol Erosion Ruissellement) – Etat d'avancement du projet Biodibap (biodiversité et bâtiments publics) – Nasses à canettes : décision du Collège – Présentation de l'étude UCL à Spèche - Divers
- 18/10/2016 : Situation sur le fauchage tardif à Walhain – Végétalisation des cimetières et avancement des travaux de verdurisation du cimetière de Sart – Echange de vue sur la valorisation de la zone humide du Vieux-Château - Information sur la stagiaire éco-conseil – Divers

7.2 Commission consultative de Mobilité

Composition : MM. Luc POELMANS (Président démissionnaire), Isabelle DENEFF-GOMAND, Jean-Marie GILLET, Didier HAYET (Membres issus du Conseil communal) ; Stéphane DELFOSSE, Danièle GALLEZ, Cédric HARMANT, Frédéric PETRE, Elise ROBERT, Hubert SIMONIS (coopté depuis le 27 octobre), Ekkehard STARK, Jean-Pierre VAN PUymbrouck, Joseph VERHEYDEN, Alain WAFFLARD et Anne WISEUR LEPINE (Membres représentant les citoyens de Walhain).

Secrétaire : Mme Brigitte MAROY (010/65.32.05) pour les convocations, participation aux réunions, procès-verbaux des réunions, intégration des réflexions ou des démarches dans le Plan cyclable de Walhain.

Le Conseil communal lors d'une prochaine séance prendra acte d'une nouvelle constitution de la Commission suite à la démission de M. Luc POELMANS en qualité de Président et de la désignation de M. Hubert SIMONIS en qualité de membre représentant les citoyens de Walhain.

Réunions :

- 31 mai : Prise d'acte de la démission du président -Wallonie cyclable : Approbation de l'aménagement de deux chemins de liaison – Wallonie cyclable : sensibilisation aux zones 30 : échange de vues et avis – Carrefour rue du Maïeur et de la Cure : information sur le projet d'aménagement - Divers
- 27 octobre : Cooptation de M. SIMONIS comme nouveau membre - Wallonie cyclable : information sur l'aménagement des chemins de liaison – Information sur le marquage des zones 30 – Avis en matière de sensibilisation aux zones 30 – Information sur le balisage des itinéraires cyclables – Aménagements de voirie : principe de l'écluse, avis sur les carrefours du Maïeur, du Trichon, des Six Heures, du Trou Bigau – rues Saint-Fromont et de Blanmont - Echange de vue sur un bulletin spécial Mobilité – Suivi des dossiers - Divers

7.3 Agenda 21 local

- Mise en œuvre multidisciplinaire de projets dans la perspective du développement durable ;
 - Elaboration du rapport annuel d'activité 2015 du PCDR/Agenda 21 local, approuvé par le Conseil communal du 21 mars 2016 ;
- Participation à la formation (obligatoire) des éco-conseillers des communes en Agenda 21 local.

7.4 Déchets

- Collecte des encombrants et des réutilisables (système de collecte gratuite si présence d'une part d'objets réutilisables par la Ressourcerie d'au moins 25 % du volume par rapport au solde d'encombrants : suivi avec l'IBW et la Ressourcerie de la Dyle) : publicité, suivi ;
- Collecte des encombrants : suivi administratif ;
- Collecte des sapins de Noël le 7 janvier 2016 et les jours suivants : publicité, suivi ;
- Collecte « amiante-ciment » avec les sacs de l'IBW vendus au guichet population : informations au public, suivi du stock et du registre ;
- Collecte des textiles : gestion du réseau communal de conteneurs à textiles, organisation du déplacement des conteneurs du parking du Seuciau, suivi des conventions liant la communes aux divers opérateurs ;
- Collecte des déchets verts : gestion des collectes à domicile de tontes de pelouse (1 abonné en 2016) et de branchages (1 demande en 2016), suivi ;
- Déchets verts : gestion des demandes de primes à l'achat de tondeuses mulching et/ou de broyeurs de végétaux. 2 primes pour broyeurs (150,82 €) et 7 primes pour mulching (486,7 €) octroyées en 2016 (entre le 1er janvier et le 1^{er} décembre 2016) pour un total de 637,55 € ;
- Déchets verts : communications diverses au réseau des guides composteurs de Walhain ; gestion des demandes des citoyens en demande de conseils ;
- Collecte des bâches agricoles : promotion de la campagne de l'IBW auprès des agriculteurs ;
- IBW : collaboration et suivi administratif des demandes et problématiques liées au département Déchets de l'IBW, commande des divers types de sacs : ordures ménagères, PMC, amiante ;
- Relais vers l'IBW des problèmes de collectes en porte-à-porte (ordures ménagères, papier-carton, PMC) ;
- Relais des campagnes IBW pour les parcs à conteneurs (collecte de vélos, jouets, livres, bâches agricoles, emballages phyto, tailles d'ifs, ...) : publicité et coordination-suivi si nécessaire ;
- Relais vers le parc à conteneurs : contacts, suivi des problèmes ;
- Commande des sacs d'ordures ménagères, de PMC, d'amiante ;
- Distribution des sacs « prépayés » à la population : rédaction du courrier et des documents joints à l'enrôlement 2016 de la taxe déchets, coordination de la distribution des rouleaux, ... ;

- Déchets communaux : gestion des huiles usagées, des conteneurs d'encombrants, des petits produits chimiques et déchets dangereux ; mise à disposition de conteneurs spécifiques complémentaires (pour produits phytos, pour ordures ménagères, PMC, papier/carton dans les bâtiments communaux) ; traitement de boues de curage et balayures de voirie : analyse de la situation, rapports au Collège, appel d'offres et suivi administratif ;
- Suivi des dépôts clandestins signalés : contacts avec l'agent constatateur (jusqu'en juin 2016), la police, coordination avec le service travaux pour évacuation ;
- Contacts avec l'équarrissage pour l'enlèvement de cadavres d'animaux découverts sur l'espace public ;
- Encodage des données communales pour l'Office wallon des Déchets (OWD) en 2016 : statistiques des déchets ménagers 2015 (en avril 2016), coût-vérité réel 2015 (en septembre 2016), coût-vérité budget 2017 (en novembre 2016) ;
- Coût vérité : suivi de l'évolution 2016, élaboration du budget déchets ménagers 2017 et proposition d'adaptation des taxes-redevances à l'évolution des coûts de gestion des déchets ménagers ;

Tableaux ci-après : l'évolution des budgets des 3 dernières années en matière de déchets. Forte augmentation des dépenses prévues pour le traitement des déchets et pour la mutualisation des parcs à conteneurs pour 2017. Cela a entraîné la décision du Conseil communal du 9 novembre 2016 de ne plus distribuer de sacs prépayés pour maintenir à son niveau la taxe en matière de déchets et atteindre l'équilibre en matière de taux de couverture des déchets (rapport entre le montant des recettes et le montant des dépenses).

Déchets : Coût-vérité					
	DEPENSES	2015 Budget	2016 Budget	2017 Budget	COMMENTAIRES pour 2017
1.	Achat des sacs ou vignettes destinés à la collecte des déchets ;	17 000	16 000	13 000	Adaptation de la prévision aux dépenses des années antérieures avec prise en compte de l'augmentation démographique
2.	Collecte sélective en porte-à-porte et traitement des déchets tels que :				
	encombrants et réutilisables	2 000	2 000	2 000	Collecte gratuite pour le citoyen au cas par cas sur appel
	encombrants	300	350	500	Collecte payante au cas par cas sur appel. Solde restant dû après perception directe par les collecteurs
	sapins de Noël	4 000	4 000	4 000	Collecte et traitement en porte-à-porte
	déchets verts-tontes de pelouse	750	750	750	Collecte et traitement au cas par cas sur inscription
	déchets verts-branchages	250	250	250	Collecte et traitement au cas par cas sur inscription
3.	Collecte des ordures ménagères brutes, en ce compris les frais de personnel et les frais liés aux véhicules de collecte ;	68 000	68 0	67 781	Projection selon les coûts-vérités réels antérieurs avec hausse de 2 % selon estimation de l'IBW
4.	Traitement des ordures ménagères brutes ;	96 000	100 232	110 018	Estimation de 940 tonnes avec traitement à 117,04 €/T (prix en hausse de 10,41 €/T par rapport à 2016)
5.	Frais de gestion des parcs à conteneurs et d'autres points d'apport volontaire, en ce compris les frais de personnel;	104 000	107 926	135 476	Hausse de 3,6 €/hab. pour 2017 et hausse du nombre d'hab. : soit 19,1 €/habitant x 7093 habitants
6.	Actions de prévention (y compris formation de guides composteurs)	3000	1 000	1 000	Actions usuelles de promotion du tri des déchets, du compostage, des primes communales broyeur/mulching lors d'activités communales.
7.	Impression et envoi des avertissements extraits de rôle et des calendriers de ramassage de l'année, y compris les frais de rappel et procédures de recouvrement	9 000	9 500	9 500	Impression, envoi et rappels des extraits de rôle

8.	Entretien et location des bulles à verres ;	1 300	1 323	1 348	0,19 €/habitant x 7 093 habitants
9.	Gestion administrative des déchets	4 900	4 900	4 900	Distribution des sacs au guichet
		8 100	8 100	8 100	2 j/mois receveur + service finances
		7 020	7 020	7 020	3h/semaine x 52 semaine éco-conseiller
10.	Prévention : primes communales	1 600	1 500	1 500	primes communales à l'achat de broyeur de végétaux et/ou de tondeuse mulching
	TOTAL	327 220	332 851	367 143	

	RECETTES	2015 Budget	2016 Budget	2017 Budget	COMMENTAIRES pour 2017
1.	Contributions perçues pour la couverture du service minimum	161 000	168 910	169 365	4 839 enrôlés à 35 €/personne
2.	Produit de la vente de sacs payants	165 000	162 000	213 000	1,25 € par sac de 60 litres - 0,70 € par sac de 30 litres – évaluation en fonction de la non distribution de sacs prépayés
3.	Redevance pour l'enlèvement des encombrants non incluse dans la contribution visée au point 1 :				
	Encombrants-réutilisables	0	0	0	Collecte gratuite sur appel d'objets réutilisables et d'encombrants (maximum 75 % du volume). Réalisée par une entreprise d'économie sociale.
	Encombrants	0	0	0	Collecte assurée par l'IBW sur appel. Pour le citoyen : 5 €/m ³ et max 3 m ³ . Pas de recettes pour la commune car c'est l'IBW qui perçoit la redevance due par le citoyen
	Déchets verts- tontes de pelouse	100	100	100	Collecte payante de tontes de pelouse au cas par cas et sur appel. 5 €/contenant de 100 litres évacué. Service peu utilisé
	Branchages	500	500	500	Collecte payante de branchages sur appel. Faible participation pour ce service à la population. 15 € 1 ^{er} m ³ - 10 €/m ³ supplémentaire et maximum 3 m ³
	Sapins de Noël	0	0	0	Collecte des sapins de Noël en porte-à-porte. Service gratuit
	TOTAL	326 600	331 510	382 965	
	TAUX DE COUVERTURE COUT-VERITE	100 %	100 %	104 %	

7.5 Nature et espaces publics

- Plantation des espaces publics : commande d'arbres à planter ou remplacer sur l'espace public, conseils techniques, suivi ;
- Organisation d'une formation pratique en février 2016 pour l'élagage des arbres à destination des ouvriers communaux – formation donnée par un élagueur professionnel : proposition au Collège, appel d'offres, organisation du contenu de la journée et suivi administratif ;
- Fleurissement de la Commune : commandes des plantes annuelles de printemps et d'automne, suivi administratif ;
- Avis concernant l'état sanitaire de certains arbres publics –avis concernant le statut de certains arbres privés remarquables ;
- Relation avec le DNF (département Nature et Forêt de la RW) : prise d'avis, organisation d'une rencontre Collège -DNF- services travaux, urbanisme, environnement en janvier 2016 ;
- Gestion du réseau de jardinières de dévoisement, en partie adoptées par des citoyens – conseils d'entretien et accompagnement de l'équipe d'espaces verts pour l'entretien de fin de saison ;
- Aide au citoyen en demande d'informations variées : haies, arbres, prairies fleuries, mares naturelles, lutte contre les plantes invasives, lutte contre les nuisibles, conflits de voisinage, ... ;
- Dératisation : publicité des deux campagnes annuelles de dératisation d'avril et novembre 2016 (bulletin communal, site internet, affichage communal), coordination des campagnes, suivi et analyse des rapports (rapports des campagnes de décembre 2015 et avril 2016), suivi des demandes de dératisation hors campagnes, approvisionnement des services environnement et population en raticides, conseils à la population en matières d'utilisation de raticides en coordination avec le service population. Lors de chaque campagne l'ensemble du réseau d'égouts, des fossés et des cours d'eau est traité ainsi que les bâtiments communaux. Environ 40 maisons privées sont visitées lors de chaque campagne également (42 en décembre 2015 et 39 en avril 2016). Un travail plus intensif a été organisé avec les ouvriers communaux au niveau du bas du ry de Chèvequeue.
- Piégeage des rats musqués : suivi des appels des citoyens, contacts avec le service concerné de la Région wallonne, suivi des lieux traités sur le territoire, cartographie des lieux traités par la Région wallonne sur Walhain ;
- Be Wapp (Wallonie Plus Propre) : participation à la campagne 2016 de nettoyage des espaces publics : 12 équipes constituées de 84 bénévoles. Bilan : ramassage de 19 sacs de PMC, 39 sacs d'ordures ménagères et environ 20 m³ de déchets encombrants et divers. Publicité, coordination des équipes et du ramassage des déchets par le service travaux après la campagne ;
- Be Wapp (Wallonie Plus Propre) : inscription à la campagne 2017
- Primes à l'installation de ruches : gestion des demandes de primes. 2 primes distribuées à 1 demandeur pour un montant de 100 €.
- Fauchage tardif : fauchage tardif classique mais pas d'exportation du produit de fauche sur les sites ciblés par la Région wallonne en raison du manque de moyens humains ;
- Plantes invasives : 2 campagnes d'arrachage de la balsamine de l'Himalaya le long des cours d'eau (juillet et août 2016) avec l'aide du Contrat de rivière, suivi du plan de lutte du SPW concernant la balsamine et la berce du Caucase - encodage, information auprès de certains habitants de l'obligation d'arrachage selon le nouveau RGP, sensibilisation et conseils de lutte ;
- Interdiction d'utilisation de pesticides par les particuliers dans lieux spécifiques : près des filets d'eau ou ravines, ruisseaux : publicité de la nouvelle législation, articles dans le bulletin communal, conseils aux habitants, en particulier ceux en charge de l'entretien de ruisseaux non classés bordant leur jardin.

- Projet BiodiBap à côté de l'école de Tourinnes : création d'un espace naturel avec mare : mise en œuvre du projet après appel d'offres, appels d'offres pour l'achat complémentaire d'une table avec bancs et pour l'externalisation de la gestion de la prairie fleurie, suivi administratif ;
- Opération Villes et villages fleuris 2015 de la Province : utilisation du subside pour la verdurisation du cimetière de Sart, suivi administratif. En janvier 2016, présentation du projet Villes et Villages fleuris 2015 à la Province et obtention du prix du meilleur projet pour les bacs fleuris citoyens ;
- Verdurisation du cimetière de Sart : organisation de visites de cimetières avec l'asbl Ecowal mandatée par la Région wallonne et la Province du Brabant wallon, participation à une visite de cimetière avec Xavier Deflorenne (SPW-gestion du patrimoine funéraire) et l'entreprise d'économie sociale Cyreo, appel d'offres pour la verdurisation du cimetière, concertation pour l'élaboration du projet et les plans de plantation, suivi administratif du chantier. Le projet a consisté en l'ensemencement d'une pelouse fleurie dans les allées, la pose de tapis de sedums dans les espaces inter tombes et la plantation de nombreuses vivaces ou petits arbustes pour la valorisation végétale de l'ensemble du site ;
- Engagement d'une stagiaire éco-conseil (depuis fin octobre 2016-2 jours par mois jusqu'à mai 2017) : définition du projet de stage, rapports au Collège, directives et encadrement du travail. La stagiaire a élaboré des projets de communication en matière de respect des cimetières végétalisés : explication du projet, utilisation de produits non toxiques pour l'entretien des tombes, etc. La stagiaire coordonne également le remplissage de l'hôtel à insectes et la construction d'abris pour hérissons et amphibiens à l'espace naturel de Tourinnes en collaboration avec les institutrices de l'école ;
- Chats errants : élaboration d'un plan de stérilisation des chats errants, sollicitation d'un subside pour la mise en œuvre du plan (octobre 2016), en attente de réponse de la Région wallonne ;
- Animaux abandonnés : sollicitation d'un subside pour l'achat d'un lecteur de puces électroniques pour l'identification des animaux – en attente de réponse de la Région wallonne ;

7.6 Eau et inondations

- Révision du PASH (Plan d'Assainissement par sous-bassin hydrographique) : contacts avec l'IBW, suivi administratif et recherche d'informations pour l'étude de zone débutée en 2011 et finalisée en 2016 par l'IBW. Les rencontres IBW-SPGE d'avril et mai 2016 ont amené à un accord de principe sur le statut d'assainissement par régime collectif pour les villages de Walhain, Sart-lez-Walhain, Lerinnes et Tourinnes-Saint-Lambert. L'accord de la SPGE doit encore être confirmé par le Gouvernement wallon ;
- Contrat de Rivière : lien avec le Contrat de Rivière, mise en œuvre du programme d'action 2014-2016, évaluation du programme d'actions 2014-2016, élaboration du programme d'actions 2017-2019, suivi des infractions le long des cours d'eau, divers ;
- Alternative biologique de traitement du Hain et des égouts de Walhain : poursuite de l'ensemencement des égouts de Walhain, coordination avec le service travaux et la société en charge du marché pour le traitement du perthuis, participation aux visites de contrôle, suivi des fournitures ;
- Cours d'eau non navigables : visite annuelle avec le commissaire voyer (septembre 2016), suivi administratif des problèmes et des infractions le long des cours d'eau ;
- Gestion des cours d'eau et ravines non classés : sensibilisation des gestionnaires qui sont des privés, courrier aux riverains du Ry Bosquet et de la ravine de la rue du Baty rappelant leur obligation de gestion ;
- Collaboration avec l'UCL pour une étude sur la zone inondable de Spèche : recherches d'informations pour les étudiants et accompagnement dans leur recherche, mise en contacts avec les acteurs locaux, présentation de l'étude par les étudiants de l'UCL le 22 mars 2016, rapport au Collège sur les résultats de l'étude, mise en œuvre du suivi décidé en fonction des résultats de l'étude : interpellation de la Province, du district autoroutier, de la cellule Giser, ... ;

- Lutte contre les coulées boueuses : collaboration avec Espace Environnement pour l'organisation d'une concertation avec les agriculteurs sur un bassin étudié par le Giser. Rencontres sur le terrain en janvier et février 2016. Peu de résultats concrets d'aménagements acceptés mais tous les acteurs des bassins concernés ont été sensibilisés. Participation et témoignage à une table-ronde sur la lutte contre les coulées boueuses organisée par l'UVCW ;
- Lutte contre les coulées boueuses : interpellation en urgence du Giser pour les coulées dues aux pluies du 27 mai 2016 et des jours suivants, visite de terrain avec le Giser, organisation des mesures préventives d'urgence, contacts avec les agriculteurs concernés, ...

Prise d'eau non potabilisée souterraine ou de surface dans le cadre d'une utilisation par les services techniques : analyse des conditions légales, financières de chaque système et proposition au service travaux et Collège

7.7 Agriculture

- Courrier aux agriculteurs (bâches agricoles, respect des bords de routes, ...) ;
- Dégâts agricoles : dégâts de printemps pour les prairies de fauche et pluies du 27 mai 2016 : organisation et participation aux réunions de constats des dégâts, suivi des dossiers, ... ;
- Suivi de demandes spécifiques d'agriculteurs (taille d'arbres ou de haies pour passage de charroi agricoles, contact avec les communes limitrophes pour les voiries à cheval sur différentes communes, ...) ;
- Gestion de demandes de remblai ou de nivellement le long de chemins de remembrement : avis techniques, rapports au Collège, suivi, ...

7.8 Nuisances et pollutions diverses

- Calamités naturelles publiques : participation à une séance d'information du SPW en tant qu'agent communal coordinateur en cas de calamités publiques (nouvelle compétence régionale de la DGO3), prise de connaissance du décret du 26 mai 2016 et des responsabilités des communes ;

7.9 Alimentation – Sécurité alimentaire - Consommation durable

- Déclaration 2016 à l'AFSCA pour les bâtiments scolaires et communaux ;
- Repas scolaires pour les écoles communales : contacts avec la société TCO (Ottignies) en cas de problème avec les repas scolaires et suivi.

7.10 Gestion des plaintes et des infractions environnementales

- Fin des conventions avec les agents constatateur et sanctionnateur de la zone de police le 30 juin 2016 : rapports préalables au Collège, coordination administrative ;
- Préparation et mise en œuvre des conventions de collaboration avec les services des agents sanctionneurs de la Province du Brabant wallon. Organisation d'une réunion de coordination Commune - Zone de police - Province en septembre 2016 ainsi que PV et suivi ;
- Bilan des infractions 2016, réalisé par Gregory Bartel le 15 juin 2016 : PV Police : 2 - PV Bartel : 5 - Total : 7 - Amendes : 2 - Montants infligés : 375 euros ;
- L'agent constatateur n'a pas été remplacé et dès lors, il y a eu moins de dossiers traités.
- Depuis le 1er juillet 2016 : les infractions sont constatées par les services de police, sur demande ou non du service Environnement. Des courriers ont également été envoyés depuis cette date par le service Environnement pour des infractions en matière d'évacuation d'eaux usées, de pulvérisations infractionnelles et d'obligation d'arrachage de la balsamine de l'Himalaya.

- Actualisation des données du Règlement général de police mis en ligne avec coordonnées des agents traitants et mise en ligne des protocoles d'accord avec le Parquet dans le cadre des sanctions administratives communales mixtes et de roulage.

Participation en novembre 2016 à une après-midi de formation sur le thème de la police administrative générale et de son articulation avec les polices administratives spéciales du logement et de l'environnement.

7.11 Urbanisme

- Avis concernant des demandes d'abattage d'arbres ;
- Avis pour certains permis d'environnement ;
- Avis pour certains permis d'urbanisme en matière de mobilité et d'environnement ;
- Participation à une rencontre entre la cellule provinciale du Développement territorial et les services urbanisme, travaux et environnement de la commune ;

7.12 Enquêtes publiques

Suivi et clôture de l'enquête publique de la Région wallonne relative au plan de gestion des risques d'inondation et au deuxième plan de gestion par district hydrographique du 1^{er} juin 2015 au 8 janvier 2016.

7.13 Energie

- Réponse aux demandes de renseignements de citoyens en matière d'économie d'énergie et de primes énergie ;
- Déclarations pour l'exonération des redevances gaz et électricité au profit des communes : déclarations 2016, suivi administratif ;
- Suivi de la collecte trimestrielle des relevés de compteurs des bâtiments communaux organisée depuis juillet 2015 : préparation du listing, encodage des données ;
- Etude de faisabilité pour l'achat d'un véhicule électrique communal : recherche, analyse et rapport au Collège ;

7.14 Mobilité

Wallonie cyclable (Wacy) : Mise en œuvre des projets des années 2013, 2014, 2015 et 2016 ; coordination de la Commission communale mobilité et vélo ; participation aux réunions spécifiques pour les conseillers en mobilité des communes pilotes Wallonie cyclable.

L'année 2016 est surtout celle de la création des zones 30 de Walhain, Sart, Tourinnes et dans différentes parties de Nil.

- Collaboration avec la Province du Brabant wallon pour la mise en œuvre du balisage provincial par points nœuds sur le territoire de Walhain – Compatibilité avec le balisage communal Wacy ;
- Projets du SPW DGO1.43-Direction des Routes du Brabant wallon : participation aux réunions de présentation de projets d'aménagements sur la N4 : pistes cyclables, carrefour de Môgreto, remise d'avis et infos au Collège ;
- Evaluation de la mise en œuvre du PICM (Plan intercommunal de Mobilité) datant de 2004 avec un agent du SPW-DGO2-Direction de la Planification de la Mobilité – en attente de consignes du SPW ;
- Sentiers : contacts avec le groupe « A Vot'Sentier », recherches sur sentiers spécifiques à partir de l'Atlas des chemins et des cartes de remembrement, suivi de dossiers de conflit ou de réhabilitation ;
- Sécurité routière : suivi des problèmes et des plaintes en collaboration avec le service Travaux, remise d'avis techniques, consultation de la commission communale Mobilité ;
- Règlements complémentaires au Code de roulage : établissement des règlements, contact avec les autorités de tutelle et les communes limitrophes, suivi pour la mise en œuvre,...

7.15 **Projet de GAL-LEADER (Groupe d'Action Locale)**

- Relais administratif dans le cadre du projet de Gal entre les communes de Chastre, Eghezée, Gembloux, Sombreffe et Walhain élaboré en 2015 et 2016 ;

En 2016, participation aux réunions du Comité de pilotage, contacts avec l'Agrobiopôle et le bureau d'étude en charge du projet, relecture du document final, rapports au Collège. La Région wallonne n'a pas retenu l'acte de candidature du projet de Gal – décision en juillet 2016

7.16 **Divers**

- Site internet communal : contenu et maintenance des rubriques environnement, énergie et mobilité - adaptation du site en fonction de l'agenda et de l'actualité – aide à la mise en ligne des infos urgentes ;
- Rédaction d'articles pour les bulletins communaux et feuilles communales ;
- Rapport annuel d'activité du service.

8 SPORTS – CULTURE - JEUNESSE

8.1 Location des salles communales

Nil-Saint-Vincent

Le Seuciau	Chaussée de Namur, 25 - NSV	50 pers. assises – 260 m ²
Centre Culturel Emile Jadinon	Place St-Vincent – Nil-Saint-Vincent	60 pers. assises – 70 m ²
Maison Saint-Joseph	Rue Saint-Vincent – Nil-Saint-Vincent	Prioritaire pour les scouts
Le Chalet du Tram	Place du Tram – Nil-Saint-Vincent	40 pers. assises 70 m ²

Perbais

Réfectoire école de Perbais	Grand rue, 45 - Perbais	50 pers. assises – 68 m ²
-----------------------------	-------------------------	--------------------------------------

Walhain-Saint-Paul

Réfectoire école Walhain-centre	Place communale, 2 - WSP	80 pers. assises – 112 m ²
Les Boscailles	Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 - WSP	120 pers. assises – 143 m ²
Hall omnisport	Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 - WSP	350 pers. - 900 m ²
Espace St-Anne et crèche privée	Champ du Favia 5 - WSP	

Tourinnes-Saint-Lambert

Réfectoire école Tourinnes	Rue d'Enfer, 5 – TSL	80 pers. assises
Les Cortils	Rue des Cortils - TSL	60 pers. assises - +/- 70 m ²
Salle du Fenil	Rue de la Cure, 15 - TSL	300 pers. assises - 350 m ²

Salles louées selon 4 types de barèmes :

Barème 1 : Occupation payante pour les activités privées (fêtes familiales ou amicales sans droit d'entrée, ni vente)

Barème 2 : Occupation payante pour les activités culturelles ou sportives payantes

Barème 3 : Occupation payante pour les activités commerciales, lucratives ou autres

Barème 0 : Occupation gratuite dans les cas suivants :

- 1) Pour les associations reconnues par le Collège communal conformément au règlement applicable ou par le Conseil communal, à l'exclusion des occupations pour des activités sportives payantes ;
- 2) Pour les activités philanthropiques ou d'informations générales organisées par des personnes physiques domiciliées dans la commune ou par des personnes morales qui y ont leur siège d'exploitation ;
- 3) Pour les groupements politiques démocratiques ;
- 4) Pour les réceptions de funérailles des agents du personnel des institutions visées à l'article 9, § 2, ou y ayant terminé leur carrière professionnelle, ainsi que celles des membres ou anciens membres du Collège communal ;
- 5) Pour les réceptions de funérailles d'habitants de Walhain sollicitées par des familles en situation financière précaire, sur proposition du gestionnaire de leur dossier social.

8.2 Commission consultative de la Culture

Composition : MM. Paul VAN RUYCHEVELT (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH (Echevine de la Culture), Philippe MARTIN, Fabienne VASSART, Claude BUCHKREMER, Caroline DOSSOGNE, Brigitte SAMAIN, André VANDERBORGHT, Anne VAN RYMENAM (Membres à titre personnel).

Secrétaire : Isabelle LABYOIT

La Commission s'est réunie le 17 février pour débattre sur les thèmes du bulletin culturel (sorti en mars), la fête médiévale du 21 juillet ainsi que des courses cyclistes.

8.3 Commission consultative des Sports

Composition : MM. Philippe STRAPPART (Président) Nicole THOMAS-SCHLEICH, Jean-Luc COQUERELLE, Benoît GERARD, Jean-Marie GILLET, Nancy HERNAUX-BERGIERS, Cyril LIZEN, Marcelle MONCOUSIN, Geoffroy CASSART, Laurent DELVILLE, Pierre GREGA, Sébastien FRANCIS.

Secrétaire : Isabelle LABYOIT

La Commission s'est réunie le 26 avril pour débattre sur les thèmes de l'analyse des réponses au questionnaire des clubs sportifs et de la préparation de la rencontre avec les clubs... et le 19 mai pour débattre sur les thèmes de la rencontre avec les clubs sportifs invités par la Commission etc.

8.4 Office du Tourisme de Walhain

Composition : MM. Philippe MARTIN (Président), Dominique MOUSSET, Marie-Thérèse MARCHAND, Josette GODA, Paul VAN RUYCHEVELT, Bernard LEGROS, Anne-Marie LAUVAUX et Michel BERO (Membres bénévoles)

Activités :

- Dans le cadre des 50 ans de l'école de la Communauté française « Le Bon Départ » de Nil : Le 13 mai a eu lieu une exposition avec visites guidées sur « Les écoles des 4 Nils au fil du temps » avec vernissage et conférence sur le sujet par l'Echevin Philippe MARTIN.
- Visites des fouilles au Château de Walhain le 21 juillet
- Edition d'un fascicule consacré au Château de Walhain.
- Dans le cadre des Journées du Patrimoine, visite du Carmel de Walhain le 10 septembre et visite guidée de l'Abbaye de Lerinnes le 11 septembre.
- Exposition « Le vélo, de l'outil à la reine de nos kermesse walhinoises » en septembre et octobre (16, 17, 18, 24 et 25 septembre + 1^{er} et 2 octobre) à la ferme Lauvaux avec vernissage et visites guidées.
- Diffusion du film « Le vélo de Guilain Lambert » le 1^{er} octobre à la salle paroissiale de Walhain
- Balade à vélo organisée le 2 octobre de 10 km au départ de la ferme Lauvaux.

9 COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES

La Commune a le souhait de développer un pôle ouvert sur les relations internationales. Celui-ci est essentiellement articulé autour des activités de la Commission consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement. Cette commission apporte son soutien aux comités locaux de jumelages et aux associations communales actives dans le domaine de la coopération internationale et de l'éducation au développement. Elle envisage ou soutient des échanges d'expériences et d'expertise, des projets humanitaires, des échanges interculturels, linguistiques, qui permettent une meilleure connaissance de l'autre et le tissage de liens forts (voir règlement complet et missions de la commission sur le site www.walhain.be).

9.1 **Commission consultative des Relations internationales, Jumelages et Coopération au développement**

Composition : MM. Agnès NAMUROIS (Présidente), Jean-Marie GILLET (Echevin de la Coopération), Jules PRAIL (Echevin du Jumelage), Xavier DUBOIS (Conseiller communal), MM. Caroline DOSSOGNE, Alain DELFOSSE, Marie DEPREZ et Henri van Zuylen van Nievelt (Membres à titre personnel).

Secrétaire : Mme Nathalie HENRY (010/65.32.04)

La Commission s'est réunie 6 fois en 2016 et a été le moteur de diverses activités comme :

Un petit déjeuner du monde « Oxfam » :

Organisé le 9 octobre à l'école « Le Bon Départ » (Communauté française) à Nil-Saint-Vincent, partenaire de ce projet. La Commission a pu compter sur l'aide précieuse de plusieurs citoyens bénévoles. Ce moment festif est l'occasion de présenter le projet avec Madimba, d'autres activités à la coopération et présentes sur la commune. Cette année l'accent a été mis sur les cycles courts et les producteurs locaux. Et l'activité du groupe de travail à Walhain au sein du PCDR qui vise à soutenir nos propres producteurs locaux.

Organisation de « réunions Migrants » :

L'année 2015 a été caractérisée par un flux important de migrants notamment lié à la situation de guerre en Syrie. Notre commune a décidé d'adopter une attitude résolument volontariste face à l'afflux de réfugiés et plusieurs familles y ont trouvé un accueil digne. Le comité mis en place en 2015 est resté actif en coordination avec le CPAS auprès des familles accueillies au sein de notre commune et une réunion de coordination s'est encore tenue cette année.

9.2 **Partenariat avec le territoire de Madimba**

Ce projet de partenariat est mis en œuvre depuis 2010 dans le cadre de la Coopération Internationale Communale (Programme CIC de l'Union des Villes et des Communes) financé par la coopération belge. Il s'agit d'un protocole d'accord et d'une convention spécifique d'intervention avec le Territoire de Madimba dans le Bas-Congo en République Démocratique du Congo. Ce partenariat vise à soutenir et développer les services d'Etat civil et de population des diverses entités de ce Territoire.

Une nouvelle convention spécifique de partenariat a été signée entre le Territoire de Madimba et la Commune de Walhain pour la poursuite des activités entre 2014 et 2016. En raison de retard pris dans les financements fédéraux de la coopération, le programme a connu un arrêt durant l'année 2014.

Une mission en République Démocratique du Congo en octobre 2015, a permis à la Commune de Walhain de relancer le partenariat et de constater la possibilité d'ouvrir des bureaux d'Etat civil et de la population dans différents quartiers de la cité de Madimba. En 2016, 3 bureaux de quartiers (dans les quartiers du Centre, de Kimbobolo et de Kibambi de la Cité de Madimba) ont été ouverts. Nous avons prévu la construction/rénovation des bureaux, l'équipement matériel, les fournitures de bureau et les formations des préposés d'Etat civil

attachés à ces bureaux. Ce partenariat travaille également sur la préservation des archives d'Etat civil de la Cité de Madimba ainsi que sur la réalisation d'un recensement complet de la population de la Cité. La rénovation complète de la salle des mariages de la Cité de Madimba est également terminée.

Les perspectives de poursuite du partenariat sont également positives puisque des financements fédéraux de la Coopération belge au développement sont prévus pour les années 2017 à 2021, toujours dans le cadre du programme CIC de l'Union des Villes et des Communes de Wallonie et de Bruxelles.

9.3 Jumelages

Pas de projets pour 2016.

10 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

10.1 Population scolaire au 1er octobre

Années scolaires 2015-2016 et 2016-2017

Classes	Walhain Centre		Tourinnes		Perbais	
	2015-2016	2016-2017	2015-2016	2016-2017	2015-2016	2016-2017
Maternelles	69	77	27	39	21	24
Primaires						
1 ^{ère} primaire	23	22	15	6	7	9
2 ^{ème} primaire	13	22	8	17	13	10
3 ^{ème} primaire	20	13	7	8	9	13
4 ^{ème} primaire	15	18	9	7	13	9
5 ^{ème} primaire	19	14	7	8	16	17
6 ^{ème} primaire	3	21	7	5	10	15
Total primaires	93	110	53	51	68	73

10.2 Organigramme de l'enseignement communal

Rappel : 3 implantations scolaires : Walhain-Centre, Tourinnes-Saint-Lambert et Perbais, sous une seule direction, celle de Mme Delphine BRICART, Directrice stagiaire depuis le 1^{er} mars 2016 .

10.2.1 Walhain Centre

- 3 classes maternelles + 1 classe d'accueil
- 6 classes primaires

Titulaires :

- Accueil : Stéphanie DEVILLE (TP)
- 1^{ère} maternelle : Nathalie BOURNONVILLE (D – en congé de maladie)
Remplaçante : Maité MEERT (TP)
- 2^{ème} maternelle : Brigitte MASSET (D – Disponibilité pour convenances personnelles)
Remplaçante : Anne SERNEELS (TP)
- 3^{ème} maternelle : Nadia BRICART (D)
- 1^{ère} primaire : Annette GOUSENBOURGER (D – I.C. 1/5 temps)
- 2^{ème} primaire : Julie JANSSENS (TP)
- 3^{ème} primaire : Axelle BOURLARD (D – I.C. ¼ temps)
- 4^{ème} primaire : Mélanie DECALUWE (D – I.C. 1/5 temps)
- 5^{ème} primaire : Marie MARCHAL (TP)
- 6^{ème} primaire : Valérie LIROUX (D)

10.2.2 Tourinnes-St-Lambert

- 2 classes maternelles
- 3 classes primaires

Titulaires :

- 1^{ère} et 2^{ème} maternelle : Virginie HARDENNE (D – I.C. 1/5 temps)
Aide complémentaire : Joëlle ROUSSEAU (PTP – 4/5 temps)
- 3^{ème} maternelle : Corinne DOYEN (D)
- 1^{er} degré primaire : Sabine DUCHENE (D – I.C. 1/5 temps)
- 2^{ème} degré primaire : Marie-Aude CHAMOY (D)
- 3^{ème} degré primaire : Linda VIRGO (D – I.C. 1/5 temps)

10.2.3 Perbais

- 1,5 classe maternelle
- 3 classes primaires

Titulaires :

- 1^{ère} maternelle : Anne-Françoise FLAHAUT (D – ½ temps et congé pour prestations réduites ½ temps)
- 2^{ème} et 3^{ème} maternelle : Laurence VILAIN (D)
- Aide complémentaire : Mariel FRANCOIS (PTP – 4/5 temps)
- 1^{er} degré primaire : Virginie van der STRATEN WAILLET (D- en I.C. complète) et Isabelle BOULANGER (TP - remplacement)
- 2^{ème} degré primaire : Laetitia RAYNAUD (TP)
- 5^{ème} primaire : Justine RAQUEZ (NP)
- 6^{ème} primaire : François DEPAS (D)

10.2.4 Maîtres spéciaux des trois implantations

- Néerlandais : Isabelle CALLENS (TP) (2^{ème} et 3^{ème} degrés primaires) et Emeline LARDINOIS (T) (3^{ème} maternelle, 1^{er} degré primaire)
- Religion catholique : Anne PIGEOLET (D)
- Morale laïque : Martine BOUCHAT (T)
- Religion protestante : Anne SALSAC (D)
- Religion islamique : Brahim AFLAH (D)
- Philosophie et citoyenneté : Alexandra CHAMPENOIS (NP)
- Education physique : Sébastien BERGIERS (D)
- Psychomotricité : Laura CANIVET (NP)

- Périodes d'aide aux P1/P2 : Marie-Bégonia CAMACHO (T) – Catherine MAILLEUX (D)

(D) personnel définitif; (T) personnel temporaire, (TP) personnel temporaire prioritaire

Le Conseil communal a ratifié 73 délibérations du Collège communal relatives à la désignation d'enseignants temporaires (remplacements pour cause de maladie ou désignations dans un emploi vacant).

Il s'est également prononcé sur :

- Une Convention entre les Communes de Court-Saint-Etienne et de Walhain relative au détachement d'un membre du personnel enseignant en vue de l'exercice d'une fonction temporaire du 28 novembre au 18 décembre 2015 auprès d'un autre pouvoir organisateur.
- L'octroi d'une interruption de carrière complète à institutrice primaire définitive du 1er mars au 30 juin 2016 pour cause de congé parental.
- Une Convention entre les Communes de Court-Saint-Etienne et de Walhain relative au détachement d'un membre du personnel enseignant en vue de l'exercice d'une fonction temporaire du 4 janvier au 29 février 2016 auprès d'un autre pouvoir organisateur – Ratification ;
- La nomination à titre définitif d'une institutrice primaire à temps plein au 1er avril 2016.
- La nomination à titre définitif d'un maître spécial de religion islamique à raison de 4 périodes par semaine au 1er avril 2016.
- La nomination à titre définitif d'une maîtresse spéciale de religion protestante à raison de 2 périodes supplémentaires par semaine au 1er avril 2016.
- La Convention entre les Communes de Court-Saint-Etienne et de Walhain relative au détachement d'un membre du personnel enseignant en vue de l'exercice d'une fonction temporaire du 1er mars au 29 avril 2016 auprès d'un autre pouvoir organisateur.
- La mise en disponibilité pour maladie d'une institutrice primaire à partir du 20 avril 2016.
- L'octroi d'une interruption de carrière à mi-temps à une institutrice maternelle du 1er septembre 2016 au 31 août 2017 pour raisons personnelles.
- L'octroi d'une interruption de carrière à 1/5 temps à une institutrice maternelle du 1er septembre 2016 au 31 août 2017 pour raisons personnelles.
- L'octroi d'une interruption de carrière à 1/4 temps à une institutrice primaire du 1er septembre 2016 au 31 août 2017 pour raisons personnelles.
- L'octroi d'une interruption de carrière à 1/5 temps à une institutrice primaire du 1er septembre 2016 au 31 août 2017 pour raisons personnelles.
- L'octroi d'une interruption de carrière à 1/5 temps à une institutrice primaire du 1er septembre 2016 au 31 août 2017 pour raisons personnelles.
- L'octroi d'une interruption de carrière à 1/5 temps à une institutrice primaire du 1er septembre 2016 au 31 août 2017 pour raisons personnelles.
- L'octroi d'une interruption de carrière à 1/5 temps à une institutrice primaire du 1er septembre 2016 au 31 août 2017 pour raisons personnelles.
- L'octroi d'une mise en disponibilité à une institutrice maternelle définitive du 1er septembre 2016 au 31 août 2017 pour convenances personnelles.
- Une Convention entre les Communes de Court-Saint-Etienne et de Walhain relative au détachement d'un membre du personnel enseignant en vue de l'exercice d'une fonction temporaire du 1er mai au 30 juin 2016 auprès d'un autre pouvoir organisateur.
- L'octroi d'un congé pour prestations réduites à mi-temps pour convenances personnelles du 1er septembre 2016 au 31 août 2017 à une institutrice maternelle définitive.
- L'octroi d'un congé pour prestations réduites à mi-temps pour raison médicale du 1er au 30 septembre 2016 à une institutrice primaire définitive.
- L'octroi d'un congé à une institutrice primaire définitive pour prestations réduites en mi-temps médical du 1er octobre 2016 au 31 mars 2017 à des fins thérapeutiques.
- L'octroi d'un congé à un maître définitif de psychomotricité à raison de 4 périodes par semaine pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement du 1er octobre 2016 au 31 août 2017 à raison de 4 périodes vacantes d'éducation physique.

10.3 Commission Paritaire Locale (COPALOC)

Membres - P.O.

Mme Laurence SMETS,	Bourgmestre,
M. Philippe MARTIN,	Echevin,
Mme Agnès NAMUROIS,	Conseillère communale,
Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS	Conseillère communale,
M. Hugues LEBRUN	Conseiller communal,
Mme Delphine BRICART	Directrice ff des Ecoles communales,

Représentants syndicaux :

Mme Stéphanie BERTRAND	C.G.S.P.
Mme Marie-Thérèse ANDRE	C.S.C. (F.I.C.)
Mme Anne-Françoise FLAHAUT	S.L.F.P.
Mme Anne SERNEELS	C.S.C.
Mme Mélanie DECALUWE	C.S.C.
Mme Krystel SAPIN	C.S.C.
M. André DEHUT	Conseiller S.L.F.P.

Secrétaire : Mme Christine DUQUENNE (010/65.32.18)

En 2016, la Commission s'est réunie les 20 avril, 15 juin et 28 septembre.

10.4 Conseil de Participation

Le décret de 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (décret « Missions ») prévoit qu'un conseil de participation soit créé dans tous les établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Communauté française (article 69).

Le Conseil a été renouvelé par le Conseil communal, en sa séance du 7 janvier 2013 et est composée des membres suivants :

Composition : MM. Laurence SMETS ; Agnès NAMUROIS ; Philippe MARTIN ; Andrée MOUREAU-DELAUNOIS ; Hugues LEBRUN (membres issus du Conseil communal) ; Delphine BRICART (Directrice des Ecoles Communales) ; Sabine DUCHENE ; Virginie HARDENNE ; Anne SERNEELS ; Axelle BOURLARD ; (Représentantes des Enseignants) ; Xavier FANNA ; Eric VERHELST ; Nathalie DEPOORTER ; Véronique HANQUET ; Yannick DEWAELE (Représentants des Parents) ; Bernard LATTEUR (Représentant l'environnement social) ; Isabelle PAAR ; Cindy BUIS ; Geneviève BURTON ; Suzanne BONTE (Représentantes de l'Accueil extrascolaire).

Secrétaire : Caroline WOUENZ (010/65.32.82)

Le Conseil de Participation s'est réuni le 15 juin avec à l'ordre du jour ; l'organisation générale pour la rentrée scolaire et les projets mis en place en 2016/2017.

11 ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) – EXTRASCOLAIRE

Rappel : Activités proposées aux enfants de 3 à 12 ans avant et après l'école, le mercredi après-midi, le week-end et les congés scolaires. C'est la Commission Communale de l'Accueil (CCA) qui élabore et coordonne la politique d'accueil des enfants de la commune de Walhain.

11.1 La Commission Communale de l'Accueil (CCA)

Objectifs : Réunir les opérateurs locaux, renforcer progressivement leurs actions et coordonner au maximum l'offre d'accueil. Le but est de maintenir et d'améliorer encore la qualité de l'accueil, le bien-être et l'épanouissement des enfants durant leur temps libre en apportant des réponses aux demandes croissantes des parents pour concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Composition : La composition de la nouvelle CCA n'a subi aucune modification en 2016 pour les membres effectifs et suppléants de la Commune. Seule la représentation provinciale a été modifiée : elle est confiée actuellement à M. Boussad BENCHABA pour la Province de Wavre.

Cette Commission est constituée de 5 composantes (3 membres effectifs et 3 suppléants par composante) **avec voix délibérative** :

MM. Philippe MARTIN (Président) ; Agnès NAMUROIS ; Laurent GREGOIRE ; Laurence SMETS ; Isabelle DENEFGOMAND ; Hugues LEBRUN (représentants du Conseil communal) ; Delphine BRICART ; Sébastien BERGIERS ; Anne SERNEELS ; Catherine MAILLEUX ; Sophie VANWAYENBERGH ; Nathalie HOTTART (représentants des écoles sur territoire communal) ; Laurent RESTIAU ; Éric VERHELST ; Aïcha EL LUALID ; Magali MORAINÉ ; Fanny VANLIERDE ; Alberte DALEMONT (représentants des personnes qui confient les enfants) ; Brigitte MASSAUX ; Marie-Laine QUIROGA ; Nathalie PRIMONT ; Cindy BUIS ; Suzanne BONTE ; Mirella MANCONI (représentants des opérateurs d'accueil) ; Sébastien FRANCIS ; Dimitri FRANCIS. Evelyne SAPART ; Marcelle MONCOUSIN ; Anne GILLES ; Vanessa IPSEN (représentants des services, associations ou institutions)

Siègent aussi dans cette Commission des membres qui ont **voix consultative** :

Françoise MERTENS (Coordinatrice de l'accueil Office de la Naissance et de l'Enfance) ; Boussad BENCHABA (Représentant de la Province ou de la Commission communautaire) et Isabelle PAAR (Coordinatrice ATL et secrétaire de la CCA).

En 2016, la CCA s'est réunie les 6 juin et 29 novembre.

Renouvellement du programme CLE (Coordination pour l'Enfance) :

Comme la Commune fonctionnait dans le cadre du programme CLE 2011-2016, il était impératif de procéder à son renouvellement dans les délais imposés par l'ONE (avant le 1^{er} janvier 2016). La procédure de renouvellement d'agrément a été conforme aux exigences du décret ATL, la gestionnaire de dossiers à la cellule Agréments de l'Office de la Naissance et de l'Enfance a remis un avis favorable à l'agrément à partir du 1^{er} janvier 2016 et également un avis favorable à l'agrément et au droit à la subvention à partir du 1^{er} janvier 2016.

Pour les accueils extrascolaires dépendant de l'Administration communale :

- Ecole Walhain centre : 5 jours par semaine ;
- Ecole de Perbais : 4 jours par semaine ;
- Ecole de Tourinnes-Saint-Lambert : 4 jours par semaine.

Pour l'école fondamentale de La Communauté Française : 5 jours par semaine.

L'ONE remarque que le taux d'encadrement est trop faible partout, tant pour le communal que pour la CF, mais qu'il l'a pas diminué (1/40).

Il est souligné, à l'attention de l'école de la Communauté Française, qu'à l'occasion du renouvellement du programme CLE 2016-2021, l'agrément ne pourra être reconduit à défaut d'une réelle amélioration en matière de formation des accueillants et d'augmentation du taux d'accueillants.

11.2 Plan d'action annuel 2016-2017

Lors de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) du 6 juin 2016, la coordinatrice ATL ff a soumis le texte reprenant le rapport annuel 2015-2016 aux membres de la CCA ainsi que le plan d'action 2016-2017 :

Ces derniers ont demandé une version retravaillée du rapport annuel et du plan d'action ce qu'on fait la coordinatrice ATL et l'Echevin échevin de l'Accueil Temps Libre. L'accord a ainsi été acté.

Conformément au règlement de l'ONE, le plan d'action a été approuvé par le Conseil communal en sa séance du 12 septembre 2016 et envoyé à l'ONE le 24 octobre 2016.

Activités extrascolaires sur l'entité :

Dans le réseau communal, des activités extrascolaires ont été proposées à partir de septembre 2016 sur le schéma de l'an dernier (sauf l'école de musique). Pour cette organisation, 2 opérateurs, le Centre de formation sportive (M. Sébastien FRANCIS) et la Carbazole (Mme Anne GILLES) se sont mis d'accord pour proposer une nouvelle grille d'activités réparties sur les 3 implantations communales :

Ecole communale de Walhain Centre :

- le lundi : de 15h30 à 16h15 : éveil artistique ou musical (3^{ème} maternelle, 1^{ère} et 2^{ème} primaires)
de 16h15 à 17h15 : éveil artistique dessin (à partir de la 3^{ème} primaire)
- le mardi : de 15h30 à 16h30 : psychomotricité – éveil musical (2^{ème} et 3^{ème} maternelles, 1^{ère} primaire)

Ecole communale de Tourinnes Saint Lambert :

- le mardi : de 15h30 à 16h15 : éveil artistique (2^{ème} et 3^{ème} maternelles, 1^{ère} primaire)
de 16h15 à 17h15 : dessin (groupe à définir)
- le jeudi : de 15h30 à 16h30 : Psychomotricité – éveil musical (2^{ème} et 3^{ème} maternelles, 1^{ère} primaire)

Ecole communale de Perbais :

- le mardi : de 15h30 à 16h30 : psychomotricité- éveil musical (M2 M3 P1)
de 15h30 à 16h30 : Théâtre (à partir de la 1^{ère} primaire)
- le jeudi : de 15h30 à 16h15 : éveil artistique (2^{ème} et 3^{ème} maternelles, 1^{ère} primaire)
de 16h15 à 17h15 : éveil artistique - dessin (à partir de la 3^{ème} primaire)

Formation des accueillantes :

Les accueillantes des écoles communales et de la Communauté française ont choisi les formations qu'elles veulent suivre pour l'année 2016-2017, ce sont par exemple : Atelier jeux de société ; Urgences 112 ; Bosses et Bobos ; Comment gérer la colère et l'agressivité des enfants ? Quelles sont les limites du métier d'accueillante ? etc.

Deux nouvelles accueillantes de l'école communale devront suivre la formation de base probablement à partir de janvier 2017.

L'accueil extrascolaire et les mercredis après-midi :

Comme activités « à la carte » proposées le mercredi après-midi aux enfants de 2,5 à 12 ans, cette année les enfants ont déjà pu voir la camionnette et apprendre à connaître le travail des policiers de la zone Orne-Thyle (5 octobre) en plus des activités habituelles de bricolage, des animations ludiques, culinaires et culturelles (ex : bibliothèque).

Les Plaines de vacances :

Pour les enfants de 2,5 à 12 ans. Ainsi en 2016 :

Pâques : 39 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 32 enfants de 6 à 12 ans ;

Juillet – août : en moyenne pour les 2 mois, 33 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 40 enfants de 6 à 12 ans ;

Toussaint : pas encore de chiffres ;

Moniteurs : La Commune a aussi décidé de prendre en charge une grande partie (3/4) du coût de la formation des jeunes qui souhaiteraient acquérir le brevet d'animateur reconnu par la Communauté française. Malheureusement, peu de jeunes sont partants pour une formation de ce type. La Commune n'a, jusqu'à présent, reçu aucune demande de jeune pour bénéficier de cette mesure.

Dans le cadre de l'agrément officiel « Centre de Vacances », l'Administration Communale a obtenu son renouvellement à partir du 1er juillet 2016.

12 ACTION SOCIALE

12.1 Centre Public d'Action Sociale

Organes

Conseillers de l'Action sociale : 9 membres.

- M. Raymond FLAHAUT, Président ;
- MM. Simone SMETS-DELCHARLERIE, Andrée MOUREAU,
Nancy HERNAUX-BERGIERS, Robert OLBRECHTS,
Emmanuel LEPINE, Frédéric PETRE, Pauline JANDRAIN,
Isabelle DE COCQ-VAN BAVEL

Comité spécial du service social : 6 membres

- M. Raymond FLAHAUT, Président ;
- MM. Andrée MOUREAU, Robert OLBRECHTS,
Emmanuel LEPINE, Pauline JANDRAIN,
Isabelle DE COCQ-VAN BAVEL

Bureau permanent : 3 membres.

- M. Raymond FLAHAUT, Président ;
- MM. Simone SMETS-DELCHARLERIE et Andrée MOUREAU

Comité de concertation : 5 membres.

- M. Raymond FLAHAUT, Président ;
- MM. Simone SMETS-DELCHARLERIE, Andrée MOUREAU,
Emmanuel LEPINE, et Frédéric PETRE

Fonctionnement

Le rapport d'activités du CPAS est disponible sur demande (010/65.89.33).

La contribution financière de la Commune pour le Centre Public d'Aide sociale dans l'exercice de ses missions et de ses services :

Année	Contribution
2013	913.428,08
2014	913.428,08
2015	913.428,08
2016	913.428,08

12.2 Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

Composition : MM. Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE (Présidente), Philippe MARTIN, Isabelle GOMAND (Membres issus du Conseil communal) ; MM. Simone SMETS-DELCHARLERIE, Evelyne SAPART, Anne-Marie LINTERMANS ; Noëlle DOCQUIER, Isabelle VAN BAVEL, Fanny VANLIERDE, Andrée MOUREAU, Catherine BIQUET et Alberte GIGOT.

Secrétaire : Anne-Sophie JANDRAIN (010/65.49.44 010/65.89.33) Responsable des services d'aide à domicile CPAS de Walhain (Rue Chapelle Sainte Anne, 12) anne-sophie.jandrain@walhain.be

Fonctionnement :

Le CCPH de Walhain s'emploie à développer des actions de sensibilisation à l'approche et à l'intégration du handicap. En 2016 le Conseil consultatif de la personne handicapée (CCPH) s'est réuni les 20 janvier, 29 mars, 21 juin, 20 septembre et 17 novembre.

Activités proposées en 2016 :

Comme les années précédentes, l'organisation d'ateliers créatifs est poursuivi où des personnes « différentes » côtoient des enfants, des adultes bénévoles et participent à toutes les activités selon leurs moyens et leurs affinités ; d'autres activités sont également organisées. Vu l'ampleur du travail d'élaboration, le CCPH travaille par groupes de travail (groupe conférence, groupe ateliers) :

- 23 janvier Atelier cinéma
- 13 février Atelier pochoir et masque de carnaval
- 5 mars Atelier bricolage
- 16 avril Atelier fête des mères
- 28 mai Participation au salon des aînés
- 11 juin Atelier fête des pères
- 25 juin Après-midi « fermes ouvertes »
- 20 août Croisière sur la Meuse
- 17 septembre Exposition des petits animaux au Parc à Mitrailles de Court-St-Etienne
- 22 octobre Atelier céramique
- 19 novembre Atelier peinture
- 3 décembre Installation de la salle et cuisine en vue du dîner du 4/12

Comme chaque année, le Conseil organise une conférence annuelle et cette année, c'était sur le thème « que se passe-t-il pour la personne différente après le décès des parents ? » qui a eu lieu le 24 novembre à la salle Espace Sainte-Anne au CPAS de Walhain.

Le dîner annuel a eu lieu le dimanche 4 décembre en la salle du Fenil à Tourinnes.

12.3 Conseil Consultatif des Aînés

Composition : MM. Didier HAYET (Président), Philippe MARTIN (Echevin chargé des Affaires sociales), Andrée MOUREAU-DELAUNOIS et Jean-Marie STREYDIO (Membres issus de groupes politiques) ; Annie BUTACIDE, André CHERON, Patricia DE MULDER, Denis DETINNE, Danielle GALLEZ, Monique MONFILS et Evelyne SAPART (Membres à titre personnel).

Le Conseil consultatif des Aînés s'est réuni les 11 février, 9 mars ; 22 juin, 30 juin, 7 septembre et le 16 novembre :

- Le Conseil a organisé en partenariat avec la Commune et le CPAS le 1^{er} salon des Aînés sur Walhain en mai.

- Réflexion sur l'isolement
- Projet pour les 40 ans de la fusion de la Commune, projet pour l'évolution du bien être des aînés
- Réflexion sur le projet Bia-Bouquet pour les logements pour les seniors

12.4 La Crèche communale « Le Petit Favia »

12.4.1 Conseil d'Administration

MM. Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Présidente), Laurence SMETS (Vice-présidente), Agnès NAMUROIS (Trésorière) et Hugues LEBRUN (Secrétaire).

Réunions les 8 mars, 10 mai, 15 juin, 25 juillet, 18 août, 5 octobre et 16 novembre.

12.4.2 Assemblée générale :

MM. Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Présidente), Laurence SMETS, Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE (membres du Conseil communal), Agnès NAMUROIS, Cindy GELDERS, Nancy HERNAUX-BERGIERS, Geoffroy CASSART, Elise ROBERT, Fabienne VASSART (membres désignés par le Conseil communal), **Hugues LEBRUN, Frédéric PETRE, Emmanuel LEPINE, Simone SMETS-DELCHARLERIE, Didier HAYET, Robert OLBRECHTS, Eveline BALDEWIJNS-SAPART, Marcelle MONCOUSIN, Raymond FLAHAUT (membres désignés par le Conseil d'Action Sociale).** .

Réunions les 15 juin, 27 juillet et 18 août.

12.4.3 Personnel

Stéphanie CORNET : Assistante social et Directrice (21h/semaine) depuis le 10 décembre 2015 en remplacement de Virginie DE NAYER (ancienne directrice et infirmière).

Valérie DUCLOS : Infirmière 17h/ semaine (du 15/03 au 27/10) *poste à pourvoir en janvier 2017*

Marie COPPENS : Puéricultrice temps plein (fin de contrat 06/2016)

Colman LINDSAY : Puéricultrice temps plein engagée du 01/06/16 au 29/11/16

Justine CLOSSET : Puéricultrice temps plein

Noélie TOURNEMENNE : Puéricultrice temps plein (dont 9h30 maribel social communal)

Sylvia MINSCHAERT : Puéricultrice ¾ temps

Angélique FRERE : Puéricultrice à 23h30/ semaine (dont 4h30 maribel social communal)

Christelle DAMANET : Puéricultrice à 24h/semaine (dont 5h maribel social communal)

Geneviève JAUCOT : Puéricultrice ½

Georgette PERNIAUX : Cuisinière ½ temps

Etienne ERIC : Personnel entretien 21h/semaine

Les puéricultrices travaillent selon le projet pédagogique élaboré collégialement. Ce projet va continuer à s'étoffer au travers d'échanges variés sur les pratiques professionnelles, de formations et de réflexion.

En 2016, le personnel a bénéficié de plusieurs formations individuelles sur des sujets divers.

Deux journées pédagogiques ont été organisées pour poursuivre le travail sur la gestion des émotions et une journée a été consacrée à une réflexion relative à l'accueil de l'enfant porteur de handicap.

La cuisinière a bénéficié de 2 journées de formation sur les allergènes.

Une réunion d'équipe est organisée une fois par mois (2h en soirée).

Chiffres et statistiques pour la période du 1^{er} décembre 2015 au 30 novembre 2016 :

25 enfants ont fréquenté le milieu d'accueil dont 19 sont toujours présents au 30/11/16.

14 enfants à temps plein

11 enfants à temps partiel

La crèche a ouvert ses portes : 233 journées

3518 journées 30 novembre
83.48 % de taux d'occupation au 30 novembre
18€ de participation financière journalière en moyenne
62 381.21€ avec une rétrocession à l'ONE de 9 255.38€ : Total des participations financières.

Une consultation ONE mensuelle a été mise en place avec la collaboration du Docteur TICHOUX Pauline.
Deux fois par mois, les enfants profitent d'une activité d'éveil musical assurée par un partenaire externe.

Personne de Contact : Mme Stéphanie Cornet Champ du Favia, 6 - 1457 Walhain Tél. 010/65.38.30.

12.5 La Maison d'Enfants « Les p'tits Loups »

Nombre d'enfants à temps plein : 21
Nombre d'enfants à temps partiel : 4
Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente issus de Walhain : 34
Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente non issus de Walhain : 18

Personnel :

Mme Isabelle VINCENT, infirmière pédiatrique, responsable de la Maison d'Enfants et volante dans les sections.

L'équipe du haut (les petits) est composée de :

Mme Marie-Hélène SEHA, puéricultrice temps plein
Mme Joëlle FRANZIN, puéricultrice temps plein
Melle Marine Dupont, puéricultrice à mi-temps

L'équipe du bas (les grands) est composée de :

Mme Marie-Anne CLOOTS, puéricultrice mi-temps
Mme Julie JANDRAIN, puéricultrice temps plein écartée et remplacée par Cynthia BULTOT
Mme Françoise PIVONT, puéricultrice à mi-temps

Mme Nathalie BLUGE, technicienne de surface mi-temps.

Les puéricultrices continuent à se former tout au long de leur carrière : Elles suivent des cycles de formation prodigués par des organismes spécialisés dans différents domaines qui touchent la petite enfance : « Jouer, rêver et vivre, renouer avec l'enfant qui est en nous », journée pédagogique « Accueil-départ et familiarisation » et conférences « Matinales de l'Enfance » ... Elles répartissent leurs jours de formation de telle manière que l'accueil des enfants aux « P'tits Loups » ne s'en ressent pas.

Activités :

Outre ses activités d'éveil habituelles, l'Asbl s'est adjointe, deux fois par mois, les services d'une musicienne, Mme Véronique Rolin-Georges en vue d'activité d'éveil musical avec les enfants.

Un comité de pilotage a été créé en 2012 (avec une première réunion le 17 juillet 2012), entre le CPAS, la Maison d'Enfants et le P'tit Favia en vue d'une synergie.

Personne de Contact : Mme Isabelle VINCENT

Champ du Favia, 2 - 1457 Walhain Tél. 010/65.90.47. lesptitsloups_cfe@skynet.be

13 AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI APE

13.1 Conseil d'Administration

MM. Jean-Paul DELFORGE (Président), René SOMVILLE (Vice-Président), Fabienne BILTERIJS (Secrétaire), Nicolas ART (Trésorier), Yvonne ART, Yvan BLOT, Xavier DELFORGE, Daniel DENEFF, Bertrand EGGERICKX, Fabienne LEBIZAY, Isabelle VAN BAVEL et Fabienne VASSART.

Préposée ALE : Mme Marie-Sophie HEYMANS (010/65.32.17)

13.2 Statistiques 2016

Prestataires actifs inscrits à l'ALE

Données de base	Fin 2015	Fin 2016
Personnes entrant dans les conditions ALE*	130	130
Personnes réellement inscrites à l'ALE	65	53
Personnes qui sont effectivement actives en ALE	31	22

* Personnes de moins de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 24 mois ou plus.

* Personnes de plus de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 6 mois ou plus.

13.3 Utilisateurs de l'ALE - types de prestations effectuées

Activités	Nombre total d'utilisateurs
Toutes activités confondues	38
Entretien du jardin	22
Enfants et malades	3
Formalités administratives	0
Réparations et entretien/garde et soins aux animaux	10
Autorités locales	1
Enseignement	2
ASBL	0

13.4 Formations

Formation PMTIC 2016 : Cette formation informatique de base organisée en collaboration avec l'asbl « Le Crabe » à Jodoigne (formation professionnelle en maraîchage biologique) et portant sur les fonctions élémentaires du PC, traitement de texte, courrier électronique et sensibilisation à Internet, s'est déroulée du 3 juin au 1^{er} juillet dans la salle de l'EPN.

13.5 Contact

Pour contacter l'ALE de Walhain : Marie-Sophie HEYMANS au 010/65.32.17 walhain.ale@gmail.com

Dans les bâtiments de l'Administration communale, Place communale 1 à 1457 Walhain

Permanences : Mardi : de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi Jeudi : de 9h à 12h et de 13h à 16h

Vendredi : sur rendez-vous

14 POLICE LOCALE

14.1 Zone de Police

L'A.R. du 28 avril 2000 délimite les zones de police. La Commune de Walhain intègre celle de Court-St-Etienne/Villers-la-Ville/Mont-Saint-Guibert/Chastre, actuellement dénommée Zone de police locale n°5270 ORNE-THYLE.

14.2 Représentation communale

MM. Laurence SMETS (Bourgmestre au Collège de Police), André LENGELE, Nicole THOMAS-SCHLEICH, Julien PITSAER (effectifs), Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN et Olivier PETRONIN (suppléants), conseillers communaux au Conseil de Police.

14.3 Effectifs

Au 1^{er} novembre, la Zone de Police comptait 85 membres du personnel répartis comme suit :

- 1 chef de corps (commissaire divisionnaire) ; Monsieur Laurent VAN DOREN
- 6 commissaires ; 1 détaché OUT et 1 détaché IN
- **13** inspecteurs principaux (cadre moyen) ; 1 détaché IN
- 51 inspecteurs (cadre de base) ; 2 détachés IN et 3 détachés OUT
- 1 agent de police ;
- 12 membres du personnel non opérationnel (Cadre administratif et logistique).

14.4 Répartition géographique et organisation du corps de police

Les services sont répartis un site et trois antennes locales :

Hôtel de Police à Mont-Saint-Guibert	
Chef de Corps	1 CDP
Directeur du personnel et de la logistique (DPL) + SCI + 1 adjoint	1CP + 1 INPP
Chef de service Secrétariat	1 Niveau B
Membre	1 Niveau C
Membre	2 Niveau D
Membre ICT (gestion technique)	1 Niveau C
Service technique (technicienne de surface)	3 Niveau D + 1 mil.
Service technique artisan/ouvrier	1 Niveau B (militaire)
Directeur de l'information (DIP)	1 CP
Directeur adjoint DIP	1 INPP
Chef de service CIZ	1 INP
Membre CIZ	1 INPP
Membre CIZ	1 Niveau C
Membre CIZ	1 Niveau D
SLR	1 INPP + 5INP
Jeunesse	2 INP
Armes	1 INP
Directeur de l'intervention	1 CP

Directeur adjoint Intervention	1 INPP
4 équipes composées chacune de 1 INPP et de 6 INP	
SAV	1 INPP
Directeur de la Proximité et circulation	1 CP
Proximité Villers-la-Ville	1 CP
Chef de service	1 INPP + 3 INP
Proximité Court-St-Etienne chef de service	1 INPP
	3 INP
	1 AGP
Proximité Chastre-Mont-st-Guibert et Walhain	
Chef de service	1 INPP + 7 INP
Circulation	
Chef de service	1 INP + 2INP
	1 Niveau D
Direction stratégie et communication	1 CP

Les agents de proximité pour Walhain sont les Inspecteurs de police Cédric EVILARD et Philippe BOVENRADE.

CDP = Commissaire Divisionnaire de police / CP = Commissaire de police

AGP = Agent de police

INP = Inspecteur de police / INPP = Inspecteur Principal de police

SLR = Service Local de Recherche - SAV = Service d'assistance aux victimes

WALHAIN, le 1^{er} décembre 2016.

Par Ordonnance :
 Le Directeur Général,

La Bourgmestre,

Ch. LEGAST

L. SMETS